TRENTE-SIXIEME ANNEE — N° 10 746 · 18 PAGES · — SAMEDI 18 AOUT 1979

Pour soutenir le dollar et combattre l'inflation

Taux d'escompte record aux États-Unis

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La confirmation des tueries de Bangui conduit Paris à réduire son aide à Bokassa Ier

Un défi relevé

Rompant avec la tradition bien établie des missions d'enquête, qui sont le plus souvent destinées à étouffer les scandales par trop gênants, les cinq magistrats africains dépêchés à Bangui par les chefs d'Etat réunis à la conférence de Kigali ont rédigé un rapport d'une accablante précision. On connaissait déjà les conditions atroces dans lesquelles la police et l'armée centrafricaines ont massacré, au début de l'année, au moins une centaine d'enfants. La participation personnelle de Bokassa Ier à la tuerie était également incontestable.

Pour la première fois, dans un cas particulièrement révoltant de violation des droits de l'homme, la solidarité inavouée mais efficace des détenteurs du pouvoir n'a pas joué. Les pairs du chef de l'Etat Centrafricain ont accepté de laisser divulguer ses crimes dans toute leur ampleur. Le rapport rendu public à Dakar ignore la périphrase et les prudences protocolaires ; il faut toute la mauvaise foi embarrassée du conseiller juridique de l'empereur pour en contester la « crédibilité » en invoquant le « manque de preuves et de confrontations ».

Heureusement aidés par l'inconscience de Bokassa Ier, qui a autorisé leurs envoyés à mener leur enquête, les chefs d'Etat africains ont donné au monde l'exemple d'une attitude responsable et courageuse. Se désolidarisant avec éclat d'un criminel, ils ont démontré que la communauté internationale pouvait fort bien — en l'espèce dans un cadre régional — violer le tabou qui, au nom de la « non-ingérence », couvre toutes les turpitudes des puissants d'un diplomatique manteau de Noé.

Du même coup, l'attitude passée de la France — longtemps protectrice du bourreau de Bangui — paraît quelque peu dérisoire. Si elle pouvait attendre par courtoisie le rapport de la mission pour se prononcer sur des forfaits pourtant évidents, fallait-il, comme le firent respectivement les ministres des affaires étrangères et de la coopération, juger les faits « insuffisamment établis » ou les qualifier de « pseudo-événements ». Prudente jusqu'à la complaisance, la diplomatie française s'est fâcheusement distinguée ces derniers temps par l'étroitesse et la qualité des rapports que ses représentants entretenaient avec les chefs d'Etat des dictatures les plus abjectes, de la Guinée-Equatoriale au Nicaragua et de l'Ouganda à l'Empire Centrafricain. Si la participation des troupes zaïroises aux massacres de Bangui, évoquée par le président de la mission, mais qui ne figure pas dans le rapport, était établie — un doute sérieux subsiste à son propos, — il faudrait ajouter à ce palmarès le soutien accordé au président Mobutu, et qui vient encore de se traduire par l'annonce d'une participation de l'armée française aux manœuvres des forces de Kinshasa.

Aux prises avec une opposition divisée mais résolue, renié ouvertement par ses pairs africains, Bokassa Ier devrait voir s'effondrer assez vite son empire de pacotille. La succession est désormais activement préparée à Paris et à Bangui même, et les candidats de valeur à la restauration de la République Centrafricaine ne manquent pas. Même si le monarque tente, dans un ultime chantage, de trouver, en Libye ou ailleurs, une aide propre à étayer son trône chancelant, les sanctions que va prendre Paris dans le domaine de la coopération ne pourront qu'accélérer sa chute.

C'est d'une certaine « sagesse africaine » que vient, en tout cas, un enseignement dont le champ d'application, en ces temps de génocides et d'atrocités, est bien plus large. L'éternel défi des tyrans, que Suétone prêtait déjà à Caligula : « Souviens-toi que tout m'est permis envers tous », peut parfois être relevé.

La « mission de constatation » que les participants à la conférence franco-africaine de Kigali avait chargée, en mai dernier, d'enquêter à Bangui sur les massacres d'enfants centrafricains perpétrés par la police et par l'armée de l'empereur Bokassa Ier, a rendu public son rapport le jeudi 16 août, à Dakar (nos dernières éditions du 17 août). Ce texte conclut à la participation personnelle « quasi certaine » de l'empereur dans une répression qui a fait « entre cinquante et deux cents morts ».

En l'absence de Paris du président de la République et du ministre de la coopération, la publication du communiqué exprimant la réaction française a été renvoyée deux fois et était annoncée pour la fin de l'après-midi du vendredi 17 août. D'autre part, aucune réaction africaine n'était encore connue ce même jour en fin de matinée.

La France, qui avait décidé d'attendre la publication du rapport pour déterminer son attitude à l'égard du régime centrafricain, s'apprêterait — selon des informations de bonne source — à supprimer toute l'assistance technique qu'elle accorde à Bangui à l'exception de celle qui porte sur les services de santé, la fourniture de vivres et l'éducation, afin de ne pas porter préjudice aux populations. Les subventions budgétaires seraient également supprimées. La suspension de l'aide militaire, au demeurant faible, avait été décidée en mai dernier.

A Bangui, M. Mamba Garaboum, conseiller juridique de l'empereur, a déclaré, lundi, que le rapport de la mission d'enquête *« n'a donné aucune preuve formelle »* de la participation de Bokassa Ier aux massacres.

(Lire, page 3, l'article de PIERRE BIARNÈS et les principaux rapports de la « mission de constatations ».)

AU JOUR LE JOUR

LES CHATIMENTS

Il n'y a pas de Napoléon sans Châtiments. *Probablement parce qu'il n'y a pas d'empire sans crimes.*

Quel sera le châtiment de Bokassa Ier ? Il n'y a pas tellement longtemps que les nations décidaient de ne plus jamais laisser de tels crimes impunis. Malheureusement, pour se faire justicier, il faut soi-même avoir les mains nettes.

C'est au peuple centrafricain, et à lui seul, qu'il appartient d'appliquer sa justice et d'exercer sa vindicte. Il serait paradoxal qu'il soit la première victime des pieuses sanctions que le monde prétendument civilisé pourrait éventuellement prendre contre le potentat.

ROBERT ESCARPIT.

La « semaine d'action » de la C.G.T. souligne les divisions des syndicats et de la gauche

La FEN reproche à M. Séguy de « tourner le dos » à l'unité

M. Georges Marchais a répondu, jeudi, aux propositions du parti socialiste pour « relancer l'union de la gauche ». Le secrétaire général du P.C.F. a relevé des contradictions entre les déclarations des dirigeants socialistes et celles des responsables de F.O. et de la C.F.D.T., MM. Bergeron et Maire, membres du P.S. Il a réaffirmé que le parti communiste préconisait une union à la base sans exclusive, mais il a récusé comme « manœuvres politiciennes » les initiatives qui pourraient être annoncées le 20 août par M. François Mitterrand pour rétablir les contacts entre les deux partis.

De son côté, la C.G.T. a décidé unilatéralement d'organiser, dès le 3 septembre, c'est-à-dire dès la fin des congés payés, une semaine d'action contre les mesures gouvernementales portant atteinte au pouvoir d'achat des salariés. En décidant de précipiter seule la rentrée sociale, sans consulter les autres syndicats, qu'elle accuse indirectement de passivité, la C.G.T. privilégie son image de marque et prend volontairement le risque — comme, de son côté, le P.C. — d'affaiblir l'esprit unitaire du monde du travail. La C.G.T. ne renonce pas pour autant à des ripostes communes ponctuelles, comme à la S.N.C.F., où une grève de quarante-huit heures est annoncée par la C.G.T., la C.F.D.T. et les syndicats autonomes.

Les diverses composantes de la gauche politique et syndicale paraissent ainsi aussi éloignées les unes des autres qu'avant l'été. La FEN accuse M. Séguy de « tourner le dos à l'action unitaire ».

Après les déclarations de guerre du P.C. contre le gouvernement, on attendait les initiatives du P.S. lundi prochain. En fait, la C.G.T. a pris les devants, se présentant seule sur la scène sociale. Comme l'a déclaré son leader, M. Georges Séguy, elle a *« précipité »* la tenue de sa conférence de presse pour annoncer l'organisation d'une semaine d'action dès le 3 septembre, avec manifestation-meeting, le 5 septembre à Paris, place de la République.

Jamais, en période de rentrée sociale, une telle décision n'avait été prise aussi tôt pour engager une action dès le retour des congés payés... Lors des ordonnances de réforme de la Sécurité sociale en 1967, la C.G.T. avait, au début d'août, dénoncé l'attaque gouvernementale contre cette institution chère aux Français ; le 11 août un *« puissant mouvement de masse »* était annoncé, mais aucune date n'était avancée ; c'est seulement le 23 septembre qu'une semaine d'action fut programmée... pour le 9 octobre. Le plus souvent, les déclarations précoces des leaders syndicaux — à compter du 15 août parfois — ne sont suivies de décisions d'action qu'en septembre et plus généralement en octobre, un des mois les plus ardents, encore que la saison revendicative soit surtout celle qui s'étale de mars à juin, selon les années.

La course de vitesse qu'engage, cette fois, la C.G.T. en est d'autant plus significative. Et à un double titre, politique et syndicale.

● Politique d'abord : on aurait pu imaginer que soit relancé, sur l'initiative de la C.G.T., un front commun partis-syndicats. N'existe-t-il pas, depuis des années, pour ce faire, un cartel de vingt-cinq associations et partis coalisés pour la défense de la Sécurité sociale ? La C.G.T. rejette, aujourd'hui, cette procédure, pour deux raisons officielles, d'inégale valeur. *« Nous ne voulons pas subordonner notre action aux atermoiements des uns et des autres »*, déclare M. Séguy à l'adresse des « vingt-cinq ». Et le P.S. ? Le dirigeant cégétiste donne une explication plus fondamentale : *« Nous avons toujours été pour l'union de la gauche, mais nous restons attachés aux prérogatives et à l'autonomie du mouvement syndical dans la conduite de l'action revendicative »*. Autrement dit : la C.G.T. doit demeurer à la tête des luttes. Que personne ne tente de la coiffer au poteau des rendez-vous pré-automnaux.

● Syndicale ensuite : puisque la C.G.T. entend agir seule, alors que l'unité aurait pu s'étendre à la C.F.D.T. et même à la C.G.C., qui redécouvre, cette année, les chemins de la riposte. Sur ce terrain, la réponse de M. Séguy ressemble fort à celle qu'il donne au P.S. *« Nous n'envisageons pas de nous lancer dans des négociations laborieuses, qui déboucheraient sur le néant, avec la C.F.D.T. »* Certes, la C.G.T. a eu des contacts, le 9 août, avec la C.F.D.T. et la F.E.N., mais, au dire des cégétistes, les deux autres syndicats n'ont pas parlé d'action, et, lorsque la délégation C.G.T. a insisté sur la nécessité d'une *« prompte riposte »*, les cédétistes auraient jugé celle-ci *« prématurée »*.

Divergences tactiques et de fond

Du côté de la C.F.D.T., mais aussi de la FEN, l'histoire de cette rentrée précoce s'écrit différemment : alors que la C.G.T. réunissait le 9 août sa commission exécutive pour décider de la date de la semaine d'action, le même jour, lors de la réunion avec la C.F.D.T. et la FEN, les cégétistes ne soufflaient mot de leur projet. Il y a donc bien, aux yeux des autres syndicats, une volonté délibérée de la C.G.T. d'organiser début septembre, un *« show syndical »* propre, destiné autant à la mobilisation des travailleurs qu'à la consolidation de l'image de marque et du recrutement de la centrale. M. Séguy n'a d'ailleurs pas caché cette dernière préoccupation.

Les divergences syndicales restent au demeurant fondamentales et ne se limitent pas aux méthodes d'action. Certes, le débat porte toujours sur la forme de la revendication : aux critiques de la C.F.D.T., qui dénonce les opérations publicitaires, les « grand-messes » ou « feux de paille sans lendemain », la C.G.T. a déjà répondu en annonçant d'autres initiatives spectaculaires avant et après le 3 septembre, et les cégétistes ont remis à la presse une longue liste qui se résume le plus souvent à l'annonce de « prises de parole ». Mais au-delà les deux centrales syndicales principales ont une approche différente des problèmes à résoudre.

Dans la série de deux articles d'Edmond Maire dont *le Monde* commence aujourd'hui la publication, le dirigeant de la C.F.D.T. confirme ce que certains appellent le recentrage ou plutôt un retour à un syndicalisme à la fois plus réaliste et plus spontanéiste, moins lié à des initiatives confédérales. Au souci de la C.G.T. d'engager des actions de masse sur des revendications uniformes, la C.F.D.T. oppose une autre tactique : pas question de *« cherche à agglomérer les catégories sociales »*, méfiance à l'égard des *revendications dites « unifiantes »*.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 14.)

CRISE ET AVENIR DU MOUVEMENT OUVRIER

I. — Un syndicalisme en retard sur son temps

par EDMOND MAIRE (*)

Les forces syndicales ou politiques, qui se réclament du socialisme, n'arrivent visiblement pas à se situer à la hauteur des enjeux dont dépend l'avenir. Certes, elles multiplient les déclarations d'opposition aux actes du pouvoir politique et économique. Cet été, les motifs en sont plus nombreux encore avec l'attaque brutale contre le pouvoir d'achat des plus faibles et avec les signes évidents de l'échec d'une politique gouvernementale qui manifeste, plus que jamais, l'absence de tout projet, de tout dessein collectif. On s'attendrait, dans une telle situation, à ce que les forces populaires utilisent l'espace disponible pour présenter des propositions cohérentes et mobilisatrices, et s'engouffrent dans les brèches du capitalisme en crise. Visiblement, il n'en est rien ; la protestation reste militante, les mécontentements ont plus tendance à s'additionner contradictoirement qu'à converger en un rassemblement conscient pour une politique alternative. Pour quelles raisons ? Un diagnostic rigoureux s'impose. La qualité des réponses, l'ampleur et l'efficacité de l'action des prochains mois en dépendent.

Bien des explications apparaissent à la fois pertinentes et insuffisantes.

On met souvent la réticence de nombre de travailleurs à participer à l'action directe sur le compte des difficultés économiques et sociales. Beaucoup font le gros dos sous l'orage du chômage. Certes, mais la proposition par les forces d'opposition d'une politique réellement capable de mener au plein emploi ne secouerait-elle pas cette apathie ?

Pour d'autres, les luttes ne débouchent pas en raison de l'intransigeance patronale et gouvernementale ; d'où le découragement. Mais quel syndicaliste a jamais attendu de cadeaux de la part de son employeur ?

Et puis, notre horizon reste obscurci par l'ombre portée du totalitarisme étouffant la quasi-totalité des pays qui ont mis à mal le capitalisme. Effectivement, le socialisme dans la liberté manque encore de crédibilité. Mais n'est-ce pas d'abord dû au piétinement des forces socialistes devant la conscience, plus claire aujourd'hui qu'hier, des déviations et impasses historiques du mouvement ouvrier ?

Cessons donc de renvoyer à l'extérieur les causes premières de nos difficultés. Cessons aussi de tout expliquer par la division de la gauche et l'échec de mars 1978, en renvoyant toute la responsabilité sur le partenaire.

(*) Secrétaire général de la C.F.D.T.

(Lire la suite page 15.)

C'est la faute à Clovis

LE débat sur la nouvelle droite n'est pas « estival » comme parfois elle le prétend ; il est fondamental. Mais chassant sur des terres très modérées et très chrétiennes, ses jeunes loups se font brebis et leur parrain se fait berger. Depuis que le débat a été non pas lancé mais situé par « le Monde » (1), M. Louis Pauwels s'est, en effet, beaucoup exprimé, sauf dans le journal dont il dirige les services culturels, « le Figaro ». Il y a du La Fontaine dans cet homme-là.

Avant que le débat se poursuive et s'approfondisse, il faut dissiper deux sophismes.

Le premier est constamment exprimé par la nouvelle droite elle-même. Son audience proviendrait tout à la fois du vide idéologique et de la domination culturelle de la gauche. Encore faudrait-il prouver que la gauche — mais quelle gauche ?, — n'a plus d'idéologie et que sa domination a survécu à son élimination progressive des médias. La nouvelle droite existe bien par elle-même.

Le second sophisme est dû aux communistes. La nouvelle droite n'aurait été inventée que pour servir de repoussoir à la droite libérale. Il est vrai qu'il y a ou qu'il y a eu des affinités entre tel ou tel de ses maîtres à penser et tel ou tel homme proche du pouvoir. Mais, fondamentalement, la nouvelle droite s'oppose au « giscardisme » en ce qu'il est libéral et étatique.

Mais par-dessus tout, la nouvelle droite fait grief à la droite classique d'être peu ou prou chrétienne. Elle fait historiquement partir les malheurs de l'humanité de la naissance du Christ. L'une de ses revues doctrinales, « Eléments », apporte même une pierre inédite sur le plan de l'Etat. Les malheurs de la France datent du baptême de Clovis.

« En changeant la religion par opportunisme politique, le roi franc a inauguré le carriérisme étatique qui a ouvert la voie au cosmopolitisme et abouti à la constitution d'un Etat-gérant, filiale française d'un univers multinational découpé en zones d'occupation américaine » ! Henri IV a fait pis, il a « élevé le reniement (« Paris vaut bien une messe ») à la hauteur d'un mythe national » (2).

Etienne Borne a-t-il tort de parler dans « la Croix » des « farces de la nouvelle droite » ? En quoi le débat ne serait qu'estival. Mais le philosophe chrétien conclut : « Voici que le délire néo-païen a cessé de nous divertir. Non pas qu'il soit devenu sérieux, mais il a seulement montré un bout de son masque tragique » (3).

Encore faut-il faire la part du vrai et du faux, de la réalité et du mythe de la nouvelle droite. Ses erreurs, ses énormités, ne sont parfois, comme il arrive, que des vérités affolées.

J. F.

(1) *Le Monde* du 22 juin.
(2) Dans le n° 31 d'*Eléments*, Jean Mabire à propos d'un livre Henri Gobard *la Guerre culturelle* (Editions Copernic).
(3) Etienne Borne dans *la Croix* du 17 août sous le titre « Visionnaires en délire ».

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'éphémère et le permanent

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris change de conservateur en chef. Jacques Lassaigne, qui animait le musée depuis 1972, âgé aujourd'hui de soixante-huit ans, prend sa retraite. Bernadette Contensou, conservatrice du musée depuis sa création, en 1961, est nommée conservateur en chef.

Depuis quelque temps les visiteurs du Musée d'art moderne de la Ville de Paris entrent par la Rotonde, comme, en face, ceux du Musée d'art et d'essai. L'accueil se fait désormais dans un espace plus agréable, qui distribue bien l'accès aux salles, à droite la galerie qui longe l'avenue du président Wilson, à gauche la nouvelle salle courbe qui reçoit les grandes expositions temporaires. En ce moment, du rez-de-chaussée au premier étage de l'ARC, sept expositions sont proposées aux visiteurs.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 11.)

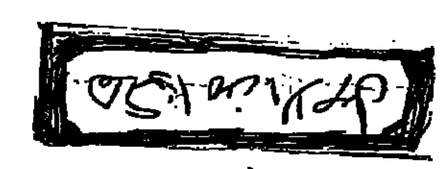
Un voyage vers l'Asie

Chandernagor :

les nostalgies de Chorone Kormacar

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)



SUD-OUEST

Dirigisme et régionalisme

par MAURICE LE LANNOU

QUE Louis Papy, préfacier d'une collection qu'il dirige (je l'ai présentée à mes lecteurs et elle va bravement son chemin), puisse écrire, à propos du volume consacré au « Languedoc et Rousseillon », que les auteurs partent *« à la découverte géographique de notre Midi »*, cela doit bien prouver, puisque ce Midi reste à découvrir, qu'il a bien changé depuis peu. A moins que ce ne soit la géographie elle-même ? Mais il est assez évident que les deux constatations vont de pair. La géographie ne se crut définitive que quand elle eut affaire à un monde somme toute peu mobile. Aujourd'hui elle doit, bon gré mal gré, rendre compte du tumulte.

Comment le géographe pourrait-il, dès lors, échapper à la passion ? Notre vieille géographie régionale tourne sans remords à la régionaliste, et il n'est guère d'ouvrage qui ne sente un tant soit peu son partisan. Pourquoi pas ? Celui-ci, je m'empresse de le dire, garde une digne mesure et ne chante point en occitan, mais on y devine l'ardeur d'enfants du pays à dénoncer tout ce qu'il put et qu'il peut encore y avoir d'erreurs et d'abus dans le patronage exercé par un Etat centralisé sur une région. Il n'est pas sans intérêt que des géographes formés et confirmés sur le tas relèvent l'illusion qui a conduit à prendre pour un décollage économique la bondissante croissance démographique des années 60, à négliger le danger de cette *« tertiarisation sous le soleil »* qui donne au Midi languedocien, et singulièrement à Montpellier, une agitation dont les moteurs sont loin d'être tous du cru. Il n'est pas non plus sans sel qu'ils vitupèrent le béton géant, les géométries et les plaisirs importés de la Grande-Motte, si opposés à *« la lente alchimie de la tuile languedocienne »*. C'est à croire que la géographie appliquée des universitaires montpelliérains et perpignanais n'a guère pesé devant le technocrate de Paris et le promoteur de... nulle part. Je le pense et l'écris depuis longtemps à propos des géographes appliqués [*sic*] de partout. Une discipline vieille comme le monde dans ses fondements, mais sans cesse renouvelée dans ses démarches, est donc invitée non seulement à décrire le monde, mais à en apprécier les changements. Encore faut-il qu'elle se débarrasse du lourd bagage d'images trop reçues, fixées par un système scolaire toujours conservateur et peu accueillant aux nouveautés. Pour ce qui est de notre Midi central, voilà qui est fait, et joliment fait. S'il n'y avait qu'à dénoncer l'erreur, ce ne serait encore rien : les bons géographes n'ont jamais manqué de noter que ce Midi n'est point tout uni, que le vignoble n'y règne pas sans partage, qu'il y a souvent lieu d'en appeler à l'histoire, laquelle montre que la garrigue a précédé la plaine dans les faveurs des hommes, et que la plaine a fini par le céder au littoral. Mais ce qui est inquiétant, c'est la fallacieuse utilisation de stéréotypes sous quoi l'on aperçoit *« des distorsions de taille entre la réalité (...) et le message reçu »*. Entendez le message suggéré par quelque grand intérêt du moment, national ou international, à propos du vin naguère, du loisir et du tourisme aujourd'hui. L'image reçue est alors systématiquement exploitée pour les besoins de la cause, une cause qui n'est point toujours languedocienne et dont les défenseurs font fi de toute géographie.

Peu d'ouvrages montrent avec plus de sereine pertinence que les géographies volontaires s'inspirent rarement des vraies vérités régionales. Dans le cas de ce Midi languedocien et roussillonnais, nous voyons d'abord *« le mythe de la vigne »* naître et s'affirmer, faisant oublier un passé industriel que l'on plante là, comme une archive, sans franchir l'étape de la manufacture à l'usine (le même escamotage eut lieu en Sicile après la conquête piémontaise). Puis c'est la première des *« grandes entreprises »* destinées à réparer les catastrophes de la vigne : l'aménagement hydraulique visant à diversifier l'agriculture languedocienne donne, aux premières années, des résultats *« mirifiques »*, mais il faut bientôt subventionner l'arrachage des vergers : *« les anfractuosités de la garrigue, les décharges près des étangs, s'encombrent de fruits invendus, dénaturés au fuel... »* C'est enfin — 1962 — la mission d'aménagement du littoral, qui a pour objet de faire du tourisme le pivot de la mise en valeur de 200 kilomètres d'une côte ingrate, mais ensoleillée et propre aux déchaînements des hommes et des capitaux. Un échec ? Ce n'est sans doute pas le mot propre, l'aménagement touristique se poursuivant *« dans des conditions meilleures qu'on ne pouvait le penser »*, tout en laissant un goût d'amertume par ses laideurs, ses déviations, ses pollutions, et par les disparités nouvelles qu'il introduit dans un ensemble que les préambules des programmes entendaient intégrer dans une unité régionale restituée et sans failles.

On peut reprocher au « plan de relance » — le mot est bien l'aveu d'une non-réussite — qui, à la fin de 1977, vise à mettre un Languedoc en crise à l'heure européenne de ne point être pur de tout *« opportunisme électoraliste »*. L'inquiétude est sans doute qu'il reste, comme les intentions précédentes, privé de perspectives géographiques et, inscrit dans le cadre d'une artificielle « région de programme », incapable de résoudre les *« déphasages spatiaux »* introduits par des impulsions extérieures dans un espace que l'on aime à reconnaître uni par le soleil et par l'histoire. L'occident du Midi méditerranéen français est brisé, au moment où les consciences régionales, portées vers les sources et les cultures populaires, se réveillent : le littoral bétonné se sépare de plus en plus de la plaine ; l'arrière-pays, « sur ses gardes », ne peut qu'attendre ; le Roussillon se catalanise ; le Languedoc oriental s'appuie sur les valeurs de croissance comme l'urbanisation, l'industrialisation, le tourisme de masse, cependant que l'occidental reste négligé, partagé entre la nostalgie du dynamisme et le désir d'une conservation écologique comportant le respect des équilibres naturels.

La croissance de Montpellier ne suffit pas à donner à la ville le capitanat indiscuté d'un ensemble proprement éclaté. Et cet éclatement d'un système régional, ainsi que la probable insuffisance de taille de la région officielle en face des transformations nécessaires, s'ils peuvent conduire à des replis sur soi, portent aussi à hésiter entre deux options salvatrices : l'insertion dans un « grand Sud-Ouest » récemment défini ou l'intégration dans un « grand delta » appuyé sur Lyon, Nice, Perpignan et Marseille. Ainsi apparaît dans sa lumière dramatique la contradiction interne entre un dirigisme imposé par la fuite en avant de la croissance et les régionalismes que suscitent les inquiétudes du temps présent.

Les géographes peuvent-ils aider à la résoudre ? J'en suis persuadé, si l'on veut bien les lire, du moins ceux qui, comme ceux-ci, se soucient moins de faire de leur discipline une science qu'un compte rendu aussi sincère que possible des démarches des hommes à la surface de notre Terre.

(*) R. Ferras, H. Picheral et B. Vielzeuf, *Languedoc et Roussillon* (collection « Atlas et géographie de la France moderne », dirigée par Louis Papy), Flammarion, 1979, 371 pages.

L'Occitanie à l'ENA

Après notre article intitulé « L'Occitanie à l'ENA » (le Monde du 5 août) nous recevons de l'un de nos lecteurs, M. H. Berenguier, à Paris, la réaction suivante :

Que des fonctionnaires frais émoulus de l'ENA s'intéressent aux parlers du Midi, il n'y a rien à redire, mais je crois qu'ils se font des illusions sur la réalité des faits. L'Occitanie n'a jamais, politiquement, existé. Aux plus beaux jours de ce que nos jeunes administrateurs appellent la culture occitane, le pays était partagé entre des féodaux rapaces qui ne songeaient qu'à s'agrandir aux dépens les uns des autres, sans se soucier, plus que leurs collègues du nord de la Loire, du menu peuple.

En faisant de l'histoire-fiction, on peut imaginer que, si les comtes de Toulouse avaient eu le génie politique d'un Louis XI, ils auraient pu, peut-être, conquérir suffisamment de territoires pour, enfin, absorber les Capétiens et alors, aujourd'hui, la capitale de notre pays, qui ne s'appellerait probablement pas la France, serait quelque part en « Occitanie ».

Quant à la langue, malgré les louables efforts de M. Alain Nouvel pour faire croire qu'il existe une langue « occitane », il suffit de lire son ouvrage : *l'Occitan, langue de civilisation européenne*, pour constater que la marche vers l'unité n'a jamais dépassé les six dialectes, sans compter les sous-dialectes, que distingue son savant auteur.

Les circonstances historiques n'ont pas permis à ces dialectes de devenir une langue. On peut évidemment, à l'heure actuelle, fabriquer un « occitan » comme on a fabriqué un espéranto, mais qui le parlera ?

Le problème est donc moins simple que ne le pensent nos administrateurs, qui semblent vouloir imposer une « véritable démocratie culturelle » par voie de décisions gouvernementales. « *Enfin,* disent-ils, *deux millions de personnes parlent encore la langue d'oc.* » C'est à vérifier, et cela ne fait pas 4 % de nos concitoyens. Combien d'autres, au sud de la Loire, ne parlent que français ? Va-t-on leur imposer une radio et une télévision qu'ils ne comprendront pas ?

Chacun peut, aujourd'hui, avec de bons maîtres, choisir d'étudier la langue et la civilisation de son territoire. Ne rien imposer à ce sujet paraît être la voie de la sagesse...

Un voyage vers l'Asie

Chandernagor : les nostalgies de Chorone Kormacar

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Chandernagor (Bengale-Occidental). — Avais-je mal articulé ? Le chauffeur bengali qui loue sa vieille Ambassador pour 100 roupies la journée me faisait l'œil rond en se pinçant la nuque. Partir à l'aube sur Chowringhee Road, soit, mais vers où exactement ? Non ce n'était pas Chandigarh. J'arrondissais les lèvres en prenant toutes sortes d'accents : « Chan-der-na-gor ! » Tout de même ! A 30 kilomètres de Calcutta, de l'autre côté du fleuve ! J'agitais les bras, scandalisé qu'on réponde à quatre syllabes par des mines aussi opaques. C'était lassant et terriblement symbolique. Je me doutais un peu, depuis mes culottes courtes, que « Chandernagor et les comptoirs des Indes » n'existaient vraiment que dans la tête des instituteurs de province et les vieilles éditions Vidal de La Blache. Pensez-donc ! Une pincée de souvenirs français perdus dans l'océan de cent cinquante millions d'habitants — pas moins — de la vallée du Gange. « Le Monde » lui-même — j'ai vérifié aux archives — n'a pas imprimé depuis 1947 ce petit nom propre qui chante la Marseillaise à lui tout seul. Fallait-il un vague dérangement du cerveau pour s'entêter à mesurer, sur place, la consistance exacte d'un songe si incertain ?

A force de répéter « french colony » en montrant le nord, quelque chose de très enfoui a dû tressaillir dans l'entendement du chauffeur. Pouvais-je deviner, après tout, que les Indiens prononcent, par anticolonialisme sans doute, « Chandannagar ? » Hochement de tête et coup de poing sur le levier de vitesses : nous partions. Enfin ! Je me suis, dès lors, baigné non pas dans le poème de la mer, mais dans une douceur irrésistible qui m'est tombée sur la tête par surprise. Là-bas, en effet, quelques Indiens francophones rêvent encore de Paul Valéry au bord du fleuve et traduisent, sous la lampe « le Quatorze-Juillet » de Romain Rolland, en bengali. On eût dit qu'ils attendaient ma visite de toute éternité pour m'entraîner à petits pas dans ce Marienbad franco-indien, en égrenant des aphorismes sages. Mais point trop de hâte dans le récit de cette journée. Elle fut — basard ou télépathie — mélancolique et romanesque en diable.

***

Trois mots sur la route qu'il serait dommage d'oublier. Que n'écrit-on davantage sur les routes indiennes, fleuves fluides plus vivants que nos macadams ! Les villes au Bengale n'ont jamais la place de s'arrêter vraiment, et les chemins, petits ou grands, sont, aussi loin que pousse le regard, des bras de villes noués l'un à l'autre sur des kilomètres, pseudopodes ou tentacules qui vont porter jusque dans la campagne l'effervescence et les criailleries urbaines. On n'y roule pas vraiment. On y navigue au plus juste, balancé dans une foule qui trottine à l'infini des virages. Cela prend du temps, mais, bon sang, il n'est pas perdu ! L'Inde qui vous arrive alors de tous les côtés et par tous les sens ; cette envie de s'arrêter à chaque kilomètre dans un tohu-bohu de charrettes, bicyclettes et troupeaux défilant sous l'œil de vendeurs sommeilleux ! A vue d'œil et après deux heures de route, nous n'avions donc pas quitté Calcutta, mais le chauffeur tapait déjà sur le volant, triomphal : « Here is Chandernagor ! » Cent mille habitants et des tas d'usines à jute !

J'écarquillais les yeux, c'était donc ça ? Un fronton de pierre rongée où « Liberté - Egalité-Fraternité » s'efface de mousson en mousson, le même corridor de baraques qui continue comme si de rien n'était... Bigre ! J'allais conclure dans la hâte que, « de visu » et tout bien vérifié, Chandernagor n'existait pas en effet, quand, tournicotant dans la ville, nous sommes tombés nez à nez avec l'Institut français. C'est un palais languissant au crépi ocre, entouré de jardins poussiéreux et qui rêvasse à perron ouvert sur le fleuve Hoogly. Un choc tout de même !

Personne sous les colonnes écaillées, si ce n'est un concierge en pyjama indien qui, ponctuel, à 11 heures, libère les cadenas des trois salles du plus inattendu des musées coloniaux. Ses portes s'ouvrent donc pour nous tout seuls, et pour une espèce très délicate de plaisir baladeur. Giraudoux, à coup sûr, en aurait fait deux cents pages ! Je ne suis pas convaincu d'ailleurs que ce soit vraiment un musée, plutôt un attendrissement précautionneux qui ferme les bras, à tout basard, sur toutes les reliques. On fera le tri dans cent ans. Mais, diable, quel inventaire dans les vitrines ! Une pièce de 100 sous posée sur du coton (« french money »), le lit à baldaquin de Dupleix, une « carte descriptive exécutée en 1851 pour éclairer certaines prétentions élevées par le gouvernement français de l'autre côté du fossé qui sert de limite à Chandernagor », un éditorial jauni du « Libération de Pondicherry », qui, le 10 septembre 1951, en appelait à la magnanimité décolonisatrice de la France, le drapeau français de la résidence plié au carré et qui fut amené le 14 août 1947 (1), une aquarelle pâlie du traître bombardement du fort d'Orléans en mars 1757 par trois vaisseaux anglais de haut bord venus sur le fleuve, une photo en couleurs de la tour Eiffel ! et même en sous-verre respectueux, une collection de cartes de visite très compassées : « M. Simon Siva, juge de paix de Chandernagor à compétence étendue », « Valentin Champion, administrateur des colonies », « Louis Bouvin, gouverneur des établissements français de l'Inde et membre du conseil de défense de l'Empire ». Une bonne trentaine à la parade.

Empressement, sollicitude et stupéfaction

J'aurais bien erré des heures et des heures dans ce périmètre d'histoire pétrifiée ; démêlant ce petit rassemblement de siècles que, depuis belle lurette, nul journaliste, historien ou cinéaste ne va plus jamais parcourir. Normal ? Irait-on perdre son temps à Chandernagor quand, tout autour, les famines et les cyclones du Bengale sollicitent l'attention ? Débarquant ici, comme si j'incarnais le Quai d'Orsay à moi tout seul, j'ai l'impression de créer un événement si considérable qu'il agite en un clin d'œil toute la ville d'empressements respectueux, de sollicitude et de stupéfaction. Un jeune instituteur, boutiquier à mi-temps sur la rue principale, s'est offert comme guide. Il trottine à côté de moi, tout ébloui, s'offre à porter mon sac, prononce « Paris » en mouillant ses lèvres et devance toutes les questions imaginables. Oui, quelques vieillards parlent encore français à Chandernagor, non il ne reste rien du fort d'Orléans sinon un pan de mur écroulé, mais un boulanger local, impavide, cuit encore son pain à la mode parisienne. Que sais-je encore ?

A midi et demi, une voiture s'arrête devant l'Institut, m'apportant son ancien directeur, Kali Chorone Kormacar, président de l'Association indienne des professeurs de français, qui est confus et — j'en jurerais — ému jusqu'aux larmes. Il faut dire qu'il est juridiquement le dernier citoyen français de la ville. M'a-t-on assez bien accueilli ? Me faut-il des photos, des dossiers, des bibliothèques entières ? Vais-je vraiment parler de Chandernagor à des lecteurs de France ? Il insiste doucement : si je voulais bien rester une semaine entière, il me raconterait pendant des nuits l'histoire de ce comptoir méconnu qui fut aussi, le sait-on à Paris, le refuge de tous les révolutionnaires indiens en lutte contre l'occupant britannique ?

Voici quinze ans que Kali Chorone Kormacar, avec acharnement, rassemble toutes les miettes d'un passé qui n'intéresse plus grand-monde. En mai 1968, en pleine fête des barricades, il a même fait le voyage de Paris et couru plusieurs jours de bibliothèque en Sorbonne pour recopier vieux grimoires et documents chandernagoriens. Imaginait - on alors sur le Boul' Mich' que, au milieu des charges de C.R.S., un monsieur timide se faufilait vers les Archives nationales pour collationner, feuille à feuille, des choses comme le « plan de Chandernagor et ses dépendances appartenant à la Compagnie de France dans le royaume du Bengale » (1722) ?

Comptoir lilliputien face à Calcutta

Grand tour de ville avec cet érudit chuchotant et le jeune instituteur, plus attentif à l'événement que s'il assistait au débarquement sur la lune de Rabindranath Tagore en personne. A vrai dire, on tourne dans tous les sens, mais un peu à vide. Hormis l'Institut et son musée, il ne reste guère dans la ville de cicatrices de ces trois cent cinquante années de présence française. Un vieux mur, ici ou là, un passant trop blond, une enseigne à consonance vaguement francophone. Comme si la France n'avait jamais posé qu'une patte de mouche sur ce rivage modeste, comptoir lilliputien, qui ne pesa jamais très lourd, si loin de la mer, face à la « grande surface » du Calcutta britannique.

Peu de souvenirs et de traces donc, mais, tout de même, M. Kormacar en chair et en os, bien assez nostalgique pour incarner la France à lui tout seul. Il me parle de ses photocopies ramenées de Paris, de ses manuscrits pointilleux et de cette entreprise audacieuse, format N.R.F., un « Journal de l'Institut français de Chandernagor », qui ne vécut que le temps d'un premier numéro en 1970. « Le gouvernement du Bengale, murmure-t-il navré, n'est pas du tout intéressé par les souvenirs de l'époque française... »

Quelque chose, aujourd'hui, préoccupe visiblement M. Kormacar : m'inviter pour plusieurs heures dans son Ashram — l'un des plus anciens du sous-continent — dont le grand parc borde la rivière. « Nous pourrons, me dit-il, parler un peu de philosophie et du rôle considérable de Chandernagor comme foyer culturel et berceau du nationalisme indien. » Nous y courons donc au tout début de l'après-midi tandis que la ville, autour, paraît s'assoupir un peu dans la chaleur, avec les conducteurs de pousse-pousse arrêtés sous les banians du fleuve et qui dorment, bras croisés, sur leur guidon.

Passée la porte de Samgha Pragartak (2), fondé au début du siècle, nous tombons sur des groupes de vieux Indiens enveloppés de linge blanc, qui déambulent rêveusement autour des temples. Il y a là de grands chirurgiens de Calcutta, des chefs d'entreprise, des polyglottes modestes et même, pieds nus, un spécialiste de physique moléculaire qu'on pourrait prendre à première vue pour un paysan du Bengale. Tous font retraite loin des curieux et méditent — ensemble — l'enseignement du gourou Sri Motilal Roy, dont la statue de cire, saisissante de vie, trône derrière les grilles d'un oratoire (est-ce le mot juste ?).

On va croire, dis-je à Chorone Kormacar, que je traque décidément d'un pays à l'autre le mysticisme et la spiritualité. Le hasard, et lui seul, pourtant, m'amène tous les deux ou trois jours, et de Rome à Chandernagor, vers ces minorités silencieuses qu'occupent la méditation et la foi. Je lui promets d'écrire cela sans faire d'histoire en suggérant seulement qu'il y a entre les deux bouts du monde suffisamment de sages pour que, Parisiens agités, nous en tirions quelques leçons. Kormacar est ravi : « Remarquez bien, murmure-t-il, que la religion, pour nous, n'est qu'un moyen, un véhicule ; ce qui compte c'est de devenir homme, d'être homme complètement. Vous comprenez ? » Aujourd'hui, en tout cas, dans les jardins de ce Samgha qui consacre ses ressources aux enfants handicapés mentaux, chacun de nos interlocuteurs impressionne très fort. Comment dire ? Une sorte de sérénité bienveillante, d'équilibre absolu. Kormacar se méfie pourtant de mes impressions peut-être hâtives. « Ici, cela a toujours été un endroit révolutionnaire. Tous les grands poètes, les écrivains et les militants indiens sont passés un jour ou l'autre par le Samgha. »

Comme pour me convaincre davantage du lien historique entre l'hindouisme et l'éveil du sentiment national en Inde, il m'entraîne vers un bâtiment sans étages, fleuri de bouquets anonymes, reposoir étrange où l'on pénètre déchaussé. C'est là, dans cette pièce sans fenêtres, que se réfugia en février 1910 le grand Sri Aurobindo, maître du yoga, commentateur des upanishads et fondateur du célèbre Ashram de Pondicherry. Il était alors pourchassé par les autorités britanniques et fuyait Calcutta dans une barque lancée sur le fleuve Hoogly. Ses trente-neuf jours reclus passés à Chandernagor, la longue correspondance clandestine qu'il entretint alors — grâce au système postal français — avec le gourou Sri Motilal Roy, font encore, soixante-dix ans après, l'objet d'un culte attentif. « Vous comprenez, ajoute encore Kormacar, d'une certaine manière, c'est ici, dans cette chambre, qu'est née l'Inde moderne et l'esprit d'indépendance. » Pour tout le monde ici — une fois n'est pas coutume, — la France, si j'ai bien compris, a moins laissé le souvenir d'une puissance coloniale que d'une grand-mère prestigieuse des révolutions, protectrice (contre les Anglais bien sûr) des nationalistes persécutés.

La visite et les conversations se prolongent. « Pourquoi ne restez-vous donc pas deux ou trois mois parmi nous ? » On me presse d'envoyer au moins vers Chandernagor de jeunes Français bénévoles qui pallieraient l'amenuisement des vocations locales. On m'amène surtout saluer en grande pompe le président du Samgha, Arun Chandra Dutt. C'est un vieillard squelettique, appuyé sur des coussins et entouré d'un respect précautionneux. Il me prend la main et m'assure de la protection de Krishna. Quand le drapeau français flottait encore sur ce comptoir des Indes, le vulnérable Chandra Dutt était conseiller général de Chandernagor. M. l'administrateur civil de l'époque se rendait-il vraiment compte que vivait, sous sa juridiction, un conseiller républicain pas tout à fait comme les autres ?

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*

(1) Cédé en 1628 par Aureng-Zeb à la Compagnie des Indes, qui y fonda un comptoir en 1676 ; Chandernagor fut prise par les Anglais en 1757 et ses fortifications détruites. Rendue en 1763, la ville fut reprise et rendue à nouveau par les traités de Versailles, d'Amiens et de Paris. Rattachée administrativement au gouvernement français de Pondichéry, elle fut rendue à l'Inde par le traité de cession du 14 juillet 1952.

(2) Equivalent d'un Ashram, le Samgha, selon la propre définition de ses membres, est une « communauté d'individus rassemblés autour d'un idéal spirituel ».

Le Monde

étranger

LES MASSACRES D'ENFANTS DE BANGUI

La «mission de constatation» africaine confirme la réalité des atrocités ordonnées par Bokassa Ier

Dakar. — M. Youssoupha Ndiaye, président du tribunal de première instance de Dakar, qui conduisait la commission d'enquête sur les événements de Bangui, constituée conformément à une décision du sommet franco-africain de Kigali, a rendu public, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 16 août, en fin de matinée, à Dakar, le rapport de la « mission de constatation » qu'il avait conduite, au mois de juin, dans la capitale centrafricaine, et qui comprenait également des magistrats ivoirien, libérien, rwandais et togolais (nos dernières éditions du 17 août). Ce rapport reconnaît, pour l'essentiel, la véracité des faits dénoncés par Amnesty International et conclut à la participation personnelle *« quasi certaine »* de l'empereur Bokassa Ier aux massacres du mois d'avril dernier.

Dans un résumé de ce rapport, qui a été remis aux journalistes à l'issue de la conférence, M. Ndiaye et ses quatre collègues distinguent trois étapes principales dans le déroulement des événements.

Tout d'abord, rappellent-ils, les 17 et 18 janvier dernier, des élèves qui avaient été renvoyés des établissements scolaires de la capitale centrafricaine, faute de porter un uniforme rendu obligatoire un peu plus tôt (et fabriqué par une firme appartenant à l'empereur) ont organisé des manifestations pacifiques dans les principales artères de Bangui. Très rapidement, les étudiants, dont les bourses n'avaient pas été payées depuis plusieurs mois, et de nombreux fonctionnaires, qui n'avaient pas perçu leur solde depuis longtemps, se

De notre correspondant

sont joints aux cortèges. Deux jours plus tard, à la suite de l'*« intervention brutale des forces de l'ordre »*, ces manifestations, qui s'étaient déroulées jusque-là dans le calme, se transformaient en une véritable émeute, dont le bilan devait être extrêmement lourd : au moins cent cinquante personnes de tous âges ont été alors tuées, estime la commission, qui relève des scènes tout particulièrement atroces.

Les « arrestations monstres »

Dans une seconde étape, que la commission qualifie de *« période intermédiaire »*, et qui s'étend de janvier à avril, on a assisté à une politisation accélérée du mouvement, qui est devenu de plus en plus populaire : des réunions de protestation se tiennent alors en permanence dans de nombreux quartiers de la capitale, et des orateurs, le plus souvent improvisés, réclament avec de plus en plus de véhémence l'abdication de l'empereur, dont la voiture est fréquemment lapidée et dont les divers domiciles qu'il possède dans la ville sont attaqués et saccagés. Çà et là commencent même à s'élever des barricades.

Et c'est alors que — la troisième et dernière étape de cette tragédie — survinrent les *« arrestations monstres »* des 17, 18 et 19 avril. La commission détaille la façon atroce dont des enfants ont été *« abattus, passés à tabac, mutilés, torturés »* et avance le chiffre de cent morts.

Elle tient pour *« quasi certaine »* la présence de l'empereur, à trois reprises, à la prison de Ngaragba, ainsi que sa participation aux massacres qui, sous sa direction, auraient continué à Berengo même, dans son palais.

L'armée zaïroise impliquée

D'autre part — ce qui paraît être également d'une extrême gravité aux yeux des observateurs dakarois, — le président Ndiaye a assuré, en réponse à la question d'un journaliste, que des éléments des forces armées zaïroises avaient bien participé — contrairement à tous les démentis qui avaient été apportés à l'époque par les dirigeants de Bangui et de Kinshasa — à la répression des émeutes de janvier, donnant même à ce sujet des précisions, fondées elles aussi sur des témoignages nombreux et concordants.

En l'absence de Dakar du président Senghor et du premier ministre, M. Abdou Diouf, qui sont l'un et l'autre actuellement en congé en Europe, aucune réaction officielle sénégalaise n'avait encore été enregistrée ce vendredi matin à la suite de ces révélations. Dès qu'il fut informé des premières conclusions de la commission d'enquête, le chef de l'Etat sénégalais rappela, il y a quelques semaines, son ambassadeur à Bangui.

En outre, on a tout particulièrement remarqué ici la présence, à la conférence de presse de M. Yousoupha Ndiaye, de plusieurs journalistes de la radio et de la télévision centrafricaines venus spécialement de Bangui.

PIERRE BIARNÈS.

LE TEXTE DU RAPPORT

Abattus, mutilés, torturés asphyxiés...

Voici les principaux extraits, transmis par l'A.F.P., du rapport de la « mission de constatation » sur les événements de Bangui :

« La mission estime que cinquante personnes au moins, de tous âges, ont été tuées pendant les émeutes de janvier.

» La répression, qui a été sévère, a été également marquée de trois scènes qui nous sont apparues particulièrement atroces :

» — Un enfant de huit ans a été abattu à bout portant par le chef d'état-major de l'armée, qui le connaissait pourtant et qui est allé prévenir ses parents (...);

» — Une fille de treize ans a été abattue par une balle dans le dos, dans son propre domicile et devant son père ;

» — En pleine émeute, des soldats ont tiré sur les membres de la Croix-Rouge portant leur insigne.

» Il est établi que des enfants en bas âge ont été arrêtés dans les autobus et dans les maisons pendant que les parents étaient au travail (entre le mois de janvier et le mois d'avril).

» Transportés dans les casernes de l'armée et de la gendarmerie et à la prison de Ngaragba (près de Bangui), *ils ont été abattus, passés « à tabac », mutilés, torturés et entassés dans d'étroites cellules où certains sont morts, asphyxiés.*

» Le registre de la prison de Ngaragba mentionne cinquante-deux arrestations, dont des enfants de douze à quinze ans et des « godobets » (vagabonds). *Aucun décès n'y a été enregistré. Cependant, la « mission de constatation » est parvenue à la conclusion que deux cent cinquante-deux personnes environ, dont une majorité d'enfants, ont été arrêtées et détenus à la prison de Ngaragba. Elle peut également conclure qu'il y a eu entre cinquante et deux cents morts à la prison de Ngaragba, le chiffre de cent morts lui paraissant le plus proche de la réalité.*

Participation « quasi certaine » de l'empereur

» Les témoignages nombreux, précis, objectifs et concordants permettent d'affirmer que les enfants massacrés ont été enterrés à la sauvette dans des fosses communes éparpillées à plusieurs endroits ou jetés dans le fleuve. Ces mêmes témoignages signalent la présence de l'empereur à trois reprises, à la prison de Ngaragba, ainsi que sa participation aux massacres qui auraient continué à Berengo même (résidence impériale), sous sa direction.

» En conclusion, la « mission de constatation » estime qu'au mois de janvier 1979 à Bangui, les émeutes ont été atrocement réprimées par les forces de l'ordre et qu'au mois d'avril 1979 des massacres d'une centaine d'enfants ont été perpétrés sous les ordres de l'empereur Bokassa et avec sa participation quasi certaine. »

LE PRÉSIDENT MOBUTU DÉMENT LA PARTICIPATION DE TROUPES ZAÏROISES AU MASSACRE

Le général Mobutu, président de la République du Zaïre, a formellement démenti, jeudi 16 août, la participation de soldats zaïrois aux massacres de Bangui, en janvier dernier.

Dans une communication téléphonique avec l'A.F.P., depuis Lausanne, où il se trouve actuellement, le chef de l'Etat zaïrois a affirmé que les propos tenus, à ce sujet à Dakar, par M. N'Diaye, président de la *« mission de constatation »*, n'étaient *« pas sérieux »*.

Il a indiqué que si un avion C-130 zaïrois se trouvait à Bangui, le jour du massacre, c'était uniquement dans le cadre d'une *« escale technique »*, l'appareil rentrant des Etats-Unis où il avait été révisé.

« LE FIGARO » : le Waterloo de l'empire.

« La promesse de Kigali a été tenue : on a constaté les faits ou l'on a essayé de le faire. Valéry Giscard d'Estaing, qui aurait pu en deviner l'imminence, peut tout de même en être satisfait, si l'on songe que ni les Nations unies ni l'O.U.A. ni le Commonwealth ne se sont encore permis ce que vient de faire le « Club » franco-africain : affirmer qu'un de ses membres n'est décidément pas un gentleman. (...)

» Qu'un bonne partie des forces françaises basées au Tchad soit parachutée sur Bangui, ce week-end ou la semaine prochaine, ne serait guère étonnant. On assisterait à un facile Austerlitz. Et à un Waterloo politique imprévu pour les gens qui guettent depuis longtemps la fin de l'empire. »

(JEAN-MARC KALFLECHE.)

Le conflit du Sahara occidental

L'ALGÉRIE DEMANDE A L'ONU D'EXIGER LE « RETRAIT IMMÉDIAT DES TROUPES D'OCCUPATION MAROCAINES ».

L'Algérie a appelé, jeudi 16 août, l'Organisation des Nations unies à *« assumer toutes ses responsabilités »* face à *« l'invasion militaire »* par le Maroc de la partie sud du Sahara occidental et à exiger *« le retrait immédiat et total de toutes les troupes d'occupation marocaines de l'ensemble du territoire du Sahara occidental »*.

Cet appel est contenu dans un message adressé par le ministre algérien des affaires étrangères, M. Mohamed Benyahia, au secrétaire général de l'ONU. Le chef de la diplomatie algérienne estime qu'un tel retrait est *« une des conditions préalables pour un retour véritable à la paix et pour la mise en œuvre effective des résolutions de l'ONU sur le problème de la décolonisation du Sahara occidental »*. Il déclare que *« l'acte belliciste du Maroc, aux répercussions les plus graves, intervient au lendemain de l'accord de paix conclu entre le gouvernement mauritanien et le Front Polisario, accord qui a été accueilli avec espoir et satisfaction par l'ensemble de la communauté internationale »*.

Selon le ministre algérien, *« en évoquant un prétendu droit de préemption pour envahir la partie sud du Sahara occidental après s'être déjà, en 1975, substitué aux colonialistes par sa démarche et par ses méthodes, le Maroc renoue aujourd'hui avec des pratiques universellement condamnées, telle l'Anschluss ou, plus proche de nous, l'annexion de la Namibie par l'Afrique du Sud ou encore la politique d'annexion et d'occupation des territoires arabes menée par Israël à coup d'agressions successives »*.

Simultanément, le secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères a convoqué les ambassadeurs à Alger des pays membres du Conseil de sécurité pour attirer leur attention sur l'*« extrême gravité de la situation »*. Dans un message au président libérien, M. William Tolbert, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le président Chadli appelle les Etats africains à relever le *« défi lancé par le Maroc à l'Afrique tout entière »*. Enfin un communiqué publié jeudi soir à Alger à l'issue d'une réunion extraordinaire du bureau politique du F.L.N. adresse une mise en garde aux *« aventuriers de Rabat »*.

● *A Rabat*, M. Boucetta, chef de la diplomatie marocaine, a déclaré jeudi devant la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants : *« les positions rapides et efficaces prises par le Maroc ont modifié toutes les données et placé le problème dans son véritable contexte, à savoir un conflit entre le Maroc et l'Algérie. — (A.F.P., Reuter.)*

Nigéria

L'élection à la présidence de M. Shagari est contestée par ses adversaires

M. Alhaji Shehu Shagari, dirigeant du parti national du Nigéria (N.P.N.), a été officiellement proclamé chef de l'Etat le jeudi 16 août, à Lagos. Les résultats du scrutin du 11 août, cependant, sont contestés par les quatre adversaires du vainqueur. M. Shagari doit prendre ses fonctions le 1er octobre, mettant ainsi fin à treize années de régime militaire.

Une lacune de la loi électorale nigériane risque de ternir la victoire de M. Shagari au scrutin du 11 août. Avec environ 5,7 millions de voix, sur les 16,8 millions de suffrages exprimés (1), il devance pourtant sensiblement ses quatre rivaux, et d'abord le principal d'entre eux, le « chef » Obafemi Awolowo, leader du parti uni du Nigéria ((U.P.N.), qui a obtenu 4,9 millions de voix. Mais les textes prévoient que, pour être proclamé président, il faut avoir obtenu au moins 25 % des suffrages dans *« le tiers au moins des dix-neuf Etats de la Fédération »*. Or M. Shagari n'a obtenu cette majorité du quart que dans douze Etats (et un peu plus de 20 % dans un treizième, celui de Kano).

Les adversaires de M. Shagari exigent donc que soit mis en route le mécanisme du second tour — une élection par les parlementaires des Assemblées d'Etat. La commission électorale fédérale, pourtant, a retenu l'interprétation favorable à M. Shagari qu'elle a proclamé élu, tandis que ses adversaires, fulminant contre une *« mathématique politique frauduleuse »*, ont annoncé qu'ils allaient se pourvoir devant les tribunaux.

Agé de cinquante-quatre ans, le nouvel élu était considéré comme le plus conservateur des cinq candidats. Bien que le programme du N.P.N. défende une *« économie mixte »*, M. Shagari s'est fait l'avocat de la libre entreprise et le défenseur des investissements étrangers (il a été le directeur de la firme Peugeot du Nigéria). Le leader du N.P.N. a annoncé à la fois qu'il relancerait le secteur agricole (vital pour le pays mais négligé depuis le « boom » pétrolier) et qu'il pousserait la production d'hydrocarbures.

En politique étrangère, M. Shagari est un partisan de la continuité. Le Nigéria restera, en particulier, un membre actif de l'OPEP. Mais le nouvel élu entend mener une politique plus dure que ses prédécesseurs militaires sur la question rhodésienne. Ses biographes rappellent, en outre, qu'il a, en vain, défendu la création d'une cour d'appel fondant ses décisions sur la loi islamique. Originaire de l'Etat de Sokoto, au nord-ouest de la Fédération, M. Shagari est un musulman convaincu.

D'abord enseignant, M. Shagari, qui est fils d'un chef de village, a été élu député pour la première fois en 1954. Dès avant l'indépendance acquise en 1960, il a occupé des fonctions ministérielles. Lorsque le général Ironsi s'est emparé du pouvoir, en 1966, il était ministre des travaux publics et l'un des très proches collaborateurs de Sir Abubakar Tafewa Balewa, premier ministre, tué dans le coup d'Etat. En 1971, il est revenu au gouvernement ; il est resté, jusqu'en 1975, ministre des finances du général Gowon.

Le nouveau président doit prendre ses fonctions le 1er octobre prochain, après treize années de régime militaire. Il est élu pour quatre ans.

(1) Il y a environ quarante-huit millions d'électeurs au Nigéria. Le scrutin du 11 août était le dernier d'une série de cinq consultations organisées par les militaires pour permettre le retour à un régime civil.

Zimbabwe-Rhodésie

● LA POLICE DU ZIMBABWE-RHODÉSIE a arrêté jeudi plusieurs membres et responsables de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), dirigée par le révérend Ndabaningi Sithole. M. James Dzvova, le porte-parole de la ZANU, a indiqué que plusieurs auxiliaires militaires de la région occidentale de Gokwe ont été également arrêtés jeudi. La ville de Gokwe avait connu récemment une mutinerie des auxiliaires africains. Cent quatre-vingt-trois d'entre eux avaient trouvé la mort (*le Monde* daté 22-23 juillet). M. Dzvova a précisé que plusieurs responsables de la ZANU dans la ville de Sinoia (nord-ouest du Zimbabwe-Rhodésie) ont été arrêtés il y a deux jours.

Par ailleurs, la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), élément du Front patriotique, a annoncé qu'elle n'acceptera aucun cessez-le-feu avant la conférence constitutionnelle, convoquée le 10 septembre à Londres. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

LES TROUPES SYRIENNES BOMBARDENT LES QUARTIERS CHRÉTIENS DE BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — L'affrontement des 14 et 15 août entre l'armée libanaise et les milices maronites au port de Beyrouth (*le Monde* du 16 août) a été suivi, le jeudi 16 août, par un combat entre les milices et les troupes syriennes de la FAD dans les ruines du centre-ville. Après une douzaine d'heures de bombardements intensifs des quartiers chrétiens, un calme très relatif s'est instauré.

La nuit de jeudi à vendredi et le début de la matinée de ce jour semblent confirmer le retour à la « routine » des escarmouches. Des obus sont de nouveau tombés dans les quartiers chrétiens proconfier tout le centre-ville à un mort et six blessés.

Le gouvernement a lancé un appel aux ouvriers du port pour la reprise du travail samedi. Ayant réglé le conflit entre l'armée libanaise et les milices chrétiennes, les autorités essayent de saisir l'occasion des derniers événements pour convaincre la Syrie d'une part et le Front libanais de l'autre de la nécessité de confier tout le centre ville à l'armée afin de prévenir de nouveaux heurts. Le colonel Sami Khatib, commandant de la FAD, s'est rendu à cet effet à Damas. Les chances de succès de cette tentative paraissent faibles.

L. G.

Egypte

VINGT-TROIS PERSONNALITÉS DE GAUCHE ARRÊTÉES

Le Caire (A.F.P., Reuter). — Vingt-trois personnalités du parti de la gauche égyptienne (Rassemblement national progressiste unioniste) ont été arrêtées le jeudi 16 août, indique un communiqué distribué à la presse étrangère au Caire.

Selon ce texte, les domiciles ont été fouillés avant les arrestations. Parmi les personnalités arrêtées figurent notamment Me Chehata Haroun, quatre journalistes, dont M. Rifaat El Said, un ancien membre du Parlement, M. Aboul Ezz El Hariri, qui fut député d'Alexandrie.

***Le* ministère de l'intérieur s'est refusé à fournir la moindre explication au sujet de ces arrestations.**

Iran

L'imam Khomeiny appelle les peuples musulmans à «renverser les gouvernements corrompus et tyranniques»

Des centaines de milliers d'Iraniens ont défilé ce vendredi 17 août dans de nombreuses villes du pays pour célébrer la *« Journée de la Palestine »* — décrétée par les pouvoirs publics, — ainsi que le dernier vendredi du mois du ramadan. Les manifestations ont été organisées par une cinquantaine de partis et de groupements islamiques.

A cette occasion, l'imam Khomeiny a lancé jeudi un *« appel à tous les peuples musulmans opprimés »* pour qu' *« ils renversent les gouvernements corrompus et tyranniques dans le monde islamique »*. Une fois de plus, il a vigoureusement critiqué les Etats-Unis et Israël. Il a insisté pour que *« l'Islam se dresse contre les grandes puissances et anéantisse leur agents, surtout au Sud-Liban, où les Libanais et les Palestiniens sont victimes des Israéliens criminels »*. *« Si nous le voulons*, a-t-il poursuivi, *nous pourrions extirper en quelques heures les agents américains en Iran et dans les pays satellites des Etats-Unis. »* L'imam Khomeiny a dénoncé à cette occasion *« la faiblesse et la corruption des gouvernements arabes »* face à Israël.

« Le guide de la révolution » s'en est pris par ailleurs aux *« intellectuels pro-américains »*, qui devraient, selon lui, mettre un terme à leurs *« bavardages »* s'ils ne veulent pas *« finir dans les poubelles de l'oubli »*. *« Nous les avons laissés tranquilles et nous les avons jusqu'ici traités avec indulgence, dans l'espoir qu'ils renonceraient à leurs activités diaboliques (...). Je les avertis que le peuple iranien et moi-même auront le dernier mot. »*

Un message de M. Fidel Castro

L'imam Khomeiny vient de recevoir de M. Fidel Castro un message dans lequel le leader cubain se félicite de l'établissement prochain des relations diplomatiques entre les deux pays, ce qui leur permettrait de mieux poursuivre *« leur campagne contre l'impérialisme, le sionisme et l'apartheid »*. L'Iran participera à la prochaine conférence des non-alignés, qui doit se tenir le mois prochain à La Havane.

Le parti communiste iranien Toudeh a, pour sa part, publié un communiqué dénonçant la manifestation organisée dimanche dernier par le Front national démocratique (centre gauche) qualifiée *« d'initiative contre-révolutionnaire »*. Par la même occasion, le Toudeh justifie la fermeture du quotidien *Ayandegan* qui avait suscité la protestation du Front national démocratique.

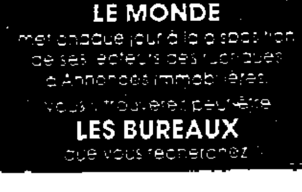
D'autre part, la situation au Kurdistan s'aggrave. Des guerriers kurdes autonomistes, les *« Pechmerga »*, après avoir assiégé la ville de Paveh, près de la frontière irakienne, ont pris d'assaut la localité et ont désarmé une garnison de *« Pasdars »*, les miliciens musulmans. Toujours selon des sources kurdes, les guérilleros kurdes ont occupé le quartier général de la police et de la gendarmerie. Les autorités, cependant, démentent la nouvelle selon laquelle la ville serait entièrement passée sous le contrôle des *« Pechmergas »*. Les combats ont fait treize morts et cinquante blessés. On apprend de source gouvernementale que des renforts de *« Pasdars »* n'ont pu atteindre Paveh, les routes menant à la ville étant sous contrôle kurde. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

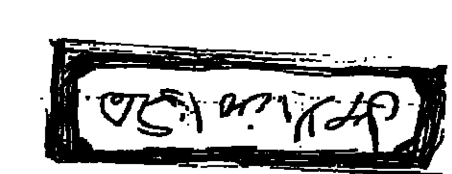
Soudan

LE CHEF DE L'ARMÉE PROCLAME SA LOYAUTÉ AU PRÉSIDENT NEMEIRY

Khartoum *(Reuter)*. — Le chef d'état-major général de l'armée soudanaise, le général Ali Malik, a, le mercredi 15 août, publiquement apporté son soutien au président Nemeiry, actuellement aux prises avec une grave crise sociale et politique (*le Monde* du 14 août). Dans une déclaration radiodiffusée, le général Malik affirme que les forces armées *« s'opposeront aux traîtres et aux conjurés »* et joueront leur rôle de *« garde-fou de la révolution »*. Ces assurances interviennent après la destitution de toutes ses fonctions, dimanche, du premier vice-président, M. Abdel Gassem Mohamed Ibrahim, et alors que Khartoum connaît une accalmie qui a suivi dix jours d'émeutes estudiantines. Le maréchal Nemeiry avait alors décrété l'état d'alerte dans les forces armées.

Sur le front social, un certain apaisement semble s'amorcer avec l'annonce de la fin de la grève de cinq jours observée par les cheminots. Toutefois, ces derniers envisagent de renouveler leur mouvement pour une durée analogue dans le courant du mois si leurs revendications (une augmentation de 50 % de leurs salaires) ne sont pas satisfaites.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

La démission de M. Young ranime les divergences entre les communautés noire et juive

De notre correspondant

Washington. — Les remous causés par l'« affaire Young » créent de nouvelles difficultés à M. Carter à un moment où celui-ci n'en avait guère besoin. Même ceux qui soutiennent la décision du président de se séparer de son ambassadeur à l'ONU — c'est le cas de la plupart des grands journaux et des congressistes les plus influents — estiment que cette décision survient trop tard et dans des conditions trop discutables pour être efficaces.

Une première difficulté provient de M. Young lui-même. Comme il était à prévoir, la perspective de sa liberté retrouvée a délié encore davantage la langue de l'ambassadeur turbulent. Dans une interview à la chaîne des journaux Cox, il s'est prononcé pour la normalisation rapide des relations avec le Vietnam, pour la levée de l'embargo contre Cuba, contre le nouveau missile MX et l'augmentation des dépenses militaires. Toutes choses qui vont directement à l'encontre de la politique officielle. Mais il y a plus gênant encore : M. Young reste à son poste jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé un successeur et que ce dernier ait été confirmé par le Sénat, c'est-à-dire jusqu'à la mi-septembre environ. Il est supposé observer pendant tout ce temps la ligne définie par la Maison Blanche, notamment au Conseil de sécurité, qu'il préside ce mois-ci.

Or, l'instance suprême de l'ONU reprend, le 23 août, l'examen de la question palestinienne, celle-là même qui a précipité la chute de M. Young, et ce dernier n'a nullement modifié son point de vue à ce sujet. Comme on lui demandait, jeudi 16 août, au cours d'une conférence de presse, à New-York, s'il recevrait M. Terzi, l'observateur de l'O.L.P., il a estimé qu'il serait *« inconscient »* de sa part, en tant que président du Conseil de sécurité, de refuser une rencontre : *« Quiconque veut venir me consulter n'a qu'à appeler le secrétariat de l'ONU pour un rendez-vous et j'y serai »*, a-t-il dit. Le département d'Etat a aussitôt répondu par la voix de son porte-parole, M. Reston, que le président du Conseil de sécurité n'est supposé avoir de contact qu'avec *« les Etats membres des Nations unies »* (l'O.L.P. n'étant pas un Etat s'en trouve donc exclu) ; il pourra, certes, au cours des débats *« donner la parole à l'O.L.P., conformément aux pratiques établies »*, mais le gouvernement américain *« ne voit pas le besoin pour lui d'avoir d'autres rapports »* avec cette organisation. Compte tenu de la personnalité de l'ambassadeur, cette assertion est beaucoup plus un vœu qu'une certitude...

Les remous sont encore plus profonds dans la politique intérieure américaine, surtout au sein de la communauté noire, dont les dirigeants ont tenu de nombreuses réunions depuis mercredi. M. Young, qui est revenu à la Maison Blanche jeudi soir pour participer à une réunion prévue depuis longtemps sur la stratégie électorale, aura fort à faire pour convaincre, comme il l'a promis, ses *« frères de couleur »*, de soutenir M. Carter l'an prochain.

De très nombreux Noirs sont persuadés que le président a forcé M. Young à démissionner et demandent, comme l'a fait M. Vernon Jordan, président de l'Urban League, pourquoi aucune sanction n'a été prise contre M. Wolff, l'ambassadeur américain à Vienne, coupable, lui aussi, d'avoir eu des contacts *« non autorisés »* avec l'O.L.P., mais qui se trouve être un Blanc. D'autres font observer que M. Young a reçu l'auréole du martyr et se pose plus que jamais en figure de proue de toute la communauté noire. *« Nous n'avons pas eu de symbole comme lui depuis Martin Luther King »*, a dit un pasteur de Washington. M. Carter pourrait tirer de cette situation certains bénéfices, mais cela dépendra de la conviction et de l'habileté avec lesquelles M. Young défendra son ancien patron.

Un dialogue dans l'impasse

Une autre conséquence importante est la faille, pour la première fois admise officiellement, que l'affaire a fait apparaître entre les communautés noire et juive. M. Young était bien conscient de ce danger puisque, tout en informant complètement son collègue israélien à l'ONU, M. Blum, de son entrevue avec M. Terzi, il lui avait demandé de ne pas ébruiter l'affaire, dans l'intérêt même d'Israël : *« Je lui ai dit,* a-t-il révélé à New-York, *qu'un scandale à ce propos ne pourrait que susciter des soutiens à l'O.L.P., là où ceux-ci n'existent pas encore. C'est le gouvernement israélien qui a décidé d'en faire une affaire publique. »* Pourtant, M. Young a encore tenté de limiter les dégâts. Mercredi soir, il téléphonait à plusieurs dirigeants et maires noirs de grandes villes pour demander de ne pas faire de son cas un sujet de litige entre Noirs et juifs.

Cet effort n'a été que partiellement couronné de succès. M. Joseph Lowery, président de la Conférence pour la direction chrétienne du sud (S.C.L.C.), l'organisation fondée par Martin Luther King, a conclu un discours à Norfolk en Virginie, mercredi soir, par ce qu'il a appelé *« un mot à l'adresse des juifs » : « Nous avons été alliés dans notre lutte en raison de la similitude de nos histoires,* a-t-il dit. *Vous avez traversé la mer Rouge, nous le Mississippi. Mais quelque chose s'est produit en route... Si pour maintenir notre amitié, nous devons nous abstenir de parler aux Arabes, alors il faut réexaminer cette amitié. »* M. Lowery, qui a posé aussi la question des relations entre Israël et l'Afrique du Sud, a proposé une rencontre entre des représentants de la Communauté noire américaine et M. Terzi, d'une part, M. Blum, d'autre part. Plus modérée, l'Association pour le progrès des gens de couleur (N.A.A.C.P.) tente de minimiser l'opposition entre Noirs et israélites, sans la nier tout de même : ses dirigeants vont tenir une première réunion à Washington la semaine prochaine sur l'affaire Young, en général, puis une autre avec des représentants de la communauté juive.

Sans jamais s'interpénétrer vraiment, juifs et Noirs américains ont été alliés pendant de longues années, formant ensemble un solide pilier du parti démocrate et de son aile libérale. Mais leurs objectifs dans le combat pour les droits civiques ont rapidement divergé. Du côté noir la radicalisation introduite par le Black Power, à la fin des années 60, a eu pour résultat une attitude de scepticisme, puis d'hostilité envers l'aide que pouvaient apporter les blancs, juifs ou non.

Les israélites, quant à eux, beaucoup plus favorisés sur le plan de la promotion sociale et de l'accès à l'élite, ont vu d'un mauvais œil les programmes d'*« affirmative action »* visant à rendre obligatoire le recrutement parmi les minorités. Ainsi le fameux procès Bakke portant sur un cas de *« discrimination à rebours »* a trouvé les organisations juives et noires dans des camps opposés. D'une manière générale, surtout depuis la guerre de six jours en 1967, la défense d'Israël a éclipsé dans l'esprit des responsables juifs des revendications d'ordre intérieur pour l'essentiel satisfaites.

L'amertume des Noirs devant l'affaire Young n'en est pas moins embarrassante pour les juifs américains. Aussi l'attitude qui semble dominer dans ces milieux consiste à minimiser la « victoire » remportée, comme le déclarait au *Washington Post* le rabbin Schindler, ancien président de la Conférence des organisations juives. Celles-ci *« n'avaient pas demandé la démission de M. Young »*, laquelle ne règle pas le problème fondamental. Ce problème est que *« la politique du département d'Etat cherche à embellir l'O.L.P. et à transformer ce gang terroriste en un partenaire de négociation au Proche-Orient »*. Autrement dit, M. Carter ne peut même pas prétendre avoir gagné, du côté des juifs américains, les sympathies qu'il a perdues chez ses compatriotes noirs.

MICHEL TATU.

L'O.L.P. dénonce « la manifestation la plus abjecte du terrorisme idéologique » aux États-Unis

Après vingt-quatre heures de réflexion, l'O.L.P. a réagi avec véhémence à l'épilogue de *« l'affaire Young »*. Un porte-parole de la « centrale » des fedayin a rendu un vibrant hommage à *« l'attitude courageuse »* de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU avant de dénoncer *« la manifestation la plus abjecte du terrorisme idéologique et de l'oppression raciste et nazie »* aux Etats-Unis. C'est ainsi, a-t-il ajouté, que *« la démocratie et des actions honorables sont assassinées par le chantage »*.

La plupart des journaux arabes soulignent la puissance du *« lobby juif »* aux Etats-Unis et estiment qu'il est désormais quasiment certain que Washington bloquera aux Nations unies toute résolution favorable à la cause palestinienne. Cependant, le grand quotidien libanais *Al Nahar* écrit *« de quelque angle que l'on examine la situation les Etats-Unis ont admis, explicitement ou non, l'importance politique et diplomatique de l'O.L.P. »*

Sortant de sa réserve, la radio égyptienne a, le jeudi 16 août, accusé Israël d'ériger des obstacles sur la voie de la paix. Tous les milieux politiques du monde, sauf en Israël, a ajouté la radio, ont considéré que la rencontre de M. Young avec un représentant de l'O.L.P. était *« fructueuse »*. La radio a invité enfin l'opinion mondiale à prendre conscience de *« l'intransigeance d'Israël »*.

Le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky a, pour sa part, déclaré à une chaîne de radio ouest-allemande que l'O.L.P. sera reconnue *« très prochainement »* par tous les Etats européens. Il s'est déclaré persuadé que le peuple israélien, lui-même, était prêt à reconnaître la « centrale » des fedayin, tout comme les Palestiniens seraient disposés à admettre le droit d'Israël à l'existence.

Dans une interview publiée par *Die Presse*, jeudi 16 août, le chancelier autrichien a été ncore plus loin en se déclarant convaincu que *« l'O.L.P. est prête à reconnaître l'Etat d'Israël »*. Il a ajouté que les dirigeants israéliens n'avaient *« rien appris »* s'ils s'imaginaient qu'ils *« pourraient maintenir sous un contrôle policier un peuple dont la croissance est si rapide (...) »*.

M. Kreisky a implicitement critiqué le président Carter pour avoir pris position contre la création d'un Etat palestinien indépendant.

A Washington, le département d'Etat américain a infligé jeudi un démenti à M. Moshe Dayan, qui avait déclaré, le 13 août dernier, que les Etats-Unis approuvaient la politique israélienne de raids contre les bases palestiniennes au Liban.

Tandis que toute la presse israélienne souligne, ce vendredi matin, la phase délicate que traversent les relations israélo-américaines, M. Robert Strauss, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, est arrivé à Tel-Aviv, afin de préparer la reprise des négociations sur l'autonomie des territoires occupés. *« La tension entre Israël et les Etats-Unis a été très exagérée par la presse »*, a déclaré M. Strauss, à son arrivée. La plupart des observateurs, cependant, ne partagent pas son optimisme. Le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, a décidé d'ajourner *« pour le moment »* le voyage qu'il devait entreprendre aux Etats-Unis.

Canada

La mort de John Diefenbaker ancien premier ministre

M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada de 1957 à 1963, est mort le jeudi 16 août, à Ottawa, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le gouvernement canadien a décidé qu'il aurait des funérailles nationales.

Né le 18 septembre 1895 dans un petit hameau de la province de l'Ontario où sa famille de souche allemande du côté paternel, écossaise du côté maternel, s'est installée au début du dix-neuvième siècle, John Diefenbaker était en réalité un homme de l'Ouest, plus précisément des Prairies où, dès 1903, son père avait obtenu un poste d'instituteur. Le fils exercera sa profession d'avocat pendant vingt ans (1919-1940) et fera toute sa carrière politique dans cette province du Saskatchewan qui, avec le concours de l'Alberta, lui permettra d'accéder en 1956 au poste de premier ministre. Il était depuis un an à la tête du parti conservateur.

Les débuts de la carrière politique de John Diefenbaker ont pourtant été marqués par des échecs qui s'expliquent en partie par la faiblesse du parti conservateur au Saskatchewan. A partir de 1940, le mouvement, qui prendra en 1962 l'étiquette de Nouveau Parti démocratique (N.P.D.), y gagne toutes les élections locales. La lutte étant trop inégale, John Diefenbaker se présente aux élections fédérales qui, d'ailleurs, correspondent davantage à ses ambitions. Le N.P.D. n'existe pas dans les autres provinces. Quand il s'agit d'élections fédérales, les fermiers du Saskatchewan préfèrent voter utile en donnant leurs voix aux conservateurs, dont la politique d'indépendance nationale à l'égard des Etats-Unis répond à leurs aspirations.

Entre 1940 et 1974, John Diefenbaker a été à douze reprises l'élu de la circonscription du Saskatchewan au Parlement fédéral. En 1957, il inaugure par un coup d'éclat sa carrière de leader du parti conservateur : il met fin à vingt-deux ans de règne des libéraux qui avaient apporté aux Canadiens plus de confort que d'idéal. John Diefenbaker semblait porteur d'un dynamisme nouveau qui allait lui permettre l'année suivante, après la dissolution du Parlement, de consolider la faible majorité (112 députés conservateurs contre 107 libéraux sur un total de 265 députés), qui lui avait donné accès au pouvoir. La campagne électorale de 1958 confirme ses dons d'orateur. Le parti conservateur remporte, le 31 mars 1958, une victoire écrasante : majoritaire dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, il obtenait 62 % des voix au Québec, qui votait traditionnellement libéral pour les élections fédérales.

Pourtant, il apparut très vite que l'homme d'Etat ne correspondait pas à l'image qu'avait projetée le candidat. Plus que son anti-américanisme affiché, qui fut en grande partie à l'origine de sa défaite de 1963, c'est son incapacité à prendre des décisions rapides et son mépris pour le Québec qui caractérisèrent son passage aux affaires.

Les électeurs québécois ne furent guère récompensés du soutien qu'ils avaient apporté, à l'instigation de leur premier ministre, Maurice Duplessis, à un homme qui leur était complètement étranger et ne parlait pas un mot de français. John Diefenbaker fut toujours mal à l'aise dans cette province au cours de ses campagnes électorales. Il s'opposa systématiquement, après la mort de Maurice Duplessis, et l'avènement des libéraux au Québec, à toutes les demandes de la Belle Province. Battu en 1963, il accusa son successeur libéral, Lester Pearson, de céder à toutes les exigences du premier ministre du Québec, Jean Lesage, lui aussi membre du parti libéral. En 1967, l'ancien premier ministre conservateur perdit la présidence du parti conservateur. Il ne fut plus rien d'autre qu'un député du rang.

Le dernier combat de John Diefenbaker révèle le personnage qu'il fut : il s'opposa farouchement à l'adoption par le Canada du drapeau à feuille d'érable que les libéraux firent flotter pour la première fois en 1965. John Diefenbaker aurait préféré un drapeau qui rappelle les liens avec la Grande-Bretagne, et toutes les valeurs traditionnelles qui y sont attachées.

B. G.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● PLUSIEURS ORGANISATIONS DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE CHILIEN signalent que deux personnes blessées le 5 août lors d'un affrontement avec la police à Santiago sont placées sous la surveillance de la police politique (C.N.I.) qui a remplacé l'ancienne DINA. Il s'agit d'un journaliste, M. Cesar Fredes, et de Mme Ana Luisa Pena Illilo, celle-ci grièvement blessée à la colonne vertébrale.

★ Comité de solidarité avec le peuple chilien, 14, rue Nanteuil, 75015 Paris.

Espagne

● LE PARTI BASQUE Koordinadora Abertzale Sozialista (KAS), proche de la branche militaire de l'organisation séparatiste ETA, prônera l'abstention dans le référendum qui sera convoqué au Pays basque pour l'approbation populaire du statut d'autonomie, indique un communiqué du KAS, le jeudi 16 août. D'autre part, une personne a été assassinée jeudi soir à Bilbao. La victime, M. Antonio Lopez Carreras, soixante ans, était liée à des groupes d'extrême-droite. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE NICARAGUA va recevoir de la C.E.E. une aide de 6,1 millions de dollars en 1979, dont 2,6 millions de dollars d'aide alimentaire d'urgence et 2,5 millions de dollars d'aide à la reconstruction. Cette aide se prolongera en 1980 et atteindra 8,5 millions de dollars. La majeure partie (5,5 millions de dollars) sera réservée à l'aide d'urgence, 3 millions de dollars à la reconstruction. Ces décisions ont été annoncées jeudi 16 août par M. Malfredo Macioti, ambassadeur de la Communauté européenne à Caracas. — *(A.F.P.)*

Portugal

● UNE MOTION DE REJET DU PROGRAMME DE GOUVERNEMENT de Mme Maria de Lurdes Pintassilgo a été déposée le jeudi 16 août par le parti social démocrate (P.S.D.) et le Centre démocratique et social (C.D.S.). L'approbation d'une telle motion semble exclue : le P.S.D. et le C.D.S. sont, en effet, minoritaires au Parlement, où le P.C. et les dissidents du P.S.D. (association social démocrates indépendants) ont décidé de ne pas s'opposer à Mme Pintassilgo. — *(Corres.)*

El Salvador

HUIT PERSONNES SONT MASSACRÉES DANS LA CAPITALE

San Salvador *(A.F.P., UPI)*. — Des inconnus, appartenant, croit-on, à un groupe d'extrême droite, ont tué, le jeudi 16 août, huit jeunes gens dans un atelier de réparation automobile de la capitale. Armés de mitraillettes et de pistolets de fort calibre, ils ont aligné les personnes présentes et ont tiré. Des témoins ont indiqué que les autorités avaient trouvé de la littérature subversive dans cet atelier, mais les parents des victimes ont affirmé que leurs enfants ne faisaient qu'y travailler. Aucun groupe clandestin n'a revendiqué ces assassinats. Les autorités ont mis en cause l'Union des guérilleros blancs (U.G.B.), une organisation d'extrême droite.

A quelques rues de là, trois cents étudiants manifestaient, à la même heure, contre la décision des autorités d'imposer le port de l'uniforme dans les écoles privées. Ils se sont rendus à la cathédrale, qu'occupent, depuis deux semaines quatorze ouvriers d'entreprises en grève.

D'autre part, le général Romero, chef de l'Etat, a annoncé, le jeudi 16 août, que tous les exilés politiques seraient autorisés à rentrer, y compris son adversaire à la dernière élection présidentielle, le colonel Ernesto Claramont, qui avait dû s'enfuir au Costa-Rica en 1977.

ASIE

Cambodge

Le « procès » des Khmers rouges

DES « AVOCATS » ACCABLANTS... POUR LEURS CLIENTS

Phnom-Penh (A. F. P.). — « Pensez-vous qu'ils seront condamnés ? » Cette boutade, entendue à l'issue de la première journée du « procès » de MM. Pol Pot, Leng Sary « et autres » à Phnom-Penh, exprime le malaise ressenti par les rares observateurs neutres présents aux travaux du tribunal populaire révolutionnaire.

Pourquoi, en effet, avoir tenté de présenter comme un « procès » ce qui n'est qu'un meeting très bien organisé destiné à dénoncer une fois de plus les crimes du régime déchu. Les sept témoins qui se sont succédé mercredi après-midi ont tous relaté leur drame avec beaucoup de conviction et d'émotion, mais la facilité verbale avec laquelle ils s'exprimaient pendant parfois une demi-heure ne pouvait faire douter qu'ils avaient bien préparé leur sujet.

L'impression a été la même au cours de la deuxième audience : les témoins, dont la sincérité n'est pas en cause, avaient soigneusement répété leur texte avant de déposer. Cette mise en scène est d'autant plus incompréhensible qu'il suffit d'interroger au hasard des Cambodgiens pour avoir la conviction que le génocide reproché à l'ancien régime est bien une réalité.

Il y a pourtant une faille dans l'organisation : le président du tribunal a omis de faire prêter serment aux témoins. Quant aux avocats de la défense, assis — presque cachés — dans un box de bois verni face à l'estrade où siège le tribunal, ils ne sont sortis de leur prudente réserve que pour inciter les témoins à décrire avec encore plus de détail les massacres, crimes et tortures qu'ils venaient de relater.

La succession des rapports et témoignages doit se poursuivre jusqu'au 19 août, date à laquelle le président du tribunal, M. Keo Chanda, et ses dix assesseurs rendront leur verdict.

Laos

Selon un transfuge réfugié en Thaïlande

UNE CENTAINE DE MEMBRES DU PARTI POPULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Huit cents policiers vietnamiens auraient été envoyés dans les principales villes du Laos pour renforcer leur contrôle sur le pays et prévenir toute dissidence au sein du parti populaire révolutionnaire (P.P.R.L.) au pouvoir, a affirmé un officiel laotien qui s'est réfugié en Thaïlande. Ce transfuge, qui a refusé de dire son nom pour protéger sa famille restée derrière lui, était membre du P.P.R.L. depuis seize ans et occupait des fonctions d'importance moyenne ; il a fui — a-t-il dit — car il s'opposait à la mainmise vietnamienne sur le Laos. Selon lui, *« dans les trois dernières années, pas moins de deux cents membres du parti — civils et militaires — ont été arrêtés pour opposition à la ligne officielle ; j'ai entendu dire qu'une centaine d'entre eux ont été exécutés »*. Le chef du contingent vietnamien — qui se monterait à quarante mille militaires et à six mille « experts et conseillers » contre vingt-quatre mille soldats pour l'armée laotienne — serait un colonel quinquagénaire, du nom de Nguyen Van Hoa. Ce dernier serait en contact quotidien avec M. Kaysone Phomvihane, chef du gouvernement et du parti, qui vit sous une protection militaire très stricte dans une ancienne résidence américaine de Vientiane.

Toujours selon ce transfuge, des milliers d'émigrants vietnamiens auraient été autorisés à franchir la frontière et à s'installer en territoire laotien, entre Sam-Neua et la province de Savannakhet.

Enfin, selon des sources bien informées de Bangkok (voir notre dernière édition du 17 août), un dirigeant laotien, membre du comité central du P.P.R.L. et l'un des responsables du quotidien *Siang Pasason*, aurait demandé l'asile politique en Chine avec quatre de ses collaborateurs. Cette défection fait suite à celle, le mois dernier, M. Hoang Van Hoan, ancien membre du bureau politique du P.C. vietnamien. — *(U.P.I., A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Pour s'opposer à l'armement nucléaire du Pakistan

WASHINGTON S'INTERDIT DE RECOURIR « A LA FORCE OU A UN AUTRE MOYEN ILLÉGAL »

L'ambassadeur américain au Pakistan, M. Arthur Hammel, a transmis jeudi 16 août aux autorités d'Islamabad les *« assurances catégoriques »* que les Etats-Unis n'avaient *« aucunement l'intention d'utiliser la force ou un autre moyen illégal, telle qu'une intervention paramilitaire, au Pakistan, ni d'encourager quiconque à le faire »*. Cette mise au point fait suite à la publication par le *New York Times* d'informations selon lesquelles Washington envisageait une forme d'action susceptible d'empêcher le Pakistan de se doter de la bombe atomique. L'ambassadeur a toutefois rappelé l'opposition des Etats-Unis à la décision d'Islamabad de se doter d'une usine d'enrichissement de l'uranium, qui a entraîné la rupture des programmes d'aide américains au Pakistan.

En dépit de ces assurances, Islamabad a disposé des missiles terre-air Crotale, de fabrication française, autour de ses installations nucléaires — laboratoire de recherche d'Islamabad et usine d'enrichissement de l'uranium de Kahuta, — a-t-on appris de source informée dans la capitale pakistanaise. Des soldats patrouillent dans la région et des batteries antiaériennes ont été déployées.

Enfin, le représentant américain Lester Wolff, qui se trouve actuellement au Pakistan, a déclaré que les autorités d'Islamabad devraient autoriser une inspection de leurs centres nucléaires afin de fournir la preuve qu'elles ne sont pas en train de construire une bombe atomique. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La R.F.A.* a établi des relations diplomatiques avec l'Angola (seul Etat africain indépendant avec lequel Bonn n'avait pas de liens), a annoncé, le jeudi 16 août, le ministère fédéral des affaires étrangères. — *(Reuter.)*

Canada

La mort de John Diefenbaker ancien premier ministre

DIPLOMATIE

Le Monde

société

SCIENCES

DU 20 AU 31 AOUT A VIENNE

Les pays en développement attendent des décisions concrètes de la conférence des Nations unies sur la science et la technique

Lundi 20 août s'ouvre à Vienne la conférence des Nations Unies sur « la science et la technique au service du développement » (CNUSTED), qui rassemblera, jusqu'au 31 août, les représentants des gouvernements de la plupart des pays membres de l'ONU. Compte tenu des forums et autres rencontres « parallèles » à la conférence proprement dite, on estime que c'est au total quatre mille à six mille personnes qui travailleront à déterminer les moyens à mettre en œuvre pour que la science et la technique favorisent le développement, dans le cadre du « nouvel ordre économique international ».

Rien de révolutionnaire ne devrait sortir de cette conférence, activement préparée depuis près de trois ans dans toutes les régions du monde. On s'attend, généralement, que la CNUSTED n'aboutisse — en dehors peut-être de certaines réformes de structure de diverses organisations qui s'occupent de science et de technique — qu'à des déclarations de principe, éventuellement assorties, de la part de certains pays développés, d'engagements concernant le volume des efforts qu'ils sont prêts à accorder, dans leurs budgets de recherche, aux travaux pouvant bénéficier aux pays en développement.

A quelques jours de l'ouverture de la conférence, les pays en développement semblent toutefois décidés à adopter une ligne « dure ». Réunis en session préparatoire, cette semaine à Bucarest, les représentants du groupe des « 77 » ont, en effet, confirmé leur volonté de demander une contribution annuelle de 2 milliards de dollars aux pays industrialisés, comme « premier pas » vers une réduction des inégalités entre pays développés et pays en développement dans le domaine de la science et de la technique, versement annuel qui devrait être doublé à partir de 1985.

En 1973, les dépenses de recherche et de développement des pays développés représentaient 97,1 % du total mondial (93,6 milliards de dollars pour les pays développés, contre 2,8 milliards pour les pays en développement). Près de deux millions de scientifiques et d'ingénieurs de recherche, soit 87,4 % du nombre total de chercheurs dans le monde, travaillaient dans les pays développés contre deux cent quatre-vingt-dix mille dans les pays en développement.

Ces chiffres montrent, s'il en était besoin, que dans le domaine de la recherche comme dans bien d'autres les pays développés occupent une situation dominante. Mais dans ce secteur aussi, les pays en développement savent désormais faire entendre leur voix, tout comme ils l'ont encore fait lors de la dernière réunion, à Manille, de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Les pays en développement ne se contentent pas de réclamer les moyens de combler le fossé scientifique et technique qui les sépare des nations les plus industrialisées. Ils vont plus loin.

Deux thèmes majeurs

La philosophie du « *gap technologique* » à supprimer, qui prédominait dans les années 60, a, en effet, dans une large mesure, vécu, et le modèle de développement des pays industrialisés n'est plus aujourd'hui considéré comme l'exemple à suivre nécessairement. Parallèlement s'est affirmée l'idée qu'il est utopique de compter sur la science et la technologie pour résoudre tous les problèmes. Si dans les pays occidentaux la foi en la toute-puissance de la science et de la technologie a laissé la place à une remise en cause, parfois profonde, des conséquences de leurs progrès, dans les pays en développement on commence à tirer les leçons d'expériences ratées comme celles de la « révolution verte », et on sait aujourd'hui combien il peut être dangereux pour l'équilibre économique, social ou écologique d'un pays d'importer telles quelles des technologies développées par et pour le monde occidental.

Les pays en développement ne renoncent cependant pas à continuer de réclamer une amélioration des transferts de technologie auprès d'organismes spécialisés comme l'Office mondial de la propriété industrielle (OMPI) ou de la CNUCED. Sans doute cette question sera-t-elle encore abordée à Vienne. On peut s'attendre, une nouvelle fois, à entendre les nations en développement demander que ces transferts, pour lesquels un « code de conduite » est en préparation, ne se fassent plus au détriment du pays receveur, mais qu'ils puissent être l'occasion d'une mise en valeur complète de ses ressources, et ne profitent pas seulement aux sociétés « transnationales ».

Deux thèmes majeurs transparaissent dans les documents préparatoires à la conférence ; ils auront sans nul doute une large place dans les documents finaux : il s'agit des problèmes liés à la définition, par les pays en développement, d'une politique nationale scientifique et technique et de ceux liés à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler les « *technologies appropriées* ».

Faute d'expertise d'un niveau suffisant, faute d'accès aux informations scientifiques, techniques et économiques pertinentes, faute quelquefois aussi d'un manque de conscience politique — bien compréhensible pour des pays qui parviennent difficilement à subvenir aux besoins élémentaires de leur population, — bien peu de pays en développement réussissent à mettre sur pied une politique de recherche et de développement. Seuls y sont parvenus de « gros » pays comme le Brésil ou l'Inde. Par manque de personnels qualifiés — aggravé souvent par la persistance du « bain drain », — les pays les plus démunis se contentent souvent, poussés par les pays développés et les sociétés qui y résident, d'importer des installations « clés en main » dont l'impact est parfois désastreux sur leurs structures économiques et sociales (exode rural, création d'un sous-prolétariat...).

La CNUSTED pourrait, en quelque sorte, donner vigueur à un sentiment apparu depuis plusieurs années, et selon lequel un dialogue « Sud-Sud » peut être aussi profitable pour les pays en développement qu'un dialogue Nord-Sud ; une telle coopération entre pays en développement peut paraître en effet s'imposer, particulièrement pour la mise au point de ces « *technologies appropriées* », qui allient les progrès les plus récents de la science et de la technologie aux nécessités inhérentes à ces régions (conditions climatiques, absence d'infrastructures industrielles ou de réseaux de distribution d'énergie, pénurie de certaines matières premières, priorité donnée à l'utilisation intensive d'une main-d'œuvre — souvent peu qualifiée — sur l'utilisation intensive du capital, respect de certaines traditions locales...).

Mais ce concept même de « *technologie appropriée* » est lui-même vivement critiqué par certains représentants des pays en développement, qui y voient un nouveau moyen inventé par le Nord pour asseoir sa domination sur le Sud en lui proposant une « *technologie au rabais* » qui lui permette de garder les distances.

Deux « forums » et des rencontres « alternatives »

Lors d'une première CNUSTED, organisée à Genève en 1963, on avait essentiellement parlé de science — certains ont comparé cette première réunion à une « *foire de la science et de la technologie* », où les pays développés exposaient les techniques dont ils étaient « vendeurs ». C'est sans doute surtout de politique dont il sera question dans l'enceinte officielle de la conférence de Vienne, ce qui a d'ores et déjà provoqué de violentes critiques de la part de nombreux scientifiques. Le secrétaire général de la conférence, M. Joao Frank da Costa (Brésil), souligne, dans une tribune publiée par le numéro de juillet-août 1979 de *la Recherche*, que la CNUSTED « *n'est pas un événement isolé, mais porte sur les dimensions scientifiques et technologiques des efforts déployés par les Nations unies en vue d'instaurer le « nouvel ordre économique international* ». Pour désamorcer les critiques, deux « forums » plus spécifiquement consacrés à la science et à la technique dans leurs aspects liés au développement, ont lieu avant et pendant la conférence. Et, sur l'initiative de certains milieux contestataires, Vienne accueille, en plus, des rencontres « alternatives ».

La préparation de la CNUSTED a donné lieu à plus de deux cents réunions dans toutes les régions du monde, et même si on a pu reprocher à certains pays d'avoir participé sans enthousiasme à ces conférences préparatoires — en n'y envoyant par exemple que des responsables de niveau modeste, — il ne fait guère de doute que cet intense travail aura déjà provoqué une prise de conscience de ces problèmes dans certains pays en développement — ceux-ci consacrent en moyenne 0,3 % de leur P.N.B. à la recherche et au développement, contre 2,3 % en moyenne pour les pays développés. A cet égard, certains estiment que, même si rien de concret ne sort de cette CNUSTED, elle n'aura tout de même pas été inutile.

Les pays en développement attendent cependant, en plus d'une augmentation de l'aide financière des pays développés, des décisions concrètes qui leur permettraient notamment d'être mieux représentés dans certaines instances de l'ONU comme le Comité de la science et de la technique pour le développement — dont ils réclament également qu'il soit directement rattaché à l'Assemblée générale (c'est pour le moment un organe de la commission économique et sociale) — ou le comité consultatif pour l'application de la science et de la technique (connu sous le sigle anglo-saxon ACAST). Ils pourraient, sur ce point, se heurter à la volonté de *statu quo* de certains pays comme les Etats-Unis. Ceux-ci, en revanche, avec le Japon, annonceront peut-être à Vienne leur décision d'accroître leur aide scientifique et technique.

XAVIER WEEGER.

MÉDECINE

Le centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer licencie alors que le nouvel hôpital ouvre dans deux mois

De notre correspondant

Lille. — L'annonce de cinquante-trois licenciements au centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer provoque des réactions d'autant plus vives que dans moins de deux mois doit s'ouvrir le nouvel hôpital Fontenoy (cinq cent soixante lits) construit sur la colline qui domine la ville. Or, pour faire fonctionner cet ensemble ultra-moderne, il faudrait, selon le conseil d'administration du centre hospitalier, créer trois cents emplois nouveaux... Les députés du secteur, MM. Dominique Dupilet (P.S.) et Jean Bardol (P.C.) viennent d'interpeller le ministre de la santé et le premier ministre.

Le maire de la ville, M. Guy Lengagne (P.S.) déplore pour sa part : « *Ce qui se passe est incroyable. Il a fallu quinze années de démarches pour obtenir cet hôpital Fontenoy et au moment où la construction s'achève il n'y a pas le personnel nécessaire pour assurer son ouverture.* » (...) « *A Paris, on nous propose en tout et pour tout trente emplois ! Ce qui est dérisoire.* »

Les suppressions d'emplois au vieux centre hospitalier Saint-Louis sont, selon les syndicats, motivés par des raisons budgétaires.

Il semble que si cette situation se prolonge c'est l'opération même du transfert de l'hôpital qui serait en cause. On attend les décisions du ministère de la santé et du ministère des finances qui, dit-on, bloque les dossiers.

G. S.

● *Le décès de M. Henri Dadolle* (*le Monde* du 17 août), qui avait subi deux transplantations cardiaques dans le service du docteur Dureau, à l'hôpital Louis-Pradelle, de Lyon, n'est pas dû à un phénomène de rejet.

Il y a trois semaines, M. Dadolle, atteint d'une embolie à une jambe, avait subi une première intervention chirurgicale, puis une seconde le 13 août. C'est au cours de celle-ci qu'il a succombé à une embolie cérébrale d'origine ventriculaire, a déclaré le professeur Dureau, ajoutant que le décès n'est pas la conséquence d'un quelconque phénomène de rejet. — *(Corresp.)*

Après des sextuplés en 1976

UNE JEUNE NAPOLITAINE MET AU MONDE DES OCTUPLÉS

Naples *(A.F.P., A.P.)*. — Une jeune femme de vingt-neuf ans, Mme Pasqualina Anatrella, a donné naissance à huit enfants prématurés, cinq filles et trois garçons, le 16 août, à l'Hôpital des incurables de Naples. Les poids des nouveau-nés s'échelonnet de 450 grammes à 1 kilogramme.

Une des petites filles, la plus hypotrophique, est décédée peu après la naissance, et les médecins restent très réservés quant aux chances de survie des autres, qui ont été transportés dans des hôpitaux de la région pour être placés en couveuse.

L'état de santé de la parturiente est considéré comme satisfaisant. L'accouchement s'est, en effet, étant donné le poids des nouveau-nés, déroulé sans difficulté.

Les cas de naissances multiples sont devenus de plus en plus fréquents depuis l'introduction des traitements contre la stérilité, mais la naissance d'octuplés demeure, cependant, très rare. Depuis le début du siècle, cinq cas seulement ont été signalés. En 1971, une Australienne de Sydney avait mis au monde des nonuplés, qui étaient tous morts.

RELIGION

« NOUS VOULONS UNE ÉGLISE QUI AIT LE COURAGE D'ALLER CONTRE LES IDÉES REÇUES » déclare l'archevêque d'Aix-en-Provence

De notre correspondant

Le Puy. — Présidant, au Puy, les fêtes de l'Assomption, Mgr Bernard Panafieu, archevêque d'Aix-en-Provence, a insisté sur la nécessité pour l'Eglise de défendre les droits de l'homme et de lutter contre la misère dans le monde et jusque « *dans notre propre pays, où la situation économique est particulièrement difficile* » Mgr Panafieu a poursuivi :

« *Les Eglises qui ne seraient pas partie prenante dans les combats pour l'homme, pour la défense de ses droits et de sa liberté, pour sa promotion personnelle et collective, pour l'élévation de son niveau de vie, de son niveau culturel pour des conditions de vie normales, n'auraient aucune chance d'être entendues. Nous ne voulons pas d'une Eglise politicienne qui s'identifierait à un projet de société, qui démagogiquement céderait aux idées, à la mode, et se prostituerait aux idoles du moment, une Eglise dans le vent des compromissions, des démissions et des facilités, une Eglise supermarché des gadgets à la mode. Mais nous voulons une Eglise prophétique, qui n'ait pas peur de se salir les mains en défendant l'homme, fût-ce contre lui-même, une Eglise qui ait le courage d'aller contre les idées reçues.* »

Mgr FRANÇOIS FAVREAU EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ET DE SAINTES

Jean-Paul II a accepté la démission de Mgr Félix-Marie Verdet, évêque de La Rochelle et Saintes (Charente-Maritime), qui vient d'atteindre l'âge de soixante-quinze ans. Mgr François Favreau, évêque coadjuteur de La Rochelle, lui succède de droit à la tête du diocèse.

[Né à Poitiers en 1929, Mgr François Favreau était vicaire général de cette ville avant de devenir évêque auxiliaire de Bayonne en 1973. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages pour les jeunes.]

CORRESPONDANCE

Pour que Nadia et Rachid réussissent dans leurs études

Mme Anne-Marie Bernhard, présidente du centre socio-culturel « la Maison pour tous » de Mulhouse, nous adresse la lettre suivante :

Nadia et Rachid sont deux jeunes Algériens nés en France et qui se trouvent à mi-chemin entre deux patries. Ils sont encore de nationalité algérienne. Le resteront-ils et retourneront-ils un jour dans le pays de leurs pères ? Ou deviendront-ils Français ? De toute façon, la France a des responsabilités envers eux. Leurs parents ont apporté à l'économie française la force de leurs bras sans lui avoir rien coûté puisque, enfants, ils n'ont eu droit ni à l'école, ni à la Sécurité sociale, ni à aucun avantage dont ont bénéficié les autres adultes de leur âge dans leur enfance.

Les parents de Nadia et Rachid n'ont jamais été à l'école. Ils ont été simples manœuvres dans des entreprises qui payent mal et qui leur confient les plus sales travaux. Ils sont en France depuis 1951.

Nadia est la troisième de onze enfants, Rachid et le quatrième de neuf enfants. Les deux familles vivent dans des F 5 de H.L.M. Ces deux jeunes ont réussi à passer leur baccalauréat, Nadia en 1978 avec mention A.B. (et un 14/20 en allemand), Rachid en 1979 avec la même mention. Nadia a commencé en automne 1978 des études supérieures de sciences politiques. Elle est admise à passer en deuxième année (à Strasbourg).

Rachid a fait sa demande pour entrer à l'INSA de Lyon. Il est admis.

Or l'un et l'autre viennent de recevoir du ministère des universités une lettre les informant que, en vertu de la circulaire du 2 avril 1979 (B.O. n° 15 du 12 avril 1979), ils ne peuvent plus bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur.

Nadia avait, l'an dernier, une bourse de 7 000 F. Avec les baby-sitting et des travaux d'encadrement, elle s'en sortait financièrement.

Rachid avait, jusqu'à présent, une bourse d'enseignement secondaire.

Etant donnée la date, les fondations et services auxquels je me suis adressée pour les aider ont déjà affecté les sommes dont ils disposent. Il me semble qu'il aurait été correct, soit que le ministre intervienne plus tôt, soit qu'il n'applique pas immédiatement sa décision. Même si la décision du ministre se justifiait en soi, il faut tout de même donner aux gens le temps de trouver une solution. On n'a pas le droit de couper les vivres aussi brusquement.

On comprendrait encore que le ministre veuille éliminer des étudiants peu sérieux. Retirer les bourses n'est pas le moyen de faire ce tri. (...) La sélection par l'argent me révolte.

Quand on a fait toute sa scolarité dans les conditions où Nadia et Rachid l'on faite et qu'on entre en deuxième année de Sciences Po à vingt ans et demi, ou qu'on passe son bac à dix-neuf ans, c'est une preuve de courage et de sérieux.

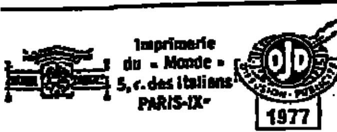
Ces jeunes sont de la trempe des Amrouche et des Mouloud Feraoun. Leur vocation est de créer un pont entre nos deux peuples, qu'ils restent en France ou qu'ils retournent se fixer dans le pays de leurs pères. Ce ne serait pas simplement « généreux » de notre part de les aider en leur donnant une bourse. Pour la France, ce serait un investissement pour l'avenir.

Les bonnes relations culturelles sont un facteur de paix dans le monde. Des musulmans français qui restent reliés à leur pays d'origine et fiers de leur personnalité propre, des cadres algériens ayant fait leurs études en France et retournant dans leur pays pour y être utiles œuvrent, les uns comme les autres, à une meilleure compréhension entre les peuples. C'est notre intérêt bien compris que ces jeunes réussissent leur avenir avec notre aide.

En conclusion, Mme Bernhard, qui a donné à Nadia et Rachid sa caution personnelle pour qu'ils puissent obtenir un prêt d'honneur, lance un appel en faveur des deux jeunes Algériens : « Avec 15 000 ou 16 000 F pour tous les deux, *précise-t-elle*, on atteindrait l'été 1980. Pour l'année scolaire suivante, ils pourront peut-être obtenir une bourse attribuée par les affaires étrangères. C'est trop tard pour cette année. »

« Un compte spécial, *ajoute enfin Mme Bernhard*, pourrait être ouvert au centre culturel « la Maison pour tous » de Mulhouse, pour recevoir les éventuels fonds destinés à Nadia et à Rachid.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Les élues communistes

Après la publication, dans le Monde *du 1er août, d'un article sur le projet de loi fixant à 80 % le pourcentage maximal de personnes du même sexe devant figurer sur les listes des candidatures aux élections municipales, Mme Gisèle Moreau, secrétaire du comité central du parti communiste français, et député de Paris, nous écrit :*

Aux élections municipales de 1977, le nombre d'élues communistes a été de 30 % pour les villes de plus de 30 000 habitants et non de 25 % comme votre article l'indique. (...) De même, je voudrais attirer votre attention sur l'énorme progression du nombre de femmes, aussi bien en chiffre absolu qu'en proportion, dans le parti. Nous comptons en effet actuellement plus de deux cent cinquante mille adhérentes, ce qui représente 35,7 % des effectifs. Il n'y avait en 1966 que quatre-vingt-dix mille femmes communistes, soit 25,5 % de l'effectif total. Ce chiffre est significatif de l'essor pris par la lutte des femmes pour la pleine égalité des droits et pour leur libération des servitudes séculaires et de toutes les oppressions.

[La différence entre le pourcentage de 30 % dont fait état Mme Moreau et celui de 25 % avancé par le ministère de l'intérieur, auquel nous nous référions, résulte du mode de calcul de ce dernier, que nous avions omis de préciser. Les statistiques du ministère portent sur les femmes élues dans les soixante-douze villes de plus de trente mille habitants dont le maire est communiste. Celles de Mme Moreau sur la totalité des élues du P.C.F. dans les villes de plus de trente mille habitants, qu'elles soient ou non à direction communiste.]

BIBLIOGRAPHIE

LE DEUXIÈME TOME DES « NOTABLES »

Les « Chimères généalogiques »

Voici le deuxième volet de la lutte (aimable mais... chirurgicale) que mène le Dr Michel Dugast Rouillé contre ce que l'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, appelait déjà les « *chimères généalogiques* » (1). En d'autres termes, cette éternelle et universelle maladie qui consiste, quand on est né Dupont, à se prétendre du Pont, l'âge venu, et tenter parfois, suprême vanité, de se rattacher à des personnages fameux, dénommés ancêtres pour la circonstance. Le travers est de tout temps, même si l'ancêtre prétendu est mort sans postérité, selon un cas passablement célèbre de nos jours et sur cette terre.

Une fois de plus, avec ce livre, *les Notables ou la « seconde noblesse »*, quatrième du Dr Dugast Rouillé sur ce thème, il est fait justice de ces généalogies de pacotille, à l'usage des laquais et des saute-ruisseau, qui sentent leur frais comme une gentilhommière si léchée qu'elle en devient douteuse.

Que n'en voit-on pas, à journées faites, parsemant les annuaires (des grandes écoles ou des P.T.T.) de ces noms qui se « dévissent » en contorsions nobiliaires ; de ces accumulations particulaires fondées de surcroît sur l'idée fausse que le « de » est une préposition nécessaire et suffisante pour appartenir au deuxième ordre — le premier étant le clergé ; le troisième, plus connu sous le nom de tiers-état, rassemblant la plupart d'entre nous... et d'entre « eux ». La noblesse immémoriale (au fond, la seule vraie) ne s'embarrassait pas de ces « de-du-des » et voulait pour titre sa seule valeur ou ses seuls méfaits souverains gommés par le temps.

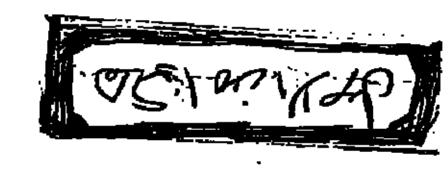
Tout comme est fausse la légende selon laquelle le blason serait un privilège (et accessoirement une preuve) de noblesse. Nombre de bourgeois en possédaient jadis (et des villes encore aujourd'hui) qui ne prétendaient pas à la noblesse, même s'ils y aspiraient.

Cet ouvrage comme le précédent (*le Monde* du 24-25 septembre 1978) est à consulter comme un livre des vanités, afin d'y constater que nulle classe n'échappe aux mirages de la considération de verroterie et que le mauvais exemple sourd de partout. En sera-t-on réduit un jour, tant persévère le mal sous la République, à revendiquer une « roture prouvée », comme d'autres s'échinent à « prouver » leur « noblesse » ?

Ph. B.

(1) Suivis de *Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme*, coll. « Le temps retrouvé », 416 pages.

(2) Les deux premiers sont intitulés *le Nobiliaire de France* et concernent la noblesse authentique. Ces ouvrages sont en vente chez l'auteur, 5 bis, rue des Dervallières, 44000 Nantes.



SOCIÉTÉ

L'« EXPRESSION CORPORELLE » AUX « ATELIERS INTERNATIONAUX » DE MARLY-LE-ROI

Un poème énigmatique et une bonne nourriture

« — *Je ne...*
— *vois plus...*
— *Je ne...*
— *vois plus le soleil...*
— *Soleil...*
— *Ni l'eau, ni l'herbe...* »

Ils sont dix-sept, cet après-midi-là, à prononcer, à tour de rôle, sur un ton peu naturel mais convaincu, des lambeaux de phrases sans signification. Que font-il ? « *Simplement du théâtre* », répondent sans rire certains des responsables des Ateliers internationaux qui ont lieu cet été, à Marly-le-Roi, à l'initiative du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Le but de ces stages est de perfectionner quatre-vingt-dix jeunes animateurs étrangers qui sont, en fait, dans leur majorité, enseignants, étudiants ou... chômeurs. L'animation est, en effet, vous dit-on, « *simplement un état d'esprit* ».

Margaret, Georgione, Zoki, Arielle, Gherghe, Paroveski, Véronique, et quelques autres, des filles pour la plupart, ont donc choisi le groupe centré sur « *le corps dans le temps et l'espace théâtral* ». Depuis dix jours, le même exercice se répète chaque après-midi autour de la récitation à dix-sept voix d'un poème pour le moins énigmatique de Jacques Roubaud : « *Je ne vois plus le salut ni l'eau ni l'herbe m'étant emprisonné où nul matin n'a de domaine si dans le cube pur de la nuit je distingue d'autres bras que sur l'arche des pensées. (...) je les cache.* » Il s'agit, d'après un Libanais, de comprendre ce texte « *intuitivement* », mais non « *intellectuellement* ». Une Suissesse reconnait n'y rien comprendre. Un seul d'entre eux d'ailleurs connait par cœur ce texte d'une vingtaine de lignes, étudié pourtant depuis dix jours.

Catherine Dasté, animatrice du théâtre d'enfants de Sartrouville, en quête d'un « *autre rapport entre le texte et le corps* », dirige le groupe. « *Il faut arriver*, leur dit-elle, *à sentir que le geste...* » Elle s'interrompt : « *Je veux dire, il faut intérioriser la règle du jeu, que le corps dise les paroles...* » Puis une respiration, et elle se rassemble : « *Comme dans une momie intérieure, vous voyez ?* »

Mme Dasté reprend la plus disgracieuse des participantes — « *mal à l'aise* », d'après elle, « *dans l'espace* », — qu'elle incite à plus de liberté.

Les stagiaires ainsi conseillés posent à nouveau en statues grecques dérisoires et en santons provençaux maladroits. Et Mme Dasté suit le jeu, pénétrée, les mains croisées sur la tête, les lèvres palpitantes, au rythme d'une vie intérieure qu'on imagine riche... Le directeur d'un théâtre roumain, plus âgé que les autres, prend des notes ; un des participants prend une photo.

La nourriture, ici, est bonne, paraît-il ; on y sert même des plats régionaux. La télévision en couleur, un film le soir, et le magnifique parc de l'Institut national d'éducation populaire (INEP), où se déroulent ces stages, apportent d'heureuse diversions. Les assistantes, dont celle de l'atelier d'expression corporelle, une jeune fille de dix-huit ans sans compétence particulière, sont payées 300 francs par jour ; on ignorera les rémunérations des responsables.

NICOLAS BEAU.

APRÈS LE DRAME DU FASNET

Deux enquêtes sont ouvertes par le gouvernement britannique et les organisateurs

Quinze morts parmi les concurrents du Fastnet, cinq autres parmi les accompagnateurs, tel était le bilan de la tempête qui s'est abattue le 14 août sur les quelque trois cent trente concurrents de la dernière épreuve de l'Admiral's Cup. Tous les participants égarés avaient été localisés jeudi 16 août. Toutefois, les recherches se poursuivaient en mer , où trois yachts qui suivaient la course sont portés manquants : le « Delnic », le « Kallridge » et l' « Admirable ». Des informations contradictoires parvenaient néanmoins aux services de recherches concernant ces trois bateaux.

Un grand nombre de concurrents du Fastnet sont encore en course, mais les vainqueurs de l'Admiral's Cup ont d'ores et déjà été désignés. Ce sont les bateaux australiens qui ont gagné le trophée pour la seconde fois dans les annales de l'épreuve, avec 1 088 points, devant les Américains (1 013 points), les Français se classant septième (840 points).

Tandis que l'Américain Ted Turner, qui a gagné la course, en temps compensé, déclarait que cette régate avait été « *une belle balade* », deux enquêtes ont été ouvertes, l'une par le gouvernement, l'autre par le Royal Océan Racing Team, l'organisateur de l'épreuve, pour déterminer les responsabilités dans ce drame de la mer qui pourrait coûter aux assurances quelque 5 millions de livres (45 millions de francs) et environ 500 000 livres aux contribuables britanniques pour les frais de sauvetage.

Moyens de secours insuffisants

Pourquoi les organisateurs n'ont-tions se posent. Les participants à une telle course — neuf fois plus nombreux qu'il y a vingt ans — n'ont-ils pas pris des risques inconsidérés. Certains estiment que la sélection par l'argent opérée au départ de cette épreuve devrait faire place à une sélection par le palmarès, seuls les équipages confirmés pouvant alors prendre le départ.

Pourquoi les organisations n'ont-ils pas annulé la course dès l'ar nonce de mauvaises conditio météorologiques ? Les servic « météo » rejettent les accusatio qui ont été portées contre eu en précisant que de tels phén mènes ne peuvent être annonc que quelques heures à l'avan ce qui, en l'occurence, aurait é fait. Toutefois les organisateu assurent que la météo n'avait p parlé d'ouragan et M. Heat l'ancien premier ministre britan nique, participant à l'épreuve, déclaré : « *Nous savions qu pourrait y avoir des vents force 8, mais on ne parlait p d'une posibilité de force 10 même 11.* »

Pourquoi les bateaux disp saient-ils de moyens de secou insuffisants ? Adopté lors de dernière Transatlantique en dou ble, le système des balises auto matiques émettant de chaqu bateau des signaux permanents relayés par satellite aurait accéléré la recherche des yachts désemparés. En outre, la polémique ouverte par le navigateu Alain Glicksman avec les fabri cants de canots de sauvetage, apré son naufrage dans les Bermude risque de rebondir, les maté riels de secours s'étant une no velle fois révélés insuffisants.

[**Un de nos lecteurs nous f remarquer que le naufrage Fastnet n'a pas eu lieu dans la m d'Irlande, comme nous l'avons éc dans « le Monde ». La catastrop s'est en effet produite au sud d canal Saint-Georges, qui marque limite de la mer d'Irlande.**]

LA « PÊCHE » AUX ÉPAVES

(De notre correspondant)

Londres. — La pêche aux yachts est ouverte au large des côtes de Cornouailles et d'Irlande. Un caboteur a déjà retrouvé Polar Pear, *un concurrent britannique du Fastnet, abandonné : légalement, il lui appartient, comme tout objet trouvé en mer. Une flotille de chalutiers est sortie en quête d'une belle prise — de 30 000 à 250 000 livres selon la grosseur — pour en négocier la restitution.*

Jeudi, un bateau de pêche français, le Locarec, *remorquait* Camargue *vers le port de Milford-Haven, quand survint* Animal, *un concurrent indemme qui coupa le filin et s'en empara — par solidarité. Le capitaine du* Locarec *a déposé une plainte auprès du* « receveur des épaves ». *Finalement, un compromis a été trouvé avec le propriétaire.*

Pour vingt - trois yachts naufragés, les Lloyds évaluent les pertes entre un et deux millions de livres (9,5 à 19 millions de francs). Les spécialistes s'attendent à une hausse des primes, qui serait vraisemblablement tout bénéfice pour les assureurs, car le drame du Fastnet est le fruit d'un concours de circonstances exceptionnelles : trois cent six des yachts les plus chers du monde pris dans un ouragan, alors que les vingt-sept éditions précédentes de l'Admiral's Cup, courue tous les deux ans depuis 1925, n'avaient jamais occasionné le moindre naufrage. — (Intérim.)

APRÈS LES FEUX DE FORÊTS DU MIDI

La rage au cœur

Deux engins incendiaires ont été découverts par les pompiers du P.C. de la Garde-Freinet (Var), dans la forêt des Maures. Ceux-ci, un cocktail Molotov et une flèche d'arc, à laquelle un pétard était attaché, n'ont pas fonctionné. Le premier de ces engins a été trouvé près de la Garde-Freinet, le second sur le chemin départemental 48, qui mène au village de Collobrières. La gendarmerie de Grimaud a ouvert une enquête.

Ce n'est pas vrai : le feu ne prend pas tout seul avec du soleil et du vent. Il faut, d'abord, qu'une flamme soit apportée.

Quand cessera-t-on, enfin, d'appeler pyromane un incendiaire ? Etrangement, ce mot a disparu, gommé. Il n'y a plus d'incendiaires, il n'y a plus que des pyromanes — de doux maniaques, en somme. Oiseuse question de vocabulaire ? Oh, non ! Ce langage châtié dit la honte d'aborder le vrai.

Les inconscients, les irresponsables qui font griller leur côtelette ou allument des feux de camp — faits enregistrés par procès-verbaux — dans ces forêts d'amadou sont des coupables. Au même titre que les incendiaires volontaires, ils sont totalement responsables du désastre écologique, économique, financier, esthétique, humain : des collines calcinées, des maisons en flammes, des familles cernées, chassées, des cultures détruites, des risques fous pris par les Canadair, des pompiers blessés (vingt-deux en un seul jour), des asphyxiés, des grands brûlés.

A quoi sert, quand le feu délire, quand le mistral lance des torches de résine, de compter les Canadair, les pare-feux, les harkis, les pompes et les pompiers ? Seuls ignorent cela ceux qui ignorent tout de ce pays — sécheresse de quatre mois, bois d'allumette, « bois gras », fusées des « pignes » enflammées, mistral fou, — rien ne peut alors arrêter le feu. Rien.

Il est faux d'écrire que « l'incendie a été maîtrisé ». *Ce n'est pas vrai. C'est seulement le vent qui a bien voulu s'arrêter. Et les efforts, démesurés et dérisoires, des hommes-sauveteurs ont pu alors, seulement, achever les brasiers. Il n'y a qu'une vérité qui tient en deux formules : 1) Le mistral — le maître — rigole des pompes et des Canadair (nul ne le sait mieux que pompiers et pilotes) ; 2) Il ne faut pas qu'une flamme soit allumée dans le bûcher de l'été provençal.*

Qu'il faille recréer cette forêt livrée au pin — le chêne vert occupait autrefois la Provence, — qu'il faille la repeupler en aidant, avec le centième des crédits de l'armée du feu et du coût des désastres, ceux qui veulent la faire revivre, un vieux forestier des Maures (1) *l'a dit et répété, harcelant les ministères, vingt ans avant que ministre de l'agriculture et président de la République ne le découvrent. Mais en attendant ?*

A quel habitant de ce pays merveilleux et martyr fera-t-on croire que trente, quarante, soixante foyers (en juillet) aient pu partir tout seuls le même jour ? Le coup du tesson de bouteille qui fait loupe ? Oui. C'est arrivé (mais qui, au fait, a cassé là cette bouteille ?). Cela existe... à raison de 0,02 % !

Et le reste, tout le reste ?

Il faut enfin se résoudre à appeler un chat par son nom : les imprudents sont des coupables, les incendiaires sont des criminels.

Vengeances, spéculations, ou volonté de « foutre le feu partout », comme l'annonçait aux pompiers eux-mêmes un appel haineux — en donnant l'heure, confirmée par les faits !, — ou encore fascination du feu si allègrement avouée, le temps n'est plus aux psychanalyses. Avant que ce pays des merveilles — survivantes — ne soit réduit en cendres, avant que des colères mal contenues n'entraînent des lynchages au petit malheur la chance, il faut d'abord empêcher de nuire. Des droits des incendiaires on reparlera plus tard, aux assises.

Un vulgaire appel à la répression ? OUI. La rage au cœur.

JEAN RAMBAUD.

(1) *Le Monde* du 19 juin 1976.

LA « MAISON HANTÉE » DE SERON : UNE « ÉMISSION D'ÉNERGIE PSYCHIQUE » ?

« *Il n'y a pas de médium dans la famille Lahore* », a affirmé M. Yves Lignon, directeur du laboratoire de para-psychologie de l'université de Toulouse, le Mrail, après avoir opéré, jeudi 16 août, une série d'investigations dans la ferme de Séron (Hautes-Pyrénées) qui est, depuis quelque temps, le théâtre de phénomènes de combustion inexplicables (*le Monde* du 17 août).

M. Lignon retient quatre hypothèses : « *ensemble de coïncidences, l'intervention d'un individu pyromane, un phénomène physicochimique et des phénomènes paranormaux* ». Il privilégie la dernière, faisant confiance au travail de la gendarmerie et de la protection civile pour les trois premières. « *Il est évident que s'il s'agit de paranormal à Séron, c'est une émission d'énergie psychique et nous sommes devant un phénomène nouveau qui ne rentre pas dans le cadre classique du « poltergeist » (esprit frappeur), qui ne se manifeste pas sous forme de combustions. Et j'affirme que les événements de Séron sont sans rapport avec la présence d'un adolescent* », a précisé M. Lignon au cours d'une conférence de presse réunie à Séron, à quelque distance de la « maison hantée ».

● *La vie privée de Bernard Hinault.* — Le coureur cycliste Bernard Hinault n'a pas obtenu la saisie du périodique *Télescope* qu'il réclamait, jeudi 16 août, devant le tribunal des référés.

Le tribunal a estimé qu'une saisie constituait une atteinte à la liberté de la presse et ne se justifiait que lorsque la vie privée est mise en cause par des révélations ou allégations mensongères, injurieuses, intolérables c scandaleuses.

FAITS ET JUGEMENTS

Tentative de prise d'otage pour de la drogue en Vendée.

M. Patrick Charlot, âgé de vingt-deux ans, a tenté de prendre en otage, mercredi 15 août, à 18 h. 40, une cliente d'une pharmacie d'Avrillé (Vendée), pour obtenir de la morphine et de la cocaïne sous la menace d'un pistolet d'alarme. Désarmé par le pharmacien, M. Jean-Claude Chartoire, le jeune homme, originaire de Laval, et déjà condamné pour trafic de drogue, a été hospitalisé à La Roche-sur-Yon.

Polémique autour d'une opération de sauvetage en Méditerranée.

Le Centre régional opération nel de surveillance et de secour en Méditerranée (CROSSMED ayant été mis en cause à propo du déclenchement tardif des re cherches après qu'un bateau d plaisance eut été signalé en diff culté non loin du cap d'Agd (*le Monde* du 16 août), la dire tion générale de la marine ma chande au ministère des tran ports à Paris a tenu à précise jeudi 16 août, que l'antenne d centre installée au cap d'Agde parfaitement rempli sa missio Elle est, précise-t-on, interven neuf fois au cours de l'après-mi du 9 août, sauvant dix-sept pe sonnes.

Les maîtres-nageurs-sauveteu de la plage de La Môle ont effec tivement signalé, à 18 heures, la présence d'une fumée grise émanant d'un bateau blanc. Mais ce dernier était, ajoute-t-on, entouré d'autres plaisanciers susceptibles de lui porter secours. Le CROSSMED déclare n'avoir pu obtenir aucune information précise à ce sujet et n'être, en conséquence, pas intervenu. Rien ne permet d'affirmer actuellement, selon l'administration, qu'il s'agissait bien alors du bateau de Mme Joly, laquelle, seule à bord après la noyade de son fils, devait dériver pendant près de deux jours avant d'être recueillie par un autre bateau de plaisance au large des Baléares.

Le CROSSMED a, déclare-t-on à la direction générale de la marine marchande, déclenché les opérations de recherche dès que M. Joly est venu signaler la disparition de son épouse et de son fils, vendredi 10 août, à 16 h. 45. Un hélicoptère Alouette de la gendarmerie nationale a pris l'air pendant deux heures afin de rechercher le bateau. Le lendemain et le surlendemain, deux avions Breguet-Atlantic de la marine nationale ont patrouillé pendant quinze heures dans le même but.

● *Trois ouvriers français sont morts sur un chantier de Gand* (Belgique). — Jeudi après-midi 16 août, MM. Luc Esquinet, vingt-quatre ans, de Wattrelos (Nord), Bernard Marin, vingt-trois ans d'Autingues (Pas-de-Calais), et José Parebo, vingt-huit ans, de Grigny (Pas-de-Calais), travaillaient dans le port de Gand, sur un échafaudage, lorsque celui-ci s'est affaissé, les entraînant dans une chute de 50 mètres. — (*A.F.P.*)

UN COMMUNIQUÉ DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Les propriétaires de forêts peuvent s'assurer, sous certaines conditions, contre les risques d'incendie, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), dans un communiqué publié le 16 août. Dans les régions où des feux se déclarent chaque année, l'assurance ne saurait toutefois être obtenue tant que certaines mesures de prévention (débroussaillage, pare-feux) ne sont pas prises, précise le C.D.I.A., qui ajoute que trop souvent les particuliers négligent de prendre ces mesures, et ne peuvent donc pas s'assurer.

Le prix de l'assurance varie selon la région et l'altitude du terrain. Lorsqu'ils ont atteint l'âge d'exploitabilité, les arbres assurés sont garantis pour leur valeur de vente. Les autres sont indemnisés selon une « *valeur définie* », fixée par un expert.

Moyennant une surprime, le propriétaire peut obtenir des garanties annexes : remboursement des frais de préparation du terrain, de semis ou plantation, de recépage... Dans le cas où le feu se communique à des propriétés limitrophes, des dommages peuvent être couverts par une garantie annexe, « *recours des voisins* ».

S'il n'est pas assuré, le propriétaire sinistré ne pourra être indemnisé que s'il démontre la responsabilité d'un tiers (promeneur, campeur). Encore faut-il que ce tiers soit solvable ou assuré pour sa responsabilité civile.

SPORTS

Joop Zoetemelk convaincu de dopage dans le Tour de France

Le champion cycliste néerlandais Joop Zoetemelk a pris des stéroïdes-anabolisants — produits destinés à augmenter la masse musculaire — au cours du Tour de France, qu'il a terminé second, derrière le Français Bernard Hinault. C'est ce qui a été révélé à Arnhem, aux Pays-Bas, jeudi 16 août. Le chef de file de l'équipe Mercier avait été soumis à un contrôle médical au terme de la dernière étape du Tour de France, aux Champs-Elysées. Les analyses ont été faites par le laboratoire du professeur Manfred Donike, à Cologne, en République fédérale d'Allemagne, où ont déjà été dépistés les cas de dopage par anabolisants des athlètes finlandais et allemands de l'Est lors de la Coupe d'Europe de 1977, et des nageurs d'Union soviétique lors des championnats du monde de 1978. Une contre-expertise a été faite ; elle s'est également révélée positive. Joop Zoetemelk a d'ailleurs reconnu que son médecin, le docteur Fuchs, lui avait administré un « fortifiant », le Nortestosterone, à base d'hormones mâles, au cours des étapes alpines, mais il a assuré que c'était pour reprendre du poids après avoir trop maigri.

Voilà une nouvelle fois le monde du cyclisme en accusation pour une affaire de dopage, une de plus dans une trop longue liste. A peine la nouvelle était-elle connue que les grands manitous du Tour de France organisaient leur défense : ils n'étaient au courant de rien, la Fédération française de cyclisme n'ayant pas été officiellement saisie des résultats de l'analyse par le laboratoire de Cologne. Il est naturellement facile de s'abriter derrière des questions de formes quand le fond est en cause. Au reste, les calculs avaient été aussitôt faits : dopé ou pas, Zoetemelk resterait second du classement général du Tour de France, tant son avance était grande sur le troisième, le Portugais Agostinho.

Le directeur sportif du champion néerlandais présentait, pour sa part, une autre variante de cette stratégie défensive : Joop Zoetemelk ne s'est pas dopé : il s'est soigné. C'est l'argument classique de tous les « pincés », qui invoquent des rhumes ou des grippes pour justifier l'emploi de produits interdits.

On voudrait bien croire ces explications si Zoetemelk n'avait pas déjà été « coincé » en 1977, justement lors d'une étape alpine du Tour de France. Et on y croirait davantage encore s'il n'y avait pas une véritable conspiration du silence sur tout ce qui touche au dopage dans le monde du cyclisme. Pourtant la « petite reine » en est à compter ses morts qui ont abusé de « fortifiants », et le visage bouffi d'un Eddy Merckx, déchu, est plus éloquent que tous les traités. On se « charge » pour courir, tout le monde le sait dans l'entourage des pelotons, mais personne ne veut le reconnaître, surtout pas les organisateurs qui préfèrent, au coup par coup, sacrifier un coureur peu représentatif, comme le Belge Michel Pollentier lors du Tour 1978. Et il faut des révélations comme celle de Bernard Thévenet, détruit par l'abus de cortisone, pour prendre l'exacte mesure du danger qui pèse sur les coureurs. Comment enrayera-t-on ce mal endémique des courses cyclistes ? Sans doute en faisant comprendre aux organisateurs que leurs intérêts financiers ne doivent pas mettre en danger la santé des coureurs.

ALAIN GIRAUDO.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLÉTISME. — *Un sprinter est-allemand, Thomas Schroeder, sur 100 m, et un coureur de demi-fond britannique, Graham Williamson, au 1 500 m, ont été les vedettes, le 16 août, de la première journée des Championnats d'Europe juniors d'athlétisme, qui se disputent jusqu'au 19 août à Bydgoszcz (Pologne), entre les délégations de vingt-huit pays. Quatorze des dix-sept Français engagés pour cette première journée ont accédé aux finales. La meilleure place a été obtenue par Antoine Richard, sixième du 100 m en 10 sec. 55/100 et la plus surprenante par Nicolas Lombardo, huitième au lancer du disque avec un jet de 49,80 m.*

NATATION. — *Une adolescente, âgée de quatorze ans, Mary Meagher, a fait pâlir l'étoile de Tracy Caulkins, une « vieille » de seize ans, en pulvérisant par deux fois le record du monde du 200 m papillon. Le 7 juillet dernier elle avait déjà amélioré de 1/10 de seconde le record de Tracy Caulkins et de l'Allemande de l'Est Andrea Pollack. Le 16 août, à Fort Lauderdale, à l'occasion des championnats des Etats-Unis, elle a gagné près de 3 secondes le temps de deux courses : en série elle a réalisé 2 m 8 sec 41/100 puis, en finale, elle a couvert la distance en 2 m 7 sec 61/100.*

Le Monde des loisirs et du tourisme

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, le camping. Aujourd'hui, l'immobilier, la semaine prochaine, les stations.

LES CONTRAINTES DE L'ARCHITECTE

Au centimètre carré près

ENTRELACER le béton et le rêve, harmoniser les bilans financiers et les loisirs. Telles sont les gageures que les architectes doivent soutenir lorsqu'ils conçoivent les habitations des vacances. Certains tentent le pari de l'architecture massive et fière dans les stations de montagne de la dernière génération ou sur la côte languedocienne. D'autres commencent à préférer le pastiche, la lauze et la tuile ronde, autrement dit l'humilité et la prudence. En cela, l'architecture des loisirs n'évolue pas différemment de l'architecture quotidienne. Les mêmes modes et les mêmes dégoûts y sont perceptibles. Pourtant, on n'habite pas de la même façon un appartement à Palavas-les-Flots et un appartement à Massy ; on ne demande pas les mêmes prestations à un chalet chamoniard et à un pavillon banlieusard. L'environnement, le coût de l'habitation et les désirs de ses occupants ne peuvent être identiques.

« L'architecture de loisirs est un dépaysement, affirme M. Michel Bezançon, architecte de La Plagne, de Valmorel et de Montchavin, en Savoie. *La villa d'Hadrien est d'inspiration égyptienne. Le Petit Trianon est né, lui aussi, d'un désir d'autre chose. On peut se dépayser dans l'avenir. Par exemple, La Plagne a été conçue de façon moderniste pour des acheteurs du seizième arrondissement parisien, quartier ancien, parce que le changement, pour eux, c'était une architecture plus futuriste. Le dépaysement prend aussi la forme du passé et de la tradition. Ainsi, la nouvelle clientèle des stations de sports d'hiver est-elle moins fortunée. Elle vit dans de grands ensembles. Elle demande, en vacances, de la tradition telle qu'on la préserve en Autriche ou en Suisse. Elle aime les vieux chalets et se tourne plus volontiers vers nos ensembles de Montchavin et de Valmorel. »*

Exotisme, donc, et pour tous les goûts. Toutefois une constante se retrouve, à la mer et à la montagne, dans les immeubles qui imitent ceux de nos grands-pères comme dans ceux qui jouent les cathédrales : la cellule d'habitation se rétrécit autour de ses occupants. 35, 28, 24, 18 mètres carrés enferment la liberté dans des volumes de plus en plus chichement mesurés.

« Ce rétrécissement a été provoqué d'abord par la nécessité où se sont trouvés les promoteurs des stations alpines de prévoir un nombre de lits susceptibles d'assurer les chiffres d'affaires prévus, explique M. Bezançon. *Il fallait aussi que le prix de l'appartement reste accessible au moment où le prix du mètre carré varie en montagne entre 7 000 et 12 000 F.*

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 8.)

LES ASTUCES DU PROMOTEUR

GRANDE SÉRIE, PETITS PRIX

IL y a, comme ça, des « phénomènes ». Des « hommes-phénomènes », s'entend. Comme il existe le roi de l'hévéa, le roi de la cuisine diététique, le roi des camelots, la France a son roi de la résidence secondaire et de l'immobilier de vacances. Son nom court sur les ondes, emplit les journaux. Ses « programmes » sont devenus une référence qu'on cite ou une menace contre laquelle il faut se protéger. Il s'agit de Merlin.

Guy Merlin, cinquante-neuf ans, Berrichon d'origine, aux gestes et au parler directs, qui tutoie son chauffeur en l'appelant Loulou, « fait » dans l'immobilier — comme il dit — depuis plus de trente-cinq ans. Marchand de biens et de fonds de commerce d'abord, il se spécialise dans la transformation d'hôtels, puis se lance sur le marché du loisir. *« Un marché en or, mais maintenant c'est fini, bien fini. En septembre, vous allez voir, la casse ! Il faudra que les promoteurs baissent leurs prix. Les gens n'achètent plus n'importe quoi. Le stock est tel — dans le créneau des résidences de vacances — qu'on va être obligé de vendre à prix coûtant. Moi, ça ne me gêne pas, je dirais presque que ça m'amuse. Pour vendre des appartements, maintenant, il faut travailler la clientèle, serrer les prix. On fait les affaires à l'arraché. Si vous rencontrez un promoteur de loisirs qui vous dit que sa société marche très fort, c'est un menteur. »*

Alors hâbleur vous-même M. Merlin ? Votre entreprise — soixante-dix salariés, une sorte de grande famille — n'a-t-elle pas réalisé vingt-cinq mille logements en dix ans ? *« Rien qu'à Merlin-Plage en Vendée, je loge douze mille à treize mille personnes, et à ceux qui disent que je bétonne le littoral je réponds trois choses : d'abord je je ne suis tout de même pas tout seul sur le littoral ou en montagne ; ensuite je ne fais que ce que les maires m'autorisent à faire et, croyez-moi, ils ne sont pas tous faciles. Et puis l'épaisseur des murs, l'habitabilité ? Je suis au-dessus des normes ; et des contrôles, j'en ai à tout bout de champ. »*

Si l'on empruntait le vocabulaire des boursiers on serait tenté de dire que Merlin est une affaire « qui s'envole ». Un chiffre d'affaires (350 millions environ en 1979) qui croit de 50 millions par an. Là-dessus, 7 % de dépenses de publicité, ce qui est considérable, *« sinon dès demain les gens ne sauraient plus qui je suis ».* En permis de construire et en réserves foncières, Merlin a aujourd'hui devant lui l'équivalent de quinze mille logements d'avance, soit, au rythme actuel de deux mille ventes par an environ, six ou sept années de chiffre d'affaires en stocks. Réserves de terrains qui ont été acquises grâce au concours qui n'a jamais fait défaut de la banque La Henin, un groupe qui sait mieux que quiconque ausculter le marché immobilier.

Si l'entreprise Merlin progresse encore là où les autres « confrères » commencent à se mordre les doigts d'être allés, ce n'est pas seulement grâce au bagout de son patron, à son martèlement publicitaire. Il vend bon marché ses résidences. Elles ne sont pas grandes, pas très luxueuses, ce n'est peut-être pas très coquet, ça ne résistera peut-être pas parfaitement aux intempéries et aux ans. Mais une résidence de vacances et un appartement en ville répondent à des besoins complètement différents. Toutefois proposer deux pièces pour dix ou onze millions anciens, comment faire ?

« Quand on fait une politique de réserve foncière au bon moment, le coût relatif des terrains diminue. Quand on achète cinq cents cuisines d'un coup, ou des hectares de moquette, on obtient des prix !

— Mais la publicité vous revient très cher ?

— Je retiens les espaces trois ans à l'avance : alors comprenez que les radios et les journaux me fassent des conditions. »

Guy Merlin est prolixe, imaginatif, incollable tant que la conversation reste sur le terrain prosaïque des bilans, de la clientèle, de la conjoncture. Mais quand on l'oriente vers le débat d'idées, le phénomène de la grande frénésie des loisirs, ses causes et ses manifestations, M. Merlin reste étonnamment vague, inintéressant. *« Pourquoi les gens achètent Merlin ? Je vais vous le dire. Nous remboursons leurs arrhes aux acheteurs qui, l'espace d'un jour ont rêvé d'être propriétaire et qui, le lendemain, se ravisent et se disent qu'ils ont fait une imprudence. Si l'on voulait, rien qu'en dédits, on pourrait ramasser 1,5 million de francs par an. Au contraire, nos clients nous écrivent pour nous remercier. Je vous ouvre toute notre correspondance si vous voulez. »*

« Le littoral, c'est fini »

M. Guy Merlin songe à décrocher, à passer progressivement la main à son fils Bernard et à « l'équipe des jeunes ». *« La civilisation des loisirs allez leur demander ce que c'est ! Ce que je sais, moi, c'est que le littoral, c'est fini. A Leucate, sur la côte du Languedoc, il y a plus de promoteurs au coude à coude que de marchands de tissus rue de Rivoli. Entre Trouville et Cabourg, il existerait plus de deux mille appartements à vendre. Je n'ai plus besoin de solliciter ici ou là l'octroi de permis de construire, car tous les jours, j'ai des confrères qui me prient de reprendre leurs programmes. »*

La Vendée, la côte normande, l'Aquitaine demain, les Landes après-demain, il faudra mettre une croix dessus. Se lancer en Bretagne ? *« Vous n'y pensez pas, c'est un pays auquel il ne faut pas toucher. Je pourrais être une cible facile pour les autonomistes »,* raconte M. Merlin qui aime passer ses vacances à Cannes, dans son appartement sur la Croisette.

Alors, la montagne ? *« C'est encore un bon gisement. Nous avons vendu huit cents appartements en dix mois à Prapoutel-les-Sept-Laux, au pied des pistes de ski. »* Cinq mille logements sont en chantier dans les Alpes et les Pyrénées.

Reste le tourisme intérieur, la moyenne montagne et aussi les villes, pourquoi pas, puisque, d'après les statisticiens, dans cinq ans, 80 % des Français seront des citadins. *« Nous prospectons en Auvergne où l'on voudrait proposer des petites maisons pour week-end ou petites vacances, avec un bout de terrain et un parc de loisirs, pour cent quarante mille ou cent cinquante mille francs. »*

Mais c'est surtout sur un projet de maison de quatre pièces (80-100 m2) avec jardin de 300 m2, et qui ne serait pas vendue plus de deux cent cinquante mille francs dans les environs des grandes villes, auquel réfléchissent les architectes et les financiers de Merlin. Le « filon » peut être bon quand on sait que chez M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et à la DATAR, les experts préparent pour la rentrée un vaste plan de réhabilitation des banlieues.

« Mais attention, avertit M. Merlin, *ma politique est simple. Quand je prospecte dans une commune, si je m'entends avec le maire je suis prêt à payer beaucoup de choses, la voirie, des parcs de loisirs, des équipements. Mais je veux être seul. Pas de concurrent dans mon sillage. »*

M. Merlin offre ainsi le soleil à tous les Français qui le veulent, mais gare aux « confrères » qui viendraient s'interposer entre lui et son soleil.

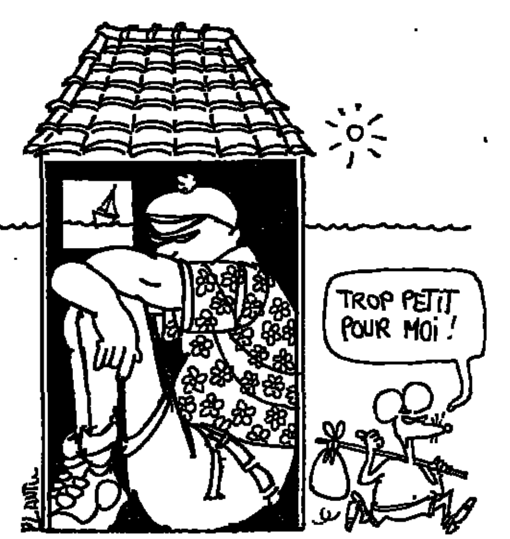
FRANÇOIS GROSRICHARD.

SARCELLES-LES-FLOTS

« ...Mais, ici, on respire »

« LA DEAUVILLAISE », « Super-Deauville », « Villers 2000 », « Les Portes de la mer », « Plein Sud »... Tout au long de la côte Fleurie, elles se suivent à se toucher, ces résidences pour Parisiens en mal de bord de mer. A côté de cette nouvelle « muraille de Normandie » le mur de l'Atlantique était une passoire et les blockhaus des points plantés sur une longue ligne de dunes. Les promoteurs, eux, ne laissent guère subsister d'espace libre en front de mer. Les deux tiers des 110 kilomètres de côte du Calvados, d'Honfleur au bas du Cotentin, sont urbanisés. Tant et si bien qu'élus et administration se gargarisent des quelques hectares qu'ils ont réussi à arracher à la voracité des constructeurs. Oh ! Entre Touques et Dives, il n'y en a guère, sauf dans les endroits difficilement constructibles, comme les falaises des Vaches-Noires, à côté d'Houlgate. Sont définitivement protégés les marais de Blonville, qui permettent que la route ne soit pas un simple boulevard bordé d'immeubles de Deauville à Falaise-sur-Mer et les hauteurs du mont Canisy, dont les abords ont été bien « mités » ces dernières années par la prolifération de constructions de grand standing. Cette colline dominant la reine des plages échappe ainsi à une urbanisation totale.

Les bâtisseurs d'aujourd'hui ne sont pas des précurseurs. Proust se promenait déjà sur la digue de Cabourg bordée par les villas cossues et faussement normandes du dix-neuvième siècle. Nos arrière-grand'mères arpentaient déjà les planches de Deauville avec, comme arrière-plan, le Normandy et la Villa romaine. La Côte de Nacre, de l'autre côté de l'embouchure de l'Orne, ne fut pas plus épargnée. Lion, Luc, Saint-Aubin, connaissent, elles aussi, leurs rangées de villas et d'hôtels les pieds dans le sable.



(Dessin de PLANTU.)

Cabourg a du plomb dans l'aile

La démocratisation des loisirs, l'élévation du niveau de vie ont amené le plus grand nombre à vouloir profiter des privilèges de quelques-uns. C'est au début des années 70 que le phénomène a vu le jour. En 1971, il n'y a eu encore de construit dans le Calvados que deux cent soixante-treize résidences secondaires en collectif, pour cent trente en individuel. Le nombre a fait plus que doubler l'année suivante, la construction d'H.L.M. pour vacanciers culminant en 1975 : mille huit cent douze, pour redescendre, la crise aidant, en 1977, à mille quatre-vingt-quinze. Par contre, la même année, les résidences individuelles redémarrent (quatre cent quarante-neuf, soit le double des années passées). Le lotissement est à la mode. Chacun veut pouvoir tondre sa pelouse ou, comme à Port-Deauville, la seule marina dans la région, avoir son bateau au pied de sa maison. Résultat : depuis 1960, le nombre des résidences secondaires a doublé dans les vingt-trois communes côtières du Calvados.

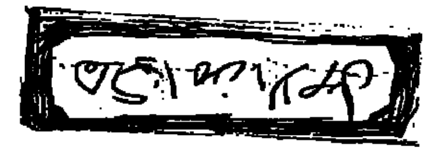
Pour un projet aussi fou que la ZAC nautique de Cabourg, avec ses deux mille logements et sa piscine russe, qui a du plomb dans l'aile depuis la mort de Bruno Coquatrix, maire de Cabourg, pour un permis de construire refusé à Merville-Franceville, plage familiale des bords de l'Orne, que de combats perdus par les défenseurs de l'environnement et par ceux qui, arrivés les premiers, voulaient conserver leur tranquillité !

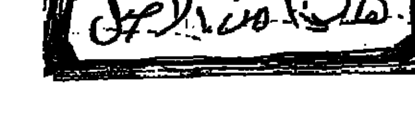
Deux hommes symbolisent cette époque qui n'est pas encore révolue : Guy Merlin, l'« inventeur » de la résidence secondaire pour tous, et Jacques Ribourel, qui, après avoir été à l'école du « maître », lui livre une concurrence sans merci.

Les deux « frères de la côte » se suivent sans se ressembler. Sur le terrain, ils se marquent. Souvent, leurs résidences voisinent, voire se touchent. Les « Portes de la mer » de Merlin font de l'ombre au « Plein Soleil » de Ribourel. Leurs constructions sont aussi différentes que leurs physiques.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 8.)





« ...Mais, ici, on respire »

(Suite de la page 7.)

Les immeubles de Guy Merlin sont massifs, sans vain souci d'esthétique. Les garages du rez-de-chaussée donnent une impression d'entrepôt. Une bonne couche de peinture sur le béton lui suffit pour la décoration. Jacques Ribourel veut construire « beau ». Poutres de bois apparentes sur les murs extérieurs, talus gazonnés pour cacher les garages. Il n'hésite pas à employer pierre et tuile du pays ni même à démonter entièrement quelques granges du Pays d'Auge pour donner plus d'authenticité à ses ensembles de grand luxe des hauts de Deauville.

Les noms des programmes sont évocateurs : « la Voilerie », laisse espérer un port qui n'existe pas ; « le Sporting », des terrains de sports... à créer. Les prospectus évoquent tous les plaisirs possibles ; le ciel de Normandie y est toujours d'un bleu éclatant à rendre jalouse la Côte d'Azur ; l'herbe grasse et verte, des joueurs de tennis se promènent, raquette sous le bras comme si les courts n'étaient pas partout pris d'assaut. Une discrète mention prévient les yeux avertis : *« Dessin approximatif des immeubles et de l'environnement. »* O combien approximatif ! Dans la réalité, les arbres ne sont qu'arbrisseaux, les massifs de fleurs réduits à leur plus simple expression et l'horizon bouché par une autre résidence.

Pourtant, ils se plaisent ces « nouveaux » résidents secondaires. « Plein sud », une « merlinade » de Cabourg, quatre cent quatre-vingt-quatorze logements autour d'un moderne blockkaus qui s'élève haut devant les fenêtres pour parquer les voitures. La peinture s'écaille déjà. Ils ont payé, l'an dernier, 8,5 millions d'anciens francs leur deux-pièces. Lui est peintre en bâtiment ; elle est concierge. Avec leur fille de six ans, ils habitent dans la loge, à la Muette, à deux pas du bois de Boulogne, un des quartiers les plus recherchés de Paris. Mais là-bas ils sont au service des autres. Alors, tous les week-ends ils s'échappent pour venir « chez eux », dans un vilain « Sarcelles ». *« Mais ici on respire*, dit-elle. *Et puis il y a la mer... ».* La mer, pour l'atteindre il faut emprunter, sur près de 1 kilomètre, une vilaine route bordée de résidences de tous styles, depuis le béton nu jusqu'au néo-normand, en passant par le modernisme le plus douteux. *« Seulement, attention !* s'exclame le mari, *les vacances on les passe chez moi, en Auvergne. »*

Qu'ils sont tristes ces villages !

Ce couple de rentiers qui a acheté chez Ribourel, à Villiers-sur-Mer, lui aussi ne vient que les fins de semaine. En 1973, ils ont payé les deux-pièces 8 millions d'anciens francs, compris le box pour la voiture. Il y a eu volonté de faire cossu. Les murs du hall de l'immeuble sont tendus de moquette. Comme toujours chez ce promoteur, la cuisine est bien séparée des pièces d'habitation. Assise dans une bergère, caressant un beau chat persan, la femme explique : *« Mon mari était meunier, nous habitons une grande propriété en pleine campagne, dans les Yvelines. »* Seulement, pour changer de cadre, il voulait être au bord de la mer. Alors ils ont cherché et bien vite ils se sont décidés. *« On ne regrette pas »*, disent-ils en chœur. Simplement, en pleine saison, il y a trop de monde. Ils restent chez eux, au calme, et ils louent l'appartement : près de 3 000 F pour le mois d'août.

Pourtant, qu'ils sont tristes ces « nouveaux » villages les fins de semaine pluvieuses de l'avant ou de l'arrière-saison ! Volets baissés, rideaux tirés, tout est mort. Même les rares boutiques des quelques galeries marchandes. A Cabourg, les opposants à la politique municipale de constructions tous azimuts, ont fait les comptes : le 13 juillet 1977, seuls 14 % des appartements de ces résidences secondaires étaient occupés. Alors faut-il tant construire pour une si faible occupation ? Les « aménageurs » aimeraient bien trouver d'autres formes de loisirs et d'occupation du terrain. Seulement il y a les habitudes et l'amour bien français de la « pierre », même si c'est du mauvais béton. Aussi les promoteurs continuent-ils à chercher le « bon » emplacement. Ils s'enfoncent dans les terres. Ils savent bien qu'il n'est plus possible de construire sur l'eau. Pour la côte Fleurie, il n'y a plus rien à faire. Elle est devenue un grand boulevard parisien. Un de plus.

THIERRY BRÉHIER.

Au centimètre carré près

(Suite de la page 7.)

En vivant eux-mêmes dans les appartements nés de leurs calculs, avec l'aide des critiques des locataires et d'enquêtes plus scientifiques, les créateurs sont arrivés à miniaturiser l'espace. Ils ont joué des cloisons coulissantes. Ils ont distingué des zones de jour et d'autres de nuit.

Astuces en tout genre. 34 mètres carrés : un séjour avec trois « plans de couchage », un coin salle à manger, une cuisine équipée, un sanitaire avec toilettes séparées, une baignoire qui ne coûte pas plus cher qu'une douche, une partie « nuit ». De cinq à sept personnes.

« Dans les appartements destinés à la location, nous plaçons les meubles qu'il faut aux endroits prévus. Les lits ont des dimensions de 80 cm sur 190 cm. Certes, les Hollandais ou les Allemands, qui sont souvent d'un fort gabarit, se trouvent un peu à l'étroit, mais tout est tellement juste ! A deux centimètres près. Les copropriétaires rencontrent des problèmes parce qu'ils placent des lits superposés devant les fenêtres ou qu'ils tiennent à apporter une armoire familiale. Dans ces cas, les fenêtres ne s'ouvrent plus ou la circulation devient impossible. Nous sommes en train de concevoir un type d'appartement adapté à la mer, où le climat est différent. On peut imaginer une véritable pièce extérieure, mais les principes restent inchangés. »

Selon M. Bezançon, l'avenir de l'immobilier de loisirs ne passe pas par la promotion immobilière. *« Celle-ci n'est pas sérieuse. Elle construit, vend et s'en va en laissant derrière elle des ensembles sans vie. Les opérations purement immobilières détruisent les loisirs, car il ne suffit pas de donner aux vacanciers un endroit où dormir. Dans le domaine de la résidence principale, on a cru bon, dans les années 60, de faire du quantitatif. Nous n'avons pas à adopter le même comportement dans le domaine de la résidence de loisirs où la qualité prime. »*

L'architecte se change en urbaniste. Il pense aux accès routiers, au forum et aux salles où, par exemple, l'artisanat pourra prendre vie. Il se fait ménagère et place four et lave-vaisselle dans les logements. Il est gestionnaire et commence à agrandir la taille de ses appartements parce que ceux-ci doivent servir deux saisons. *« On peut supporter une semaine de camping « en dur » à Mardi gras. Quand le séjour estival s'étend sur trois semaines, les occupants ont besoin d'espace. »* Le coin repas devient distinct et la cuisine bénéficie de la lumière du jour.

Comment évoluera l'immobilier de loisirs ? *« Au niveau de l'appartement, nous nous contenterons de peaufiner l'organisation de l'espace. La demande, elle, est en train de se tourner vers une vie collective plus intense. Ce qui veut dire de l'animation, des salles polyvalentes et des services publics. »* Seul inconvénient de cette architecture et de cet urbanisme de qualité : il coûte cher. *« Nous pensons que cette évolution recoupera les exigences des consommateurs. »*

ALAIN FAUJAS.

Hippisme

Vingt entraîneurs mécontents

LE mécontentement gronde à Maisons-Laffitte. Vingt entraîneurs viennent d'adresser une lettre de protestation aux présidents des trois grandes sociétés de plat. Selon eux, leurs chevaux ont de plus en plus de mal à glaner leur avoine dans les handicaps, catégorie de courses où, naguère, ils la gagnaient. Ils sont trop lourdement chargés par rapport à ceux de Chantilly. Il y aurait, littéralement, non pas deux mesures mais, du moins, deux poids : un poids de faveur pour les chevaux entraînés à Chantilly ; un poids de défaveur pour les autres.

Ce n'est pas la première fois que Maisons-Laffitte glisse un regard soupçonneux vers l'autre grand centre d'entraînement. Celui-ci est plus proche du pouvoir (hippique) puisqu'il relève directement de la Société d'encouragement. Les liens qui se sont tissés, ces dernières années, entre un groupe de propriétaires et d'entraîneurs qui y a ses activités et des dirigeants de la Société d'encouragement ont encore avivé l'apriorisme de suspicion. Mais, dans le cas présent, celle-ci est-elle justifiée ?

Nous nous sommes penchés attentivement sur les résultats des handicaps courus depuis le début de l'année. En mars, les chevaux de Maisons-Laffitte en gagnent 19 sur 51, soit 37 %. Score parfaitement normal, même flatteur puisqu'il est supérieur au pourcentage des effectifs (environ un tiers pour Maisons-Laffitte et deux tiers pour Chantilly). En avril, chute : sur 47 handicaps, Maisons-Laffitte n'en gagne plus que 11 : 23 %. En mai, 18 victoires sur 71 : 25 %. En juin, 15 sur 58 : 26 %. En juillet, catastrophe : 6 sur 57, soit 10,5 % ; du 1er au 13 août, sans compter Vichy, 3 sur 16 : 18 %.

Première constatation : à part un palier en juin et une amorce de redressement début août, la courbe des victoires des chevaux de Maisons-Laffitte dans des handicaps est, en effet, déclinante. Mais l'époque où apparaît le déclin — fin mars — ne suggère-t-elle pas une explication ? C'est à ce moment qu'est entrée en fonction, ainsi que l'a alors annoncé le président de la Société d'encouragement, une « commission des valeurs ».

Plus assez de chevaux médiocres

Jusque-là, chacune des trois grandes sociétés (Longchamp-Chantilly-Deauville ; Saint-Cloud-Maisons-Laffitte-Clairefontaine ; Evry-Vichy) avait la totale maîtrise de ses handicaps. Ses handicapeurs (ils sont trois par société) attribuaient aux chevaux engagés dans ses courses des poids ne tenant pas compte de ceux qui avaient été fixés par leurs homologues des autres sociétés pour leurs propres épreuves.

Dans un souci de logique et de rigueur on voulut unifier les appréciations, faire en sorte que, par exemple, à niveau de handicaps égal, un cheval reçût le même poids à Saint-Cloud qu'à Chantilly. La commission des valeurs, réunissant un handicapeur de chacune des trois sociétés, fut chargée d'établir une échelle unique s'imposant aux trois sociétés. De là, probablement, naquit le problème. On peut imaginer — et certains dirigeants ont commencé à le faire avant nous — que, pour avoir des concurrents de la meilleure qualité possible dans les tiercés — locomotives de toutes les courses, — la commission des valeurs favorisa quelque peu les chevaux du haut de l'échelle. Il y eut tassement par le haut, au détriment des sujets plus modestes, lesquels, en plat, relèvent le plus souvent du centre d'entraînement de Maisons-Laffitte (davantage spécialisé en obstacle). Dans l'ancienne pluralité des hiérarchies théoriques, ces chevaux de second plan finissaient, en louvoyant, par trouver course à leur pied — pardon : à leur sabot. Face à l'échelle unique, ils n'eurent plus de recours.

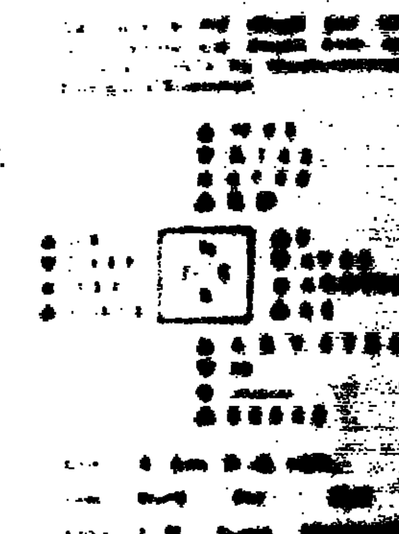
On pourrait philosopher sur cette situation : un souci de logique a abouti à compromettre l'équilibre de tout un système.

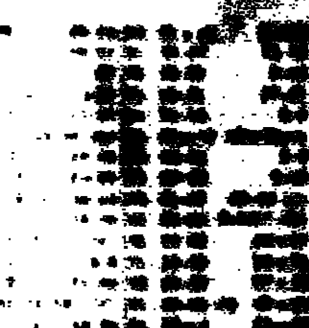
Car, que les sans-grade gagnent leur avoine est nécessaire à cet équilibre. Aux courses, plus que dans toute autre compétition, les sujets de second plan sont indispensables aux vedettes. D'abord, il n'y a de bons chevaux que par référence à de moins bons. Que les moins bons abandonnent et il n'y a plus de bons : il ne reste que des chevaux tout court. Mais, surtout, ce sont les seconds plans qui assurent la recette puisque la masse des enjeux se révèle toujours fonction du nombre des partants et qu'ils représentent ce nombre. Plus assez de chevaux médiocres, et les autres — qui ne peuvent déjà plus prouver qu'ils sont bons — sont en outre menacés dans leur picotin.

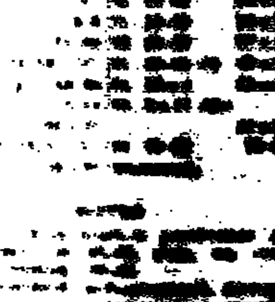
Faudra-t-il, pour les sauver, revenir aux illogismes et aux errements des échelles de valeurs multiples ?

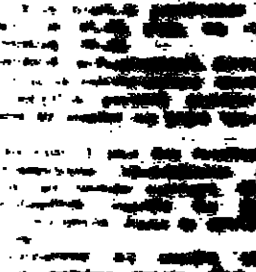
Un qui n'a curé de ces problèmes, c'est *Irish River*. Avec le prix Le Marois, il a, dimanche, ajouté un nouveau fleuron à une couronne que, jusque-là, personne ne lui disputait jusqu'à 1 600 mètres. Pourtant, un prétendant, précisément, est apparu : *Belly Pha* lui a contesté la victoire à une encolure seulement de distance. La courbe du champion serait-elle, elle aussi, déclinante ?

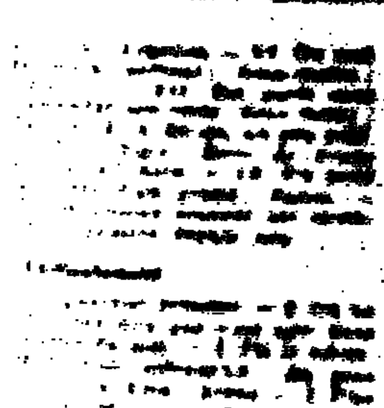
LOUIS DÉNIEL.











LE MONDE DES LOISIRS

Vingt entraîneurs mécontents

... pour Déjeuners d'affaires et Banquets

Ouvert après Minuit

Jeux

échecs N° 827

QUATRE DAMES

(VIIe Spartakiades, août 1979.)

Blancs : A. BELIAVSKY

Noirs : M. TAIMANOV

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	23. Tç1	d5 (p)
2. Cf3	Cç6	24. f5 !	Cé5 (q)
3. d4	ç×d4	25. T×ç7	D×ç7
4. C×d4	é6	26. F×a6	d×é4 (r)
5. Cç3 (a)	a6 (b)	27. Tç1 ! (s)	Db8
6. Fé2 (c)	Cg-é7 (d)	28. F×b7	D×b7
7. f4 (e)	b5 (f)	29. f×é6	Cd3 (t)
8. 0-0	Fb7 (g)	30. Tç4 !	f5
9. Rh1 (h)	C×d4	31. b5 !	Cf4
10. D×d4	Cç6	32. Dç2	Dd5 (u)
11. Df2 !	Fé7	33. Tç8 !	D×é6 (v)
12. Fé3	0-0	34. T×f8+	F×f8
13. Ta-d1	Tç8	35. b6 !	é3
14. a4 ! (i)	b4	36. b7 !	é2 (w)
15. Cb1	Dé8 (j)	37. b8=D	Cg6 (x)
16. ç4 !	b×ç3	38. Db8-b3 ;	é1=D (y)
17. C×ç3 (k)	Ca5	39. a5 !! (z)	Cf4
18. Fd3	f6 (l)	40. Dç2-ç4 !	Rf7 (aa)
19. Dé2 ! (m)	Tç6	41. a6 !	Fç5 (ab)
20. Ca2	Dç8	42. Db7+	Rg6
21. b4	Cç4	43. D×ç5	D×a2.
22. Fg1 (n)	Tç7 (o)		Abandon. (aç)

NOTES

a) Une autre idée est 5. Cb5, d6 ; 6. ç4 ou 6. Ff4.

b) Nous voici au cœur du « système Taimanov », dont les deux principales lignes de jeu 5..., a6 et 5..., Dç7 introduisent des schémas originaux et modifient les aspects traditionnels de la « Sicilienne ».

c) Bien des continuations sont intéressantes, à l'exception de l'échange 6. C×ç6 qui ne donne rien aux Blancs : 6..., b×ç6 ; 7. Fd3, d5 ; 8. 0-0, Cf6 ; 9. Té1 (si 9. Fg5, Fé7 ; 10. Dé2, C×é4 ! ; 11. F×é7, C×ç3 ; 12. Dé5, R×é7 ; 13. D×ç3, f6 ; 14. D×ç6, Tb8 ; 15. F×a6, Dd6 ; 16. D×d6+, R×d6 ; 17. Fd3, T×b2 (Janosevic-Taimanov, Skopje, 1970), Fé7 ; 10. é5, Cd7 ; 11. Dg4, g6 ; 12. Fh6, Tb8 ; 13. Ta-b1, Tb4 ! ; 14. Dé2, Fg5 (Kajumov - Taimanov, 1972). Sont jouables 6. Ff4 ; 6. g3 ; 6. Fé3 et 6. Fé2.

d) Une des nombreuses pensées de Taimanov : il s'agit de remplacer le C-D sur ç6 après l'échange C×d4 sans perdre de temps. Après 6..., C×d4 ; 7. D×d4, Cé7 ; 8. Ff4, Cç6 ; 9. Dd2, b5 ; 10. 0-0, Fé7 ; 11. Ta-d1, les Blancs sont mieux (Boleslavsky-Taimanov, 1967).

e) Contre le même adversaire, à Leningrad, en 1977, Beliavsky joua 7. Ff1. La suite fut 7..., Cg6 ; 8. C×ç6, b×ç6 ; 9. Fd6, Db6 ; 10. 0-0, ç5 ; 11. F×f8, T×f8 ; 12. Dd2, Ta7 ! ; 13. f4, Tç7 avec nulle au vingt-huitième coup. 7. Cb3 est aussi à considérer : 7..., Ca5 ; 8. 0-0, Cé-ç6 ; 9. Ff4, b5 ; 10. Fd6, F×d6 ; 11. D×d6, Dé7 ; 12. Tf-d1, D×d6 ; 13. T×d6, Ré7 ; 14. Ta-d1, Cb7 ; 15. Td6-d2 avec un avantage minime aux Blancs (Sibarevic-Taimanov, 1974). Ou 7. Fé3 ou aussi 7. 0-0. Les Blancs envisagent sur 7..., C×d4 ; 8. D×d4, Cç6 ; 9. Df2 !

f) Ou 7..., C×d4 ; 8. D×d4, b5 ; 9. 0-0, Dç7 ; 10. Rh1, Cç6 ; 11. Df2, Fé7 ; 12. Fé3, 0-0 ; 13. Ta-d1, d6 ; 14. Dg3 (Thal-Taimanov, 1974) et, après 14..., Ff6, rien n'est clair. Ou 7..., C×d4 ; 8. D×d4, b5 (si 8..., Cç6 ; 9. Df2, b5 ; 10. Fé3, Fb7 ; 11. 0-0, Fé7 ; 12. Ta-d1, 0-0 ; 13. Ff3) : 9. 0-0, Fb7 ; 10. f5 ! (Gufeld-Taimanov, Vilnus, 1975).

g) Et non 8..., C×d4 ; 9. D×d4, Fb7 ; 10. f5 ! menaçant 11. f6.

h) 9. Cb3, Cg6 ; 10. Fé3, Fé7 (si 10..., d6 ; 11. f5 !, Cg-é5 ; 12. f×é6, f×é6 ; 13. Fg4 !) ; 11. Dé1, 0-0 ; 12. Td1, d6 ; 13. Df2, Dç8 ; 14. Fg4 ! (Mariotti-Taimanov, Leningrad 1977).

i) Très énergique ce coup pose un problème difficile aux Noirs sur l'aile - D.

j) Et non 15... Ca5 ? ; 16. Fb6.

k) Une position agréable aux Blancs en finale : une majorité de pions sur l'aile - D.

l) Si 18... Cç4 ; 19. Fç1 et 20. Dé2.

m) Atteignant trois buts : interdire la sortie de la D noire sur h5 ; contrôler la case ç4 ; menacer le pion a6.

n) Et non 22. F×ç4 T×ç4 ; 23. T×d7 ? Tç2 !

o) Préparant d7-d5.

p) Forcé.

q) Si 24..., d×é4 ; 25. F×ç4 et si 24..., é×f5 ; 25. é×d5, F×d5 ; 26. F×ç4, F×ç4 ; 27. T×ç4, T×ç4 ; 28. D×é7.

r) Si 26..., F×a6 : 27. D×a6, d×é4 ; 28. D×é6+ ou 27..., é×f5 ; 28. é×d5.

s) A noter la clarté du style de Beliavsky.

t) Et non 29..., F×b4 ; 30. Tb1, Cd3; 31. C×b4, C×b4 ; 32. Dç4, Tg8 ; 33. é7+, Rh8 (ou 33..., T×ç4 ; 34. é8=D mat) ; 34. T×b4.

u) Les Noirs récupèrent le pion, mais tout se passe comme s'ils avaient un temps de retard.

v) Si 33..., T×ç8 ; 34. D×ç8+, Ff8 ; 35. é7.

w) Si 36..., Fd6 ; 37. Dç8+, Rf7 ; 38. D×é6+, R×é6 ; 39. F×é3, etc.

x) Si 37..., é1=D ; 38. D×f4.

y) Quatre D en présence avec égalité de matériel.

z) Un terrible pion passé qui décide de l'issue du combat.

aa) Ou 40..., Rh8 ; 41. D×é6, D×é6 ; 42. D×é6, C×é6 ; 43. a6 !

ab) Perd immédiatement, mais que faire ?

aç) Car après 44. Dd6+, Cé6 ; 45. Dg3+, D×g3 ; 46. h×g3 le pion a ne peut être arrêté.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 826. R.S. ASSABA. 1978.

(Blancs : Ré1, Tg1, Fç6. Noirs : Rh6, Ff3, Cé4, Ph7.)

1. Tf1 !, Fg2 (si 1..., Cd2 ; 2. R×d2, F×ç6 ; 3. Tf6+ et 4. T×ç6) ; 2. Tf8 !, Rg7 ; 3. Ta8 !! la pointe (en effet, après 3. Tf4 ?, Cf2 ! ; 4. Fb5, Fç6 ! ; 5. Ff1, Cé4 ! ; 6. Fg2, Cç5 ; 7. Tg4+, Rh8 ! ; 8 F×ç6, Cd3+ ; 9. Rd2, Cé5 ; 10. Té4, C×ç6 ; 11. Rç3, Rg7 les Noirs, à l'issue de cette magnifique défense, font nulle. Alors que, maintenant, la menace 4. Ta4, Cç5 ; 5. Ta7+ et 6. F×g2 est décisive. A noter que 3. Ta8 !! est le seul coup gagnant : si 3. Tb8 ?, h5 ; 4. Tb4, Cç5 ! et si 3. Td8 ?, b5 ; 4. Td4, Rf6 ; 5. F×é4, Ré5 !), Rf6 ; 4. Tg8 !, Fh1 ; 5. Tg1, Ff3 ; 6. Tf1 ou encore 3..., Rh6 ; 4. Té8 !, Cf6 ; 5. Té6 !, F×ç6 ; 6. T×f6+ et 7. T×ç6. Du beau travail.

ÉTUDE

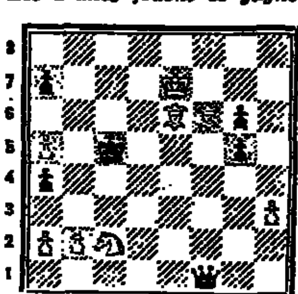
A. DUNDER

(1938)

BLANCS (8) : Ré7, Fé6 et f6, Cç2, Pa2, b2, a5, h3.

NOIRS (6) : Rç5, Df1, Pa4, a7, g6, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 824

LA PERFORMANCE DES DANOIS

Le coup a été réussi par un jeune Danois qui jouait avec sa femme au cours du championnat d'Europe d'Elseneur.

Nord : ♠ 10 9 3 ♥ R 7 4 2 ♦ 9 7 4 3 ♣ R D

Ouest : ♠ D 6 ♥ D 9 8 3 ♦ 10 8 5 ♣ V 10 7 2

Est : ♠ 2 ♥ A V 6 5 ♦ A R D V 6 2 ♣ A 8

Sud : ♠ A R V 8 7 5 4 ♥ 10 ♦ — ♣ 9 6 5 4 3

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kreyns	L. H.	Borst	Hulgaard
—	—	2 ♦	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe
5 ♦	passe	passe	5 ♠...

Ouest ayant entamé le 5 de carreau, Sud a coupé le valet de carreau d'Est et a joué le 3 de trèfle pour le 7, la dame et l'as d'Est qui a contre-attaqué son singleton à pique (le 2). *Comment Hulgaard, en Sud, a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Si, comme on peut le supposer, Ouest a quatre trèfles, il faut couper deux fois trèfle pour les affranchir. Il n'est donc pas possible de donner *deux* coups d'atout, et il faut laisser traîner la dame de pique. Mais attention, il y a alors un danger : si Sud cherche chaque fois à rentrer chez lui en coupant carreau, il va se faire à la fin surcouper par la dame de pique.

Voici comment Hulgaard a évité cet écueil : il a pris avec l'as de pique, puis il a tiré le roi de trèfle et a repris la main en coupant un carreau. Ensuite, *il a coupé un trèfle avec le 9 de pique*, et il a constaté que les trèfles n'étaient pas partagés et qu'il fallait couper encore un trèfle pour affranchir le cinquième trèfle. Cependant, comment reprendre la main ? Sud peut couper une seconde fois carreau et rejouer trèfle coupé avec le 10 de pique, mais ensuite, même si le déclarant joue cœur, Est prendra et rejouera lui-même carreau pour permettre à Ouest de faire sa dame d'atout sèche en surcoupe.

Alors, après la première coupe à trèfle, le déclarant a eu soin de jouer *le roi de cœur !* Est a pris et a continué carreau, coupé par Sud (Ouest fournissant son dernier carreau) ; puis Sud a joué trèfle coupé du mort par le 10 de pique, et *il a pu revenir dans sa main en coupant cœur* sans craindre cette fois la surcoupe.

Il suffit enfin de tirer le roi de pique pour faire le reste...

Grandes manœuvres

Ce chelem, réussi par l'Américain Charley Coon, est un excellent exercice pour montrer comment, grâce à une bonne technique, il est possible de réussir, même sans voir les mains adverses, des contrats qui paraissent irréalisables.

Nord : ♠ 10 9 7 5 ♥ A 4 2 ♦ 10 8 6 3 ♣ A R

Ouest : ♠ V 6 3 2 ♥ V 10 5 ♦ V 4 ♣ D 9 4 3

Est : ♠ A ♥ R D 8 7 6 3 ♦ 9 5 2 ♣ 10 7 6

Sud : ♠ R D 8 4 ♥ 9 ♦ A R D 7 ♣ V 8 5 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♦
passe	1 ♠	2 ♥	3 ♠
passe	4 ♦	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 ♦...

Ouest ayant entamé le valet de cœur, le déclarant a pris avec l'as de cœur du mort et il a joué le 5 de pique. Est a fait l'as et il a rejoué cœur. Sud a coupé avec le 7 de carreau, puis il a tiré l'as et le roi de carreau sur lequel le valet d'Ouest est tombé. *Comment Coon, en Sud, a-t-il gagné ce* PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 5 ♣ » montrait le contrôle à trèfle et certainement deux as. Le saut final à « 6 ♦ » n'en était pas moins courageux après le « passe » d'entrée du partenaire. En effet, s'il était certain que Nord avait deux as, il n'était pas du tout sûr qu'il ait également le roi de trèfle, et Sud pouvait craindre de perdre un as et un trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 100

COUP DOUBLE INTERDIT

Match Pays-Bas-Belgique, mai 1979

Blancs : H. RUSSINK (Belgique)

Noirs : B. Lemmens (Pays-Bas)

Ouverture Roozenburg

Enchaînement de l'aile droite

1. 33-29	19-23	20. 31×11	6×17
2. 35-30	20-25	21. 32-27	13-18
3. 40-35	17-22	22. 38-32	9-13
4. 31-27 (a)	22×31	23. 36-31	17-21
5. 36×27	11-17	24. 31-26	2-7
6. 38-33	14-20 (b)	25. 26×17	12×21 (i)
7. 33-28 (c)	17-21	26. 46-41	3-9
8. 28×19	13×33	27. 48-42	5-10
9. 39×28 (d)	10-14	28. 41-37	10-15 (j)
10. 44-39	14-19	29. 42-38	7-12 !! (k)
11. 45-40	9-13 ! (e)	30. 27-22	18×27
12. 50-45	4-9	31. 33-29	24×31
13. 42-38	21-26	32. 43-39	27×38
14. 47-42	20-24 ! (f)	33. 39-33 (l)	38×29
15. 39-33 (g)	15-20	34. 34×3	25×34
16. 41-36	7-11	35. 3×17 (m)	
17. 37-31	26×37		12×21
18. 42×31	11-17 (h)	36. 28-23	21-27
19. 27-22	18×27	Abandon.	

NOTES

a) Peut-être était-il préférable de temporiser par 45-40, puis, au cinquième temps, 50-45.

b) Considéré, actuellement, comme plus fort que la continuation usuelle (14-19), laquelle permet ensuite à l'adversaire de placer un pion taquin à 24.

c) Inhabituel. L'une des multiples suites classiques immédiates est 42-38 puis, au temps suivant, 48-42 [la mobilisation rapide du pion pivot est fréquente dans le système Roozenburg].

d) Occupation du centre, mais dès lors le combat n'aura rien de commun avec la partie Roozenburg qui peut receler une mine de brillantes combinaisons [Guignard-Vigné, *le Monde* du 16 juillet 1977 ; L. Taipes-G. Belman, *le Monde* du 14 avril 1979]. Voici, tiré d'une étude de l'ex-champion du monde Piet Roozenburg, trois autres exemples de combinaisons. Noirs : pions à 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 23 et 25. — Blancs : pions à 24, 27, 29, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49. Les Blancs viennent de placer un pion taquin à la case 24, et, dans cette position, les Noirs jouant fort opportunément par (9-14 !!) au onzième temps. Alors :

— Si 12. 42-38 ? (14-19 !!) 13. 40-35* (19×30) 14. 35×24 et les Noirs dament 14... (25-30 !) 15. 34×14 (23×34) 16. 39×30 (13-19) 17. 24×22 (17×30 !), N +.;

— Si 12. 40-35 ? (16-21 !) 13. 27×16 (25-30) 14. 34×35 (23×34) 15. 39×30 (20×27 !) N+1 ;

— Si 12. 33-28 ? (14-19 !) 13. 40-35 (19×30) 14. 35×24 (3-9 !) 15. 28×19 (18-22) 16. 27×18 (12×14) et le pion blanc à 24 est particulièrement exposé du fait qu'il aura à subir la quadruple attaque des pions ennemis à 14, 9, 4 et 5 : 17. 45-40* (14-19) 18. 40-35 (19×30) 19. 35×24 (9-14) 20. 44-40 (14-19) 21. 40-35 (19×30) 22. 35×24 (4-10) 23. 32-28 ! (10-14) 24. 28-23 ! (13-19) 25. 24×13 (8×28) 26. 42-38 ! (14-19) 27. 29-23 (19-24) 28. 23×32, égalité numérique, mais dans une autre marche, qui entraînerait un trop long développement, Roozenburg a décelé un gain de pion en treize temps après 45-40 vu ci-dessus au dix-septième temps !

e) Nouvelle formation de pionnage qui renforce la pression sur l'aile droite adverse.

f) Redoutable maillon de l'enchaînement de l'aile droite adverse.

g) Sans doute pas le meilleur. Plus efficace eût été 15. 28-23 (19×28 g') 16. 32×23 (18×29) 17. 34×23 (25×34) 18. 40×20m (15×24) 19. 29-33, égalité numérique et les Blancs se sont dégagés de ce redoutable enchaînement.

g') 15... (18×29) 16. 34×14, etc. avec, dans cette variante, un léger avantage positionnel aux Blancs.

h) Pour que cet enchaînement soit maintenu, les Noirs ne doivent pas venir au centre, car si 18... (18-23 ?) 19. 34-29 ! (23×34*) 20. 30×39 libération de l'enchaînement et écroulement de la stratégie des Noirs.

Au dix-huitième temps, le plan d'ensemble des Noirs se serait également effondré si 18... (12-17 ?) 19. 27-22 ! (18×27) 20. 32×13 (8×17) 21. 32-28 (23×39) 22. 30×8 (39×30) 23. 35×15 (2×13 m), égalité numérique.

i) Comme dans un engrenage, les Noirs étendent maintenant leur pression sur l'aile gauche adverse.

j) L'avantage eût basculé dans cette suite 28... (8-12) 29. 43-38 ! tentant la faute 29... (18-23 ?) [pour s'opposer à 28-23] 30. 33-29 ! (24×31) 31. 37×8 (13×2) 32. 30-24 (19×39) 33. 40-34 (39×30) 34. 35×13 ! (2-8* pour éviter le passage à dame fatal) 35. 13×11 (16×7) B + 1 et + probable après cette combinaison.

k) Très intéressant coup de position incitant les Blancs à placer, pour enfin dégager leur aile droite, un coup double, en fait interdit car perdant.

l) Après avoir ouvert les brèches, les Blancs vont exécuter le coup double (Z. Sakalauskaite-S. Geller, *le Monde* du 27 mai 1978).

m) Spectaculaire mais sans doute quelque peu décevant pour le conducteur des Blancs qui « tombent sur le dur » en fin de rafles.

PROBLEME

O. TAILLEFER

1935

Les Blancs jouent et gagnent en huit temps (problème génial avec solution merveilleusement acrobatique).

● Voici la solution complète : 15-10 ! (5×25) 28-23 (19×28) 47-41 (36×38) 17-11 !! [première finesse] (8×42) 11×2 [le premier maillon d'un enchaînement de quatre rafles!] (16×32) 2×44 ! [et non 2×49 ?] (25×43) [une position des plus insolites] 44×9 ! (3×33) 48×48 !! [le tourniquet, avec retour au point de départ] + par opposition amenée par composition avec succession de numéros de haute voltige.

● Rassemblant cent trente-huit participants, classés en six séries, le championnat de France se déroule à la salle des fêtes de Valence, du 17 au 29 août. Les amateurs pourront suivre des phases de parties disputées à la pendule et faire des parties amicales contre des damistes de différents niveaux de force.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 99
L. RACHMAN

[Noirs : pions à 5, 8, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 26 et 27. — Blancs : pions à 17, 29, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 42, 47, 48 et 50] : 17-11 ! (16×7) 36-31 (27×36) 29-23 (19×39) 38-33 (39×28) 33×3 (15-20*) 47-41 ! (36×38) 37-31 (26×37) 3×11 !... +.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

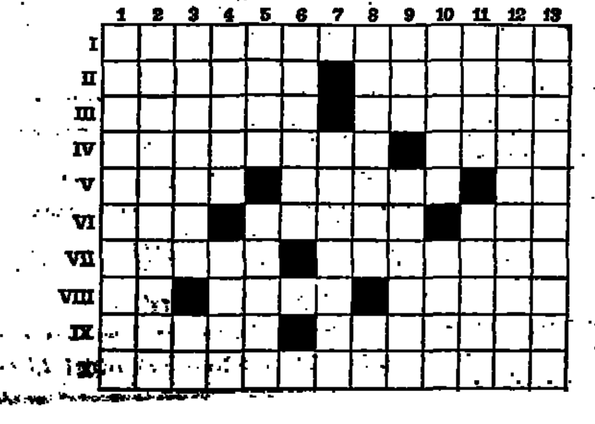
N° 54

Horizontalement

I. Parcourt la ville ou dirige une province. — II. Font des boules de neige ; A connu la musique outre-Rhin. — III. Désignée ; Ils vous sont soumis pour qu'on s'y soumette. — IV. Bouche ; On n'a pas fini, espérons-le, de les renouveler. — V. Va ; Dessus en tissu ; Voyelles. — VI. On voit sa main partout ; Sous-marin ; Celui-ci. — VII. Est parti sans demander son reste (deux mots) ; Le hasard l'a, dit-on, un peu aidé. — VIII. Sigle ; Servi de droite à gauche ; Acre. — IX. Un petit lac près d'un grand ; Suivie. — X. On évoque souvent ses splendeurs passées depuis peu.

Verticalement

1. Quartier princier. — 2. On ne peut pas dire que c'est agir dans le sens du poil. — 3. Fis le nécessaire pour affranchir ; Au plus près. — 4. Emu ; Arène. — 5. Plus près de Moscou que de Leningrad ; Exutoire. — 6. Où c'est un faux derche où il finira dans le dictionnaire. — 7. Elle a du galbe. — 8. Sur le flan ; Voiture. — 9. Donna du miel ; Rompre tout troublé. — 10. Elle, elle est difforme, mais lui ne l'est pas forcément ; Saint de banlieue. — 11. Pépin ; Sonne. — 12. Ascendants. — 13. C'est avec elle qu'on évoque le X.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 53

Horizontalement

I. Saint Glinglin. — II. Purée ; Ingrate. — III. Erronées ; Aveu. — IV. Caïd ; Usurpent. — V. Gyroscope. — VI. Liam ; Bec ; Isba. — VII. Actée ; Ehl ; El. — VIII. Toi ; Consultai. — IX. Inodore ; Œufs. — X. Fonctionnelle.

Verticalement

1. Spéculatif. — 2. Aura ; Icono. — 3. Irrigation. — 4. Néodyme ; Oc. — 5. Ten ; Ecot. — 6. Euob ; Ori. — 7. Liesse ; Néo. — 8. Insuccès. — 9. Ng ; Ro ; Huon. — 10. Grappillée. — 11. Lavées ; Tul. — 12. Iten ; Beafl. — 13. Neutralise.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 54

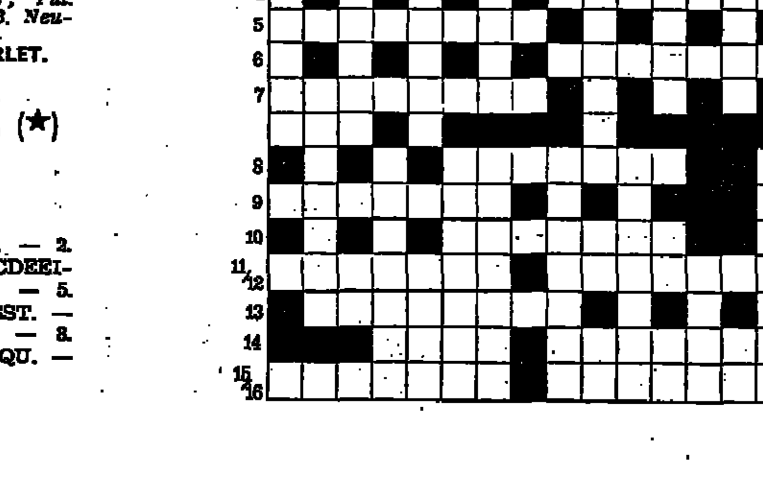
Horizontalement

1. ACNOPSTU (+ 2). — 2. AEINOUV (+ 1). — 3. CDEEIMOR. — 4. ADDERSY. — 5. ACEEILL. — 6. BEORSST. — 7. ADEINORU (+ 1). — 8. ACDEHMR. — 9. AEILQU. — 10. ACEILOV (+ 2). — 11. AHILSW. — 12. AORTTUV. — 13. BEIMNOSS. — 14. AEEGIPS (+ 1). — 15. EEEMPRS. — 16. EINNSTU (+ 2).

Verticalement

17. ACDEEILM (+ 2). — 18. ALOSTUW. — 19. DELNOUUX (+ 1). — 20. ACDEHOT. — 21. AEIMNOPT. — 22. ADEILTU (+ 2). — 23. AEEIRRR (+ 1). 24. EEIRRSV (+ 1). — 25. ACCEEST (+ 1). — 26. EHMORTUV. — 27. AILMNOU (+ 1). — 28. ABEEJMN. — 29. EEGJOTU. — 30. AELMOST (+ 2).

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DU N° 53

Horizontalement

1. BENZINE. — 2. CHEPTEL (CLEPHTE). — 3. LINGUAL. — 4. BILLION. — 5. OTTOMAN. — 6. TAPIOCA (CAPOTAI). — 7. DEICIDE. — 8. ASPERGER (PRESAGER). — 9. VETERAN (AVERENT, ENERVAT, ENTRAVE, EVENTRA, TAVERNE, VENERAT, VENTERA). — 10. GLYCINE. — 11. ENRAYEES. — 12. VIATIQUE. — 13. ATTRAPAI. — 14. NOISETTE (ETETIONS, NEOTTIES, NETTOIES). — 15. ATONALE. — 16. MECONIUM (COMMUNIE).

Verticalement

17. BIGOUDI. — 18. MACADAM. — 19. NECTAIRE (ACIERENT, CENTIARE, CERTAINE, CREAIENT, CREATINE, CTENAIRE). — 20. TENORINO (NOIERONT). — 21. MOITEUR (MOUTIER). — 22. ANGEVIN. — 23. CUBITUS. — 24. PHYSALIS. — 25. ELLIPSE (PEILLES, PILLEES). — 26. RAISINE (INSERAI, NIERAIS, RENIAIS, RESINAL, SERINAI). — 27. ERUPTIF. — 28. LANLAIRE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

P.S. — M. Brillouet, de Sainte-Adresse (76), nous signale une anagramme de simagrées et remisage : émigrasse (n° 53). Il s'étonne de linacée et rallide au singulier. Rappelons que les ana croisés suivent les règles du scrabble, qui autorise l'emploi au singulier des noms de « familles, ordres, embranchements » (règlement international).

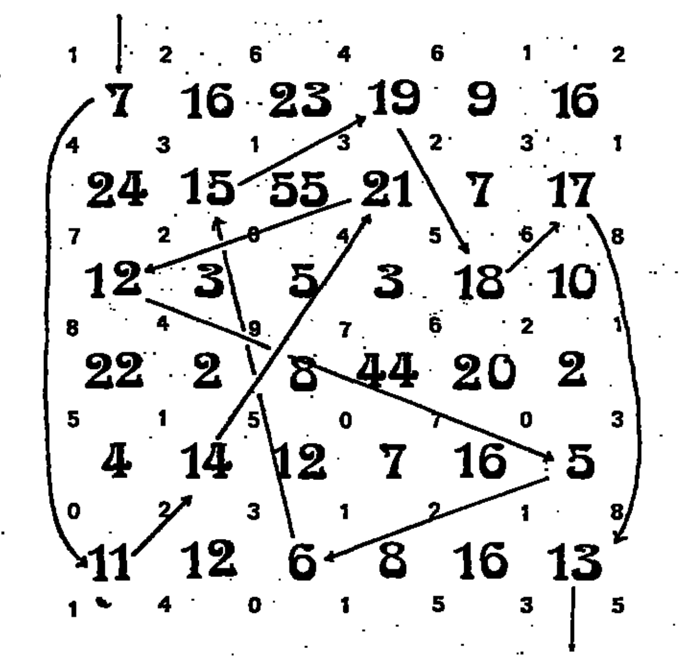
AUJOURD'HUI

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème nº 16

De sept à treize

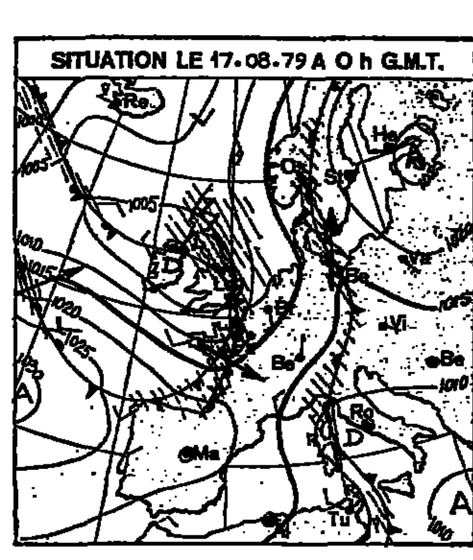
Voici comment joindre 7 à 13 :



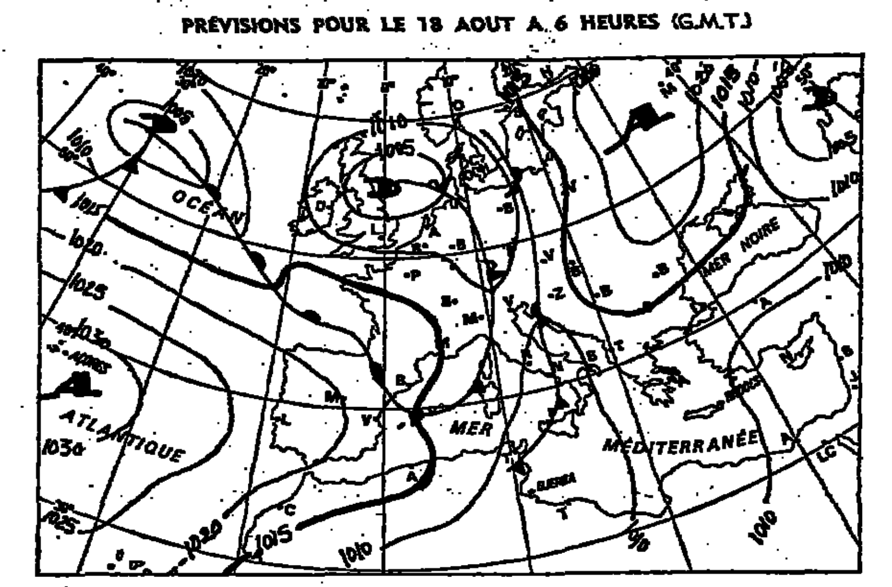
PIERRE BERLOQUIN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-08-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 août à 0 heure et le samedi 18 août à 24 heures :

Une perturbation venue de l'Atlantique donnait des pluies et des averses vendredi matin sur la moitié ouest de la France. Elle achèvera de traverser notre pays dans la journée et la nuit, et elle sera suivie d'un flux d'air frais et instable de secteur nord-ouest.

Samedi 18 août, il pleuvra encore le matin des Vosges au Jura, aux Alpes et à la Corse, tandis qu'ailleurs le ciel sera variable avec d'assez belles éclaircies, et il fera plus frais que la veille. Au cours de la journée, le temps variable s'étendra à tout le pays, mais les nuages seront généralement abondants et ils donneront des averses de la Bretagne au Massif Central et aux Pyrénées. Les éclaircies prédomineront toutefois dans la vallée du Rhône et sur le Languedoc.

Les vents, qui viendront du nord-ouest, seront assez forts près des côtes et en mer, modérés et irréguliers dans l'intérieur.

Les températures maximales seront le plus souvent en légère baisse par rapport à celles de vendredi.

Le vendredi 17 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,5 millibars, soit 757,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 août ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 23 et 15 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 21 et 13; Cherbourg, 17 et 13; Clermont-Ferrand, 20 et 11 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 15 et 10 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 14 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 23 et 17 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 23 et 14 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 19 degrés ; Alger, 29 et 17 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 29 et 22 ; Barcelone, 27 et 16 ; Berlin, 30 et 15 ; Bonn, 14 et 10 ; Brindisi, 27 et 18 ; Bruxelles, 29 et 13 ; Le Caire, 32 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 22 ; Casablanca, 25 et 15 ; Copenhague, 23 et 14 ; Djerba, 37 et 24 ; Genève, 15 et 7 ; Istanbul, 26 et 19 ; Jérusalem, 16 (min.) ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 26 et 12 ; Milan, 30 et 16 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi, 24 et 14 ; Naples, 28 et 18 ; New-York, 24 et 6 ; Nicosie, 27 et 19 ; Palerme, 28 et 25 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 29 et 20 ; Rhodes, 26 et 22 ; Stockholm, 23 et 15 ; Téhéran, 23 (min.); Tirana, 18 (min.) ; Tunis, 36 et 21 ; Valence, 28 et 16 ; Zagreb, 29 et 15.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2465

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie une source digne de foi ; Rentrer dedans est un désir bien légitime. — II. Symbole ; Le café au lait d'une princesse ; Souventes fois entendu par Jeanne d'Arc. — III. Rivière ; Se dépensait sans compter ; Article d'usage courant. — IV. Presque incroyable ; A croquer ! — V. Titres ; Il faut être très fort pour ne point la trahir. — VI. Jaune serein ; Barbe trop longue ; Séduisit. — VII. Point ; Succès impérial ; Abritaient les grenadiers de Napoléon à la Malmaison. — VIII. Indien ; Agit dans l'ombre ; Sillonnait les mers. — IX. Demeuras ; Auteur. — X. Aller jusqu'au ravissement (épelé) ; Aveu de félibre ; Mot latin. — XI. Se développe en Indonésie ; Abréviation. — XII. Une personne bien conservée ; Apportaient la preuve qu'ils étaient assurés. — XIII. Font parfois la vie à quatre ; Vérifiés ; Souples végétaux. — XIV. En Angleterre, il n'est certes pas un facteur d'équilibre ; Avec elle, cela est on ne peut plus clair. — XV. Roi ; Résulte d'un effort prolongé ; Préfixe.

VERTICALEMENT

1. Combat le toupet et développe le cran à l'occasion ; Garni de fleurs dont la présence évite la sécheresse. — 2. Eprouve un serrement au moment de la séparation ; Elle s'étend sur les côtes et les rochers. — 3. Trouve facilement des admirateurs parmi ses 4. Eclate souvent ; Ville étrangère. Eclate souvent ; Ville étrangère. — 5. Personne en vue ; En Grèce ; Divinité ; Bienheureux. — 6. Est remplie de bleus ; Pronom ; Son bouquet est mieux apprécié que ses fleurs. — 7. Roi ; Détroit ; Ont une bonne tête. — 8. Triste sire ; En Roumanie ; Peut donc se reposer. — 9. Transvasée ; Se montra peu discret ; Sifflé. — 10. A la queue ; Plainte. — 11. Pronom ; Lacerez ; Faisait des risettes quand il était de bonne humeur. — 12. Il leur faut une certaine adresse pour atteindre leur but ; Dans le nom d'un opposant. — 13. Cousu de fil blanc ; Se rencontre rarement à l'état pur ; Persifleur. — 14. Préposition ; En trop ; Bouquet de fleurs ; Présents. — 15. Coin humide ; Perdus de vue.

Solution du problème nº 2464

Horizontalement

I. Blessure. — II. Ravioli. — III. Avec ; Mach. — IV. Ion ; Ha !. — V. Rituelles. — VI. Erasme. — VII. Iso ; Rée. — VIII. Valeureux. — IX. En ; Lev. — X. Reste ! ; Ere. — XI. Semestres.

Verticalement

1. Braire ; Vers. — 2. Lavoir ; Anée. — 3. Eventail ; S.M. — 4. Sic ; Ussé ; Te. — 5. S.O. ; Semoules. — 6. Ulm ; Lé ; Ré. — 7. Ria ; Rêver. — 8. Cheveu ; Ré. — 9. Chas ; Excès.

GUY BROUTY.

Concours

● *P.M.I.* — Des concours sur titres sont ouverts pour le recrutement de :

— Quatre médecins à temps complet du service départemental de la protection maternelle et infantile dans le département du Nord. Les candidatures sont à adresser à la préfecture du Nord (service du personnel départemental) 2, rue Jacquemars Giélée, 59039 Lille cedex, ou la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (service du personnel — Cité administrative) 59048 Lille cedex.

— Un médecin de protection maternelle et infantile à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Ardennes. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (service du personnel) 13, place Winston-Churchill, B.P. 818, 08011 Charleville-Mézières.

— Deux médecins à temps complet et deux sages-femmes à temps complet au service départementale de la protection maternelle et infantile pour le département de l'Orne. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Orne (service du personnel) 54, rue Saint-Blaise, 61019 Alençon cedex.

— Un médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile du Pas-de-Calais. Les candidatures sont à adresser à la préfecture avant le 7 septembre, direction de l'administratio ngénérale et du personel, bureau du personenl et de la promotion sociale, rue Ferdinand-Buisson, sac postal nº 2, 62021 Arras Cedex.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 16 et 17 août 1979 :

UN ARRETE

● Portant création d'une mission spécialisée de l'environnement et de la qualité de vie à l'inspection générale de l'équipement et de l'environnement.

Vénerie

● *Ville de Vichy*. — La Fédération internationale des trompes de chasse et la Société de vénerie organisent le Festival international des trompes de chasse et de présentation d'équipages, qui se déroulera le 1er et le 2 septembre à Vichy.

Stages

● *L'Institut national d'éducation populaire* organise, en septembre, des stages de formation pour des formateurs et des animateurs : introduction au reportage en couleur ; expression musicale ; l'enfant, le livre et l'expression ; pratique du montage audio-visuel ; initiation à l'électronique pratique ; lecture active et maîtrise de l'information ; aménagement de l'espace urbain et naturel ; théâtre pour enfants.

★ Renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

Visites, conférences

SAMEDI 18 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, entrée côté parc, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte ».

21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Pennec : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 47, rue Raynouard : « Le musée Balzac » (L'Art pour tous).

15 h. 15, 21, rue Visconti : « De la rue Visconti à l'ex-palais de la reine Margot » (Mme Barbier).

15 h., 23, quai Conti : «L'Académie française (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., sous les arcades de l'Odéon : « Le Sénat-palais du Luxembourg » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., Musée des monuments français : « La fin du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

18 h., métro Saint-Paul-le Marais : « Le Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Alexandre-Dumas : « Couvents et hôtels de la rue de Charonne » (Paris inconnu).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le vieux Marais » (M. Teurnier).

21 h. 30, 24, rue Pavée : « Les hôtels du Marais illuminés » (Visages de Paris).

DIMANCHE 19 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Au Marais ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Oswald : « Le château de Maisons-Laffitte ».

21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h. 30, métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

15 h., métro Mabillon : « Curiosités du passé à Saint-Germain-des-Prés » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand).

15 h., 2, pl. du Puits-de-l'Ermite : « Autour de la Mosquée » (Mme Hager).

15 h., portail central de Notre-Dame : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul-le Marais : « Le Marais insolite » (Lutèce-Visites).

15 h., 11, rue de Richelieu : « De la butte des Moulins à la maison de Robespierre » (Paris inconnu).

16 h., 8, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

15 h. 15, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du Père-Lachaise » (Tourisme culturel).

15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Conseil d'Etat au Palais-Royal » (Visages de Paris).

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES HORTENSIAS
TIRAGE DU 16 AOUT 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier (F.)
1	41	150
	331	500
	0 841	1 150
	8 851	1 000
	9 041	5 150
2	2	70
	2 872	1 070
3	603	500
	3 603	1 500
	7 773	10 000
4	7 954	5 000
5	0 795	1 000
	5 345	1 000
	2 745	6 000
	8 016	5 000
6	16	150
	996	500
6	4 396	1 000
	0 016	5 150
7	647	500
	298 787	3 000 000
8	48	150
	348	650
	8 608	1 000
	38 678	100 000
9	9	70
	39	220
	8 029	10 070
	37 969	50 070
0	670	500
	2 700	1 000
	4 130	1 000
	5 680	5 000
	213 390	500 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE D'AOUT DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 22 AOUT 1979 à CANCALE (Ille-et-Vilaine)

LOTO tirage nº33 : 15 20 35 36 42 47 — numéro complémentaire 11

PROCHAIN TIRAGE LE 22 AOUT 1979 VALIDATION JUSQU'AU 21 AOUT APRES-MIDI

Expositions

L'éphémère et le permanent

(Suite de la première page.)

Ce bâtiment fut longtemps un lieu mort, et, au moment du transfert du Musée national d'art moderne à Beaubourg, les conservateurs se demandaient comment cet établissement sans moyens allait réussir à assurer l'animation d'un quartier plutôt morne.

Aujourd'hui, bien que nul ne consente à l'admettre, un musée se gère comme une entreprise de spectacles. Sauf au Louvre ou à Beaubourg, les conservateurs savent que les collections permanentes d'un musée de taille moyenne attirent moins les visiteurs que les expositions temporaires. On remet toujours à la prochaine fois la visite d'un musée qui, de toute façon, est là, en permanence, et peut donc attendre. Pour faire venir les gens, il faut créer le sentiment de l'événement qui passe et ne se renouvellera pas ; en fait, introduire l'éphémère dans une institution de la permanence, la vie dans ce « lieu muséal » que les poètes ont assimilé au cimetière.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris est tout jeune : il a moins de vingt ans d'existence. Né d'un partage de collection avec le Petit Palais, il a reçu, en dot, un fonds qui n'a ni l'ampleur de celui du Musée national d'art moderne qui lui fait face ni la gloire bien établie des trésors restés au Petit Palais, des Courbet aux Cézanne et aux Bonnard. Il a commencé à s'éveiller grâce aux expositions d'art moderne et contemporain, organisées par Pierre Gaudibert, qui a su présenter des expositions « à la carte », rapides et nombreuses. Peu après que Jacques Lassaigne en eut pris la direction, en 1971 leur rythme s'est accru et amplifié. Régulièrement, le musée alignait trois, quatre, cinq expositions et l'ARC, sa salle d'art expérimental qu'avait reprise Suzanne Pagé, autant ou presque. Les musées sont aujourd'hui comme les cinémas, qui morcellent leurs salles pour présenter plusieurs films. Eux aussi multiplient leurs expositions pour couvrir un plus large spectre, tant du public que de l'art lui-même.

Sous Jacques Lassaigne, on a pu voir l'œuvre parisienne de Kandinsky, les dessins de Masson, les gravures de Malevitch, la peinture de Hundertwasser, les pastels d'Hélion, la sculpture monumentale de Mastroiani, la tapisserie de Iogoda Buig, les oubliés de la gloire, mais néanmoins intéressants, comme le peintre Léon Zack ou Hayden, les « écoles étrangères contemporaines », comme on dit pompeusement pour désigner les expositions d'échanges culturels du quai d'Orsay.

Eclectique, cette politique avait ses défauts, frôlant le superficiel, obligeant à accueillir des manifestations toutes faites, où, souvent, il ne restait au conservateur qu'à remplir les papiers d'assurances et à accrocher les tableaux. Si elle avait ses bons côtés, en permettant, avec de maigres moyens, d'animer le musée, elle avait aussi pour conséquence de reléguer au second plan les collections permanentes. Les salles d'expositions temporaires sont d'ailleurs au centre du musée, et les collections, au-delà, dans sa périphérie, dans un dédale souvent sombre, à demi ouvert — ou à demi fermé — étant donné le nombre réduit des gardiens qu'on déplace ici ou là. Si on veut augmenter le nombre des expositions, il faut réduire celui des salles permanentes.

Or les collections de ce musée, si elles comportent des lacunes, sont riches en œuvres de l'Ecole de Paris. Elles ont, surtout, été constituées par des donations. La première fut la donation Girardin. Ce dentiste, saisi par le démon de la collection, légua à la Ville de Paris, à sa mort en 1951, un ensemble de cinq cent trente-trois numéros, dont plus de quatre-vingts tableaux de Gromaire, cent deux de Rouault, et pas mal de peintures cubistes, d'œuvres de Matisse, de Chagall et, d'une manière générale, de l'école de Paris d'avant la deuxième guerre mondiale. C'est le fonds de ce musée, avec ses qualités et ses défauts. Girardin s'intéressait aux cubistes : le musée en compte d'importants, les seuls de sa collection. Il ne se souciait pas des surréalistes : le musée n'en a pas. C'est en 1961, dix ans après sa donation, que s'est imposée l'idée du partage des collections de la Ville de Paris, réunies alors au Petit Palais. Le vingtième siècle passait avenue du Président-Wilson.

Dès lors, les donations n'ont pas cessé d'alimenter les richesses du musée. Les quarante-cinq Dufy de Berthe Reysz, infirmière et dernière compagne du peintre ; l'ensemble de peintures fauve de Henry-Thomas ; les Modigliani, Utrillo et Vlaminck de Mme Amos...

De ses achats, en revanche, le musée ne peut guère s'enorgueillir. La Ville de Paris compte deux vastes réserves où sont enterrés des achats immontrables de complaisance ou de bienfaisance auprès de peintres issus de la tradition figurative des Beaux-arts qui avait marqué les belles années du Petit Palais. Ils comptèrent cependant un coup heureux : l'achat par Raymond Escholier, conservateur, de grandes peintures dont certaines furent exposées au Salon des Tuileries de 1938. En premier lieu, *la Danse* de Matisse, œuvre majeure initialement peinte pour la demeure du collectionneur Barnes, de Philadelphie, des tableaux de Delaunay, Léger, Gleize, Picasso, Metzinger... Ils furent acquis à bon compte. Puis enfouis dans les réserves : ils étaient trop modernes et audacieux. Ils furent découverts il y a peu par un conservateur. Restaurés, ils ont été exposés dans une salle nouvellement aménagée par Jacques Lassaigne juste sous le vaste panneau peint de Dufy, *la Fée électricité*.

Géographie

Dès la rentrée, ce musée, en période de consolidation, va changer de politique. Comme tous les grands musées en France seront conduits à le faire, il va réduire le nombre de ses expositions, mais, en contrepartie, hausser leur niveau d'exigences. D'un autre côté, il mettra davantage en valeur les collections.

L'équipe Contensou va donc réduire l'éphémère et accroître le permanent. D'abord en transformant la géographie du musée : les collections seront ramenées vers le centre. La grande salle du milieu, à laquelle on accède dès l'entrée, accueillera les collections historiques de l'Ecole de Paris, dont le musée est particulièrement riche. Et la galerie Wilson, l'Ecole de Paris contemporaine, avec les abstraits d'après 1945 : Soulages, Poliakoff, etc. Une petite salle les reliant l'une et l'autre abritera un ensemble unique d'une vingtaine de peintures de Fautrier, dont Beaubourg n'a pas l'équivalent, acquis grâce à l'amitié de l'un des conservateurs, M. Berne-Joffroy, avec le peintre. La collection totale du musée compte deux mille cinq cents œuvres environ, dont les conservateurs estiment que huit cents sont intéressantes. On en expose trois cents à quatre cents ; avec les dispositions nouvelles, on en accrochera cinq cents à six cents.

Les expositions, plus réduites en nombre, mais qui dureront plus longtemps, seront davantage axées sur des mouvements : la peinture des années 50 et 60 en France, celles des années 30 ; un panorama de la peinture américaine... Mais ces analyses n'excluent pas les rétrospectives classiques (voir l'encadré).

Comme on le voit, ce sera le changement dans la continuité, dans ce tout jeune musée qui a atteint déjà la force de l'âge. Il devra d'autant continuer à s'enrichir qu'en face, l'ancien Musée national d'art moderne, qu'on a nommé on ne sait pourquoi, Musée d'art et d'essai, est appelé à connaître de nouveaux développements, lorsque sonnera l'heure du départ pour la gare d'Orsay.

JACQUES MICHEL.

[Bernadette Contensou a travaillé avec André Chamson au Petit Palais, où étaient regroupées les collections des Beaux-Arts de la Ville de Paris, de 1959 à 1961, années de la création du Musée d'art moderne de l'avenue du Président-Wilson, où furent regroupées les collections du vingtième siècle. En tant que conservatrice, elle avait assuré le transfert des collections et par la suite organisé de nombreuses et solides expositions. Née en 1923 à Toulouse, Bernadette Contensou est diplômée de l'Ecole du Louvre.]

[Jacques Lassaigne a commencé sa carrière comme critique d'art, puis fut à Alger de 1943 à 1944 directeur de la radiodiffusion de la France libre. A la libération, il est nommé directeur du journal parlé à Paris, poste qu'il quitte en 1946 pour reprendre ses activités de critique d'art. Pendant de longues années, Jacques Lassaigne a organisé de nombreuses expositions à l'étranger, notamment aux biennales de Venise et de Sao-Paulo. Il fut président de l'Association internationale des critiques d'art de 1966 à 1969 et, en 1967-1968, membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F.

C'est en juin 1971 qu'il est nommé conservateur en chef du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Né à Paris en 1911, licencié en droit, Jacques Lassaigne est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'art, ouvrages d'histoire de mouvements, ou d'écoles et monographies d'artistes où il a montré sa vaste connaissance de l'art.]

POLLOCK, STAEL HARTUNG MODIGLIANI...

l'art contemporain en France

Parmi les expositions prévues par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris figurent en premier lieu, à la rentrée, les dessins de Pollock, avant leur retour au Musée d'art moderne de New-York, qui les a mis en circulation à travers l'Europe ; puis la peinture de Gromaire (avec les quatre-vingts tableaux de Girardin) ; les dessins de Nicolas de Staël ; l'œuvre sur papier de Hartung ; une rétrospective Modigliani (peintre auquel aucun musée français n'a jusqu'à ce jour consacré d'exposition) ; les fontaines de Pol Bury.

De son côté, l'ARC montrera dès la rentrée une exploration à travers l'art contemporain en France en trois volets, sur des choix de Marcelin Pleynet, G. Gassiot-Talabot et d'autres. Et, en manifestations successives, les œuvres récentes de Poirier, Sarkis, Denis Oppenheim, John Dibbets...

DEUX NOMINATIONS AUX MUSÉES DE FRANCE

M. Léon de Groer, conservateur en chef du musée national du château de Pau, vient d'être nommé conservateur du département des objets d'art du musée du Louvre.

[Ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole du Louvre, Léon de Groer fut archiviste au ministère des affaires étrangères avant de devenir conservateur des musées de Nice en 1965 puis conservateur du château de Pau en 1973.]

M. Alain Brandenburg est nommé conservateur des musées nationaux de Cluny et d'Ecouen.

[Ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole du Louvre, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études et auteur de nombreux écrits sur l'architecture et la sculpture du Moyen Age, Alain Brandenburg est conservateur au musée de Cluny depuis 1967. Il a suivi la transformation du château d'Ecouen en musée de la Renaissance, dont les collections proviennent en grande partie de Cluny.]

Variétés

Le Casino de Paris risque de fermer provisoirement si des sacrifices d'effectifs ne sont pas acceptés

déclare le directeur de l'établissement

A la suite de l'information de la Fédération du spectacle C.G.T. selon laquelle le Casino de Paris fermerait définitivement ses portes (Le Monde *du 17 août*), *M. Jean Bauchet, propriétaire et directeur du music-hall, a déclaré jeudi, depuis Marrakech où il se trouve actuellement, que* « le Casino de Paris risque de fermer provisoirement ses portes si des sacrifices d'effectifs techniques ne sont pas acceptés par le personnel. La revue « Parisline » arrive de toute façon à son terme. Trois ans et demi d'affiche, c'est beaucoup et il faut nécessairement penser à autre chose. Ce spectacle, en trois et demi, n'est plus devenu rentable avec les charges sociales qui ont, depuis sa création, augmenté de plus de 35 %. »

Selon la Fédération du spectacle C.G.T., jusqu'à présent, toutes les négociations menées avec la direction se sont heurtées à des fins de non-recevoir. En juin dernier, le comité d'entreprise avait refusé d'entériner la demande de la direction de licencier les cent quarante salariés du théâtre. Des réunions s'étaient d'autre part succédé dans le courant du mois de juillet sans résultat. « Si la situation ne devait pas se débloquer, *dit encore M. Bauchet*, je pourrais envisager de fermer purement et simplement la maison pour rengager ensuite les effectifs dont j'aurai besoin pour ma nouvelle revue. »

Un siècle de revues

Institution de près d'un siècle, palais du tape-à-l'œil avec son luxe de costumes et de décors en stuc, ses images en couleur et ses tableaux exotiques, le Casino de Paris ne fut d'abord — à la fin du siècle dernier — qu'une salle de spectacle comme une autre dans Paris, accueillant sans trop de succès tous les genres, le café-concert, la pantomime, les numéros visuels et les débuts en lever de rideau de Mistinguett. A l'entracte, dans une salle contiguë baptisée « salon indien », les spectateurs pouvaient assister à des « danses orientales ».

C'est en 1917 que Léon Volterra, alors nouveau propriétaire des lieux, élargit la salle et va rapidement éclipser les cafés-concerts passés de mode en imposant le style de la revue à grand spectacle, élaborée autour d'une vedette de music-hall : Gaby Deslys d'abord, puis Mistinguett, Maurice Chevalier, Joséphine Baker, Tino Rossi, et, plus près de nous, Mick Micheyl, Zizi Jeanmaire et Line Renaud. Ce style deviendra au fil des années, et malgré les changements de propriétaire — Henri Varna en 1929, Noël Marcellin en 1969, Jean Bauchet en 1976, — une tradition quasi immuable, avec les tableaux et les costumes multiples, une machinerie provoquant des tempêtes de neige, des courses de chars, faisant galoper des chevaux sur des rouleaux, avec la vedette féminine couverte de plumes et de paillettes, descendant inlassablement l'escalier — ce qui fit dire à Cécile Sorel, qui y faisait ses débuts au milieu des années 30, après avoir quitté la Comédie-Française : « L'ai-je bien descendu ? »

Mais avec le temps, les conditions économiques ont peu à peu changé et la revue à grand spectacle du Casino de Paris, devenue une curiosité touristique pour les provinciaux et les étrangers, a exigé des investissements beaucoup plus importants du fait des coûts des décors et costumes, des charges salariales et des taxes diverses qui amputent les recettes, mais aussi en raison de l'évolution du public, facilement blasé et donc plus exigeant. Aujourd'hui, une revue du Casino de Paris coûte entre 4 et 6 millions de francs.

En 1975, il fut question de fermer les portes du Casino de Paris à la suite des difficultés financières de Roland Petit, alors directeur. A la fin du contrat de celui-ci, M. Noël Marcellin s'associe avec M. Jean Bauchet, qui est aussi à la tête des casinos de Marrakech, de Mohammedia et de Forges-les-Eaux.

CLAUDE FLÉOUTER.

Festivals

LA FÊTE DE MARVEJOLS

Pour la deuxième année, « La festa al païs » a coloré Marvejols, en Lozère, d'accents familiers et rythmé une semaine d'animation avec spectacles, expositions, ateliers... Près de cent cinquante personnes, dont trente animateurs et plusieurs étrangers, venus d'Espagne ou d'Italie, ont participé à des stages de musique, de danse ou d'histoire.

Chaque journée eut sa spécialité : le cinéma avec des courts métrages sur le Limousin, le Périgord ou le Rouergue, et « L'arbre aux sabots », de Ermanno Olmi, palme d'or 78 à Cannes ; la cabrette, qui a connu un très profond succès populaire ; le théâtre avec le piscénois Claude Alranq et « La Carriera » qui joua « Saint-Jean bouche d'or » ; la danse catalane, vive et légère, avec « El Roser de Saint-Estève », accompagné par la cobla « Rosselo » ; et la musique, gardée pour la soirée finale, avec Cardabela, venu de la plaine montpelliéraine, et Akka, venu des sommets de l'Atlas marocain.

La venue d'un groupe marocain avait soulevé quelques craintes. Quels seraient l'accueil de la population et la réaction des cinquante travailleurs maghrébins de Marvejols ? La foule, rassemblée le dernier soir dans la cour de pierres patinées de la Coustarade, a plébiscité ce choix.

La musique arabe paraît souvent à une oreille européenne uniforme et monotone. Elle est en réalité très variée. A Marvejols, le choix des organisateurs était plutôt hardi en se portant sur un groupe de montagnards dont le style austère est éloigné des rythmes de la plaine, plus proches des héritages méditerranéens. Il se compose de trois tambourins et d'une guitare (guenbri en arabe ou lotar en berbère), instrument du Moyen-Atlas, à trois ou quatre cordes, en bois d'eucalyptus et tendu de peau de chèvre.

Par sa participation locale, qui a atteint son sommet avec la soirée des « cabretaires », la fête a plongé ses racines dans un terreau ancien. Marvejols est devenu par sa population la deuxième commune de la Lozère, mais elle reste proche de la vie rurale et sur les bords de la Colagne aux eaux claires, face à la pétanque envahissante, la quille ancestrale taillée dans les résineux, tient encore le coup.

ROGER BÉCRIAUX.

Cinéma

« Nous maigrirons ensemble » de Michel Vocoret

Un gros metteur en scène s'aperçoit qu'il est trop gros et se dit qu'il va maigrir. Il fait tout pour ça. Il se déshabille souvent, il a des sous-vêtements assortis bleus, mauves, jaunes. Sa femme dépense des fortunes pour l'aider, mais en fait il n'est pas marié, et, au club, il rencontre une blonde qui va l'aider encore mieux. Elle est mince pourtant, mais ils maigriront ensemble.

S'il n'y avait pas le talent bonhomme de Peter Ustinov à rester dignement comique envers et contre tous les régimes qu'on lui fait suivre, si Bernadette Lafont en coiffeuse ne tirait pas son épingle du jeu, si cette comédie de l'amaigrissement n'était pas une pharamineuse nullité, et une toute petite tarte à la crème artificielle, on ne parlerait même pas de *Nous maigrirons ensemble*. — C. D.

★ Voir les films nouveaux.

■ Il n'y a pas eu de palmarès pour le premier Festival du film étouffé (FIFE), qui s'est tenu à Alès du 6 au 15 août. Les organisateurs, le jury et le public ont simplement choisi neuf œuvres « remarquées » sur les soixante films présentés. Longs métrages : « la Bravade légendaire », de Bernard Férié ; courts métrages : « Andros », de Claude Maurin ; « Danger radio-passif », de Jean Clamour ; « l'Opium du peuple », de Claude et Michel Marre ; jeunes réalisateurs : « Paul », de Durka Medzelski ; « Sally, là où, là, quand, là comment », de Pascal Deligné ; reportages : « Arriba », de José Berzosa ; « la Danse avec l'aveugle », de Michel d'Aix et Morgane Laliberte ; « Patriot game », d'Arthur Mac Caig. Un hommage particulier a été rendu au metteur en scène soviétique, Paradjanov, ainsi qu'à Jacques Baratier.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre et Marita DUFILS ont la joie d'annoncer la naissance de

Sven.

Paris, le 14 août 1979.
2, allée d'Andrésieux,
75018 Paris.

— Jacques et Christiane VEYRET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Julien,

le 15 août 1979.
25, rue du Moulin-de-la-Vierge,
75014 Paris.

— Geneviève et Edgar WEISS ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice-Laure,

le 14 août 1979.
9, rue de Médicis,
75006 Paris.

Noces d'or

— M. et Mme Louis LANDREAU, entourés de tous leurs enfants et petits-enfants, célébreront leurs Noces d'or le samedi 18 août, à Croix-de-Vie (Vendée).

Décès

— Mme Pierre Cerutti,
Ses enfants,
Et la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre CERUTTI,

ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
directeur régional adjoint
de la S.N.C.F.,
président
du Syndicat national C.G.C.
du personnel supérieur
des Chemins de fer,

survenu à Rouen, le 15 août 1979, à l'âge de cinquante-six ans.

Un service d'action de grâce sera célébré au temple Saint-Eloi de Rouen, le mardi 21 août 1979, à 15 heures.

La famille vous serait reconnaissante de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de contribuer par vos dons à la lutte contre le cancer.

471, rue de la Mare-des-Champs,
76230 Bois-Guillaume.

— Sa famille et ses amis ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

M. Emmanuel DIOUDONNAT,
ingénieur honoraire des T.P.E.,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien prisonnier de guerre,

survenu le 10 août 1979, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 14 août 1979, à Allègre (Haute-Loire).

12, rue de La Rochefoucauld,
93260 Les Lilas.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Paul Giauque,
M. et Mme Pierre Giauque,
M. et Mme André Giauque,
Le docteur Violas et Mme,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Giauque, Ducroz, Chazallet, Schneivels, Robert Chabas-Ecoiffier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GIAUQUE,
ingénieur honoraire
des travaux publics de l'Etat,
ancien sénateur du Jura,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Martin-des-Chaprais à Besançon, le 18 août 1979.
92, rue de Belfort,
25000 Besançon.

[M. Paul Giauque était né le 15 avril 1894 à Poligny (Jura). Ingénieur des Travaux publics, il était inspecteur des transports lorsqu'il fut élu pour la première fois au Conseil de la République le 8 décembre 1946. Réélu le 7 novembre 1948 avec la tranche « A » dont le mandat était écourté, il siégea au Palais du Luxembourg, devenu le Sénat, jusqu'en mai 1955. Paul Giauque appartenait au Mouvement républicain populaire (M.R.P.).]

— Mme Marie Trapier,
Et ses enfants,
vous font part du décès de
M. Robert TRAPIER.
Les obsèques civiles ont eu lieu le lundi 6 août, à Concarneau (Finistère).

Remerciements

— Lormes (Nièvre).
Mme A. Buffet,
Ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie reçues lors des obsèques de

M. André BUFFET,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Le 18 août.
Pour le treizième anniversaire de la mort de
Louis RENOU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	275 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

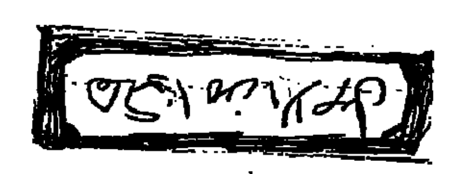
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Liste Officielle
DES HORTENSIAS
DU 16 AOUT 1979



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c'heure-ci qu tu rentres ?
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Jazz Group de Bretagne.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxime Saury Jazz Panfare.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Trio P. Petit, D. Lemarie, E. Dervieu.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : G. Karestezachi, B. Atlioglu, J. Turenne des Prés ; 22 h. 30 : Henri Guedon.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : Nazare Pereira.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Fully Frog.
Campagne - Première (322 - 75 - 93), 20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 : Dave Burrell.

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 août

Festival estival

(633-61-77)

Hôtel Intercontinental, 20 h. 30 : Vokalensemble de Marburg, dir. R. Beck, sol. R. Zickermann, piano (Mendelssohn, Schumann, Brahms).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-P. Mahé.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Quatre - Cents - Coups (329 - 39 - 69), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba ; 32 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Les concerts

Eglise Saint-Merri, 21 h. : Tom Ogden, orgue.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Vie privée de Henry VIII, d'A. Korda ; 18 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 20 h. : le Procès, d'O. Welles ; 22 h. : la Diablesse, de K. Shindo.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Sorcière blanche, de H. Hathaway ; 17 h., Caméra et théâtre : Macbeth, d'O. Welles ; 19 h., Opéras et opérettes : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h., Espionnage, énigmes et mystères : Rapt, de C. Crichton.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., V., D., Mar.
FLIC OU VOYOU (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A.) (v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A.) (v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98).
MEURTRES PAR DECRET (A.) (v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A.) (**) (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43, Athéna, 12e (343-07-48).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES (A.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Magic - Convention, 15e (828-20-64).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.f.) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A.) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67).
NOW VOYAGER (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A.) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-004), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Bastille, 11e (357-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A.) (v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e 222-57-97), U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Impérial, 2e 742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.
UTOPIA (Fr.), Vendôme, 2e (742-97-52) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES AMANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.







SPECTACLES

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 13 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

Les festivals

NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit, II : la Maison dans l'ombre.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru, femme galante.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game, 16 h. 30 : Words and Music, 18 h. 30 : Dancing Lady, 20 h. 30 : Banana Split, 22 h. 30 : One, two, three.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93), 14 h. : Edward Munch (v.o.), 17 h. 15 : Casanova de Fellini (*) (v.o.), 20 h. : les Clowns, 22 h. : les 39 Marches (H.).
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action-République, 11e (805-51-33) : le Petit Théâtre de J. Renoir.
CINE-ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : (John Huston), Fat City.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Bedlam.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Anges aux figures sales.
HITCHCOCK, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : The Skin Game.
« CINE-POLAR » (v.o.), La Clef, 5e (337-90-80) : l'Inspecteur Harry ; Un justicier dans la ville.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Tendresse des loups.
LA BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I. : 13 h. : Last Waltz ; 15 h. 10 : The song remains the same ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise : vend., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II. : 12 h. 50 : Easy Rider ; 14 h. 30 : Rolling Stone London sixties ; 16 h. 10 : Un été 42 ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille ; vend., sam., 24 h. : Rollerball.

STUDIO GALANDE, (v.o.), 5e (033-72-71) : 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture show ; vend., sam., 24 h. : Panique à Needle Park.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 14 h. 15 (v.f.) : Astérix et Cléopâtre ; 15 h. 30 : Wizards ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; 18 h. 30 : le Messager ; 20 h. 35 : les Trois Jours du Condor ; 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

Les films nouveaux

PASSEUR D'HOMMES, film américain de Jack Lee Thompson (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ?, film italien de Giorgio Capitani (v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FAUT TROUVER LE JOINT, film américain de Lou Adler (**) (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (033-34-37).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BETE (Fr., **) : U.G.C., 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., ** v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Grand Pavois, 15e (544-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 2e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAWRENCE D'ARABIE (A., 70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., ** v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13). V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Mistral, 14e (539-52-43).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 17 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Les Provinciales : Natifs de Vendée (Un château maintenant) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Auguste, de R. Castans. Avec Fernand Raynaud.

Un employé de banque innocent met des bâtons dans les roues imaginées par un « public-relations » pour lancer des vedettes.

22 h. 50, Le petit album d'Expressions : Blaska-scopie : Le défi Noureev, réal. A. Ferrari.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Il y a plusieurs locataires à l'adresse indiquée, de N. Cortal, réal. F. Chatel.

21 h. 30, Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez.

Avec Mme F. Groult (Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre), *MM. M. del Castillo* (Les cyprès meurent en Italie), *C. de Bartillat* (Christophe ou la traversée ; la Culture aux ailes de brique).

22 h. 35, Journal.

22 h. 45, Ciné-Club, FILM : NADA, de C. Chabrol (1973), avec F. Testi, M. Melato, M. Garrel, M. Duchaussoy, M. Aumont, L. Castel, D. Kaminka. (Rediffusion.)

Un groupe gauchiste enlève et séquestre l'ambassadeur des Etats-Unis. L'enquête est menée par un commissaire ambitieux et la police réagit à la violence par la violence.

Adaptation qui se veut politique d'un roman « série noire » de J.-P. Manchette. En fait, un film d'action bien mené, avec la verve satirique propre à Chabrol.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Les cow-boys d'Hollywood.

Plus qu'un documentaire, l'épopée du western.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : Enfant ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la rêverie élémentaire ;

20 h., Rétrospective sentimentale de l'anticipation française : Vers une anticipation originale jusqu'aux années 20 ; 21 h. 30, Premières nuits, Par R. Pfeiffer ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra-opérettes : Quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Symphonie no 2 en ut majeur » (Schumann) ; « Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre » (Bloch), « Quadrivium » (Maderna), par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. L. Vis, avec C. Carr, violoncelle.

23 h. 15, Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

SAMEDI 18 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Music-hall à Provins.

21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Magazine : Ciné-première (Marthe Mercadier).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Rugby en fête (Jubilé : Jean Cachassin, Michel Crauste) ; 17 h. 40, Sports : Hippisme (championnats d'Europe de saut en Hollande).

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Doit-on le dire ?, d'E. Labiche ; texte de P. Dux ; réal. P. Badel ; mise en scène J.-L. Cochet. Avec J. Eyser, C. Giraud, M. Tristani.

Les Comédiens-Français déchaînés dans un merveilleux jouet mécanique où la gaieté et le rire fou se donnent libre cours.

22 h. 20, Variétés : P. Bouvard à Cannes.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le roman de L.P. Hartley, réal. D. Davis (3e épisode).

21 h. 25, Festival d'été : Le Festival de Lyon.

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Philosophie de la nature ; 8 h. 30, De Saturne au Sabbat ; 9 h. 7, Taiwan-Singapour (Indonésie) ; 11 h. 2, Verdi : Portraits d'hommes (Philippe II) ; 12 h. 5, Le Pont des arts.

14 h., Festival estival de Paris ; 15 h. 15, Nuits magnétiques : Punk, c'était comment déjà ? ; 16 h. 30, Livre d'or : le Quatuor Lasalle ; 17 h. 30, La roue d'or des couleurs ou un itinéraire autour de la figure de la dame à la Licorne ;

19 h. 30, Radio-Canada présente : Lettres du Québec ;

20 h., « Noé ou l'épopée d'un survivant », de L. Kobrynski (rediff.) ; 22 h., Nuits magnétiques : le music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : les Noces de Schubert ; 10 h. 30, Mauricio Kagel, violoncelliste et chef d'orchestre : Mozart, Boccherini, Debussy, Beethoven ; 12 h., Les vacances du musicien : Jessye Norman ; 12 h. 35, Jazz : Summer séquence ; 13 h. 5, Liszt, Verdi, S. Agata ;

14 h., Estivales : Proust et la musique (Saint-Saëns, Debussy, Faure, Beethoven, Wagner, Franck) ; 15 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : Beethoven, Bruckner, Weill ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h. 5, Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg... en direct de l'O.R.F. : récital de chant P. Schreier, ténor, et E. Werba, piano : Dvorak, Beethoven, R. Strauss ;

23 h., Ouvert la nuit.

DIMANCHE 19 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe, en l'église de Port-Louis (Morbihan).

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Variétés : Cirque ; 14 h. 30, Variétés : En musique à Lisbonne ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première : 17 h. 40, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Serie : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : MOURIR D'AIMER, d'A. Cayatte (1971). Avec Annie Girardot, Bruno Pradel.

Fiction à partir d'une histoire vraie, celle de Gabrielle Russier, acculée au suicide, en 1969, par une société où un professeur de lettres et un élève n'ont pas le droit de s'aimer d'amour.

22 h. 30, Jazz estival : Joe Henderson Quartet.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Hippisme (championnats d'Europe de saut) ; 16 h. 30, Cirque Knie ; 17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Les rapaces nocturnes) ; 18 h. 5, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55 : Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontières.

22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après le roman d'H. de Balzac, adapt. et réal. M. Cazeneuve.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintet.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Quatrième lieu de rencontre : la Résistance).

21 h. 25, Journal.

21 h. 45, Court métrage : Tristan et Yseult, d'Y. Lagrange.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma français d'avant-guerre) : LA CHIENNE, de J. Renoir (1931), avec M. Simon, J. Marèze, G. Flamant, M. Bérubet, J. Gehret, A. Rignault. (N. Rediffusion.)

Un caissier d'âge mûr, malheureux en ménage, s'éprend d'une fille de mœurs légères qui s'entend avec son souteneur pour le berner et exploiter son talent de peintre du dimanche.

Admirable adaptation d'un roman de Georges de La Fouchardière dans laquelle Renoir a substitué le réalisme de la vie à la description naturaliste. Extraordinaire Michel Simon.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à l'église Notre-Dame de Dinard ; 11 h., La musique et les mots : Carnets d'esquisses de Beethoven ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon ; 12 h. 45, Concert à la Maison de Radio-France : le Quatuor Talich ;

14 h., « Les cris des eaux mortes », par M. Ricaud ; 16 h. 30, « La réalité et le mystère », par A. André ;

19 h. 10, Verdi : Don Carlos (deuxième partie), par l'Orchestre du Covent Garden ; dir. C.M. Giulini ; avec P. Domingo, M. Caballe, S. Milnès ;

23 h., Musique de chambre : Beethoven.

FRANCE-MUSIQUE

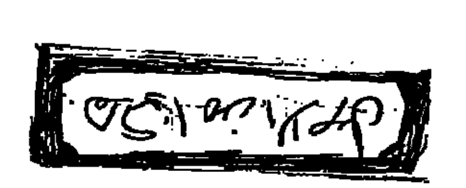
7 h. 3, Musique chantilly : Fucik, Hagen, Kreuder, Schneider, Auber, Seiter, Elsele, Strauss, Schoenherr, Granados ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche matin : l'autre Haydn ; les cinq concertos pour piano de Beethoven ; Adolf Busch et ses amis ; les petits chefs-d'œuvre que les enfants peuvent jouer ; une certaine musique française ; 12 ., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : Mozart ;

14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi : Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle : Henze, Sinopoli, Xénakis, Risset ; 19 h. 5, Jazz pour l'été ;

19 h. 20, Festival de Salzbourg... en direct du Felsen Reit Schule : « la Flûte enchantée » de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. J. Levine. Avec M. Talvela, E. Tappy, E. Gruberova, I. Cotrubas, C. Boesch, E. Kales ;

23 h., Ouvert la nuit.



Le Monde

économie

La « semaine d'action » de la C.G.T. illustre les divisions des syndicats et de la gauche

Le parti communiste a répondu, jeudi 16 août, par la voix de M. Georges Marchais, aux propositions de relance de l'union de la gauche faites ou annoncées par le parti socialiste (le Monde des 15 et 16 août). Le secrétaire général du P.C.F. s'est attaché à réduire la portée des propos tenus par les dirigeants socialistes, en les opposant aux déclarations faites par les responsables syndicaux membres du P.S., MM. Bergeron (F.O.) et Maire (C.F.D.T.). M. Marchais a également relevé une contradiction entre l'union préconisée par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., et les déclarations de M. Hernu, député du Rhône et membre du comité directeur, sur le rôle du parti socialiste au sein de cette union.

Dès son retour de vacances, au début du mois, M. Marchais avait pris l'initiative, sur le terrain politique, en formulant une critique globale et vigoureuse de l'action gouvernementale. La réplique du P.S., bien que tardive, était de nature à gêner le P.C.F., dans la mesure où une action coordonnée des partis de gauche et des forces syndicales peut apparaître comme seule susceptible d'amener le chef de l'État et le premier ministre à modifier leur politique. Aussi M. Marchais a-t-il réaffirmé que son parti ne jette aucune exclusive afin de réaliser l'« union à la base » pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat, mais il ne reconnaît pas les dirigeants socialistes pour des représentants qualifiés d'une partie des travailleurs avec lesquels le P.C.F. entend s'unir.

En fait — l'affaire de l'ex-France le démontre — le P.C.F. et la C.G.T. entendent utiliser au mieux les possibilités qui leur sont offertes de mener des actions qui, même minoritaires, embarrassent le pouvoir par leur valeur exemplaire et leur retentissement. Cette tactique comporte un risque d'isolement si elle n'est pas relayée par des initiatives d'ampleur nationale ; c'est pourquoi M. Séguy a annoncé, jeudi, une semaine d'action contre les mesures gouvernementales au début de septembre. La place donnée à l'action sur le terrain, d'où les militants socialistes sont actuellement absents, permet au P.C.F. de présenter comme purement « politicienne » la démarche des dirigeants du P.S.

PATRICK JARREAU.

M. Marchais : il faut construire l'union à la base

M. Georges Marchais a été interrogé sur les initiatives annoncées par le parti socialiste en vue de relancer l'union de la gauche. « *Il s'agit là d'une grande question, d'une question importante, sérieuse,* a déclaré le secrétaire général du P.C.F. *Il faut donc la traiter sérieusement, et non pas comme le font certains dirigeants du P.S.* »

M. Marchais a poursuivi : « *On constate que, d'un côté, Claude Estier propose pour la semaine prochaine une rencontre entre les syndicats et les partis de gauche et que vingt-quatre heures plus tard, Bergeron, membre du même parti socialiste, annonce :* « Je suis opposé à une telle rencontre. » *Ce n'est pas sérieux !*

» *On constate que Quilès, secrétaire du P.S., dit :* « Il faut l'union, il faut l'action, il faut combattre la politique de Giscard et de Barre », *et qu'Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., membre du même parti socialiste, indique de son côté :* « Pour ma part, je ne mettrai pas des lunettes rouges. » *Il doit toujours en être à la politique de « recentrage » dont les travailleurs sont à même aujourd'hui de vérifier les conséquences. Tout cela n'est pas sérieux !*

» *On constate, enfin, que Jean Poperen dit :* « Il faut l'union pour battre le pouvoir vers le changement », *et que, le même jour, Charles Hernu donne une interview à un journal dans laquelle il explique que* « seul le P.S. est qualifié pour réaliser l'union de tous les hommes de gauche et de tous les patriotes ». *Je dis : ce n'est pas sérieux ! D'ailleurs, l'histoire du P.S. est éloquente sur ce point.*

» *Nous, communistes, nous traitons des problèmes de l'union d'une manière infiniment plus responsable.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré que si M. François Mitterrand envisage de relancer l'union de la gauche, « *cela implique qu'il reconnaît l'avoir préalablement brisée* ». « *Et c'est vrai,* a ajouté M. Marchais, *le parti socialiste et son premier secrétaire, François Mitterrand, ont bien pris la responsabilité de briser l'union de la gauche, de renoncer au programme commun. S'il ne l'avait pas fait, aujourd'hui la gauche serait au pouvoir et nous ne connaîtrions pas le chômage, l'inflation.* »

M. Marchais a rappelé que le vingt-troisième congrès du P.C.F., au mois de mai, avait « *tiré les enseignements de cette expérience du programme commun* ».

« *Notre première conclusion,* a-t-il dit, *c'est la réaffirmation de notre attachement à l'union. C'est pourquoi, l'autre jour, j'ai dit avec raison que, devant les conséquences néfastes de la politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre, j'étais prêt à m'allier avec le diable pour défendre les intérêts des travailleurs face au chômage et à la hausse des prix. Pour nous, l'attachement à l'union est indissociable de la lutte. Parce que l'union n'a de valeur que si elle s'accompagne de la lutte.*

» *Nous ne formulons aucune exclusive. Nous voulons l'union de tous ceux qui sont prêts à combattre la politique de ce pouvoir. Mais ce que nous disons — et c'est le grand enseignement que nous avons dégagé de l'expérience du programme commun — c'est que cette union doit se construire à la base si on ne veut pas que l'état-major du P.S. décide, quand cela lui convient, de la briser. Si on veut la rendre irrésistible, lui donner la force qui lui permettra de vaincre et d'imposer au pouvoir les revendications pour lesquelles luttent les travailleurs, il faut organiser l'union à la base, il faut remettre l'union non pas entre les mains des états-majors politiques, mais entre celles des travailleurs eux-mêmes.* »

Comme on lui demandait s'il attendait quelque chose des déclarations que M. Mitterrand doit faire le 20 août à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), M. Marchais a déclaré : « *La question fondamentale, c'est la défense des intérêts des travailleurs, des masses populaires. C'est l'organisation de l'unité d'action à la base, dans les entreprises, les villes et les régions. C'est ce qu'a proposé notre XXIII[e] congrès. Le reste, les manœuvres politiciennes ne nous intéressent pas.* »

M. Séguy : une riposte prompte et massive

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a tenu, jeudi 16 août, une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment déclaré :

« *Le 7 août, je vous avais annoncé notre volonté d'organiser une vigoureuse riposte des travailleurs à l'offensive antisociale du gouvernement et du patronat.*

» *Le surlendemain 9 août, s'est réunie la commission exécutive de la C.G.T. élargie aux directions des fédérations et des unions de régions.*

» *Tous les participants à cette réunion ont unanimement estimé, compte tenu de l'émotion et de l'indignation provoquées parmi les travailleurs par les mesures gouvernementales, que la riposte à l'agression gouvernementale et patronale doit être prompte et massive.*

» *C'est ainsi que la décision a été prise d'appeler les travailleurs de toutes les professions à une semaine d'action revendicative qui commencera dès le 3 septembre, premier jour de la rentrée et de réouverture des entreprises en congés au mois d'août.*

» *Ce jour-là, les membres du bureau confédéral et de la C.E. s'adresseront aux travailleurs à la porte des entreprises.*

» *Le 3 septembre sera une journée d'information et de recrutement à la C.G.T. ; les jours qui suivront jusqu'à la fin de la semaine seront marqués par des initiatives d'action diversifiée : délégations et arrêts de travail, pour soutenir les cinq objectifs revendicatifs précisés par notre déclaration du 7 août et particulièrement :*

— Le versement immédiat d'une augmentation mensuelle de 200 F minimum, à valoir sur la revalorisation des salaires à négocier par branche ;

— L'allocation de 600 F par enfant à charge.

» *Dans le cadre de cette action, nous entendons contribuer à dégonfler le bluff du pouvoir tendant à accréditer l'idée selon laquelle l'augmentation du prix du pétrole a rendu inévitable la rigueur des mesures dont il frappe les salariés. (...) Les informations qui nous parviennent, y compris des centres de vacances, confirment que notre initiative est accueillie avec satisfaction et même qu'elle répond à une attente.*

» *Ceux qui, du côté du gouvernement et du C.N.P.F., espèrent s'auto-tranquilliser en prédisant une rentrée sereine n'ont aucune illusion à se faire. Ils savent à quoi s'en tenir.*

» *Le découragement par manque de perspectives ou la résignation qu'engendrent parfois les divisions ne seront pas présents aux rendez-vous de la rentrée.*

» *Gouvernants et patrons devront compter avec l'action des travailleurs stimulée par la détermination de la C.G.T. (...)*

» *Les positions des différentes organisations syndicales, telles qu'elles se sont exprimées au cours des dernières semaines, n'ont pas permis d'organiser dans l'unité d'action cette première réaction des travailleurs que nous jugeons, nous, indispensables. Mais nous sommes fermement décidés à persévérer dans la recherche de ce front syndical uni auquel les travailleurs espèrent légitimement.* »

La C.F.D.T. : une annonce publicitaire

A la suite de l'initiative cégétiste, M. Jacques Chereque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., a déclaré, vendredi matin 17 août : « *Augmentation du chômage, détérioration des conditions de vie et de travail, marquent gravement la situation des travailleurs. C'est l'échec flagrant de la politique du gouvernement qui le conduit à intensifier en cet été et pour les mois à venir sa pression sur la classe ouvrière. (...)*

» *Bref, dégager des solutions de rechange à cette politique économique et sociale inacceptable. La C.F.D.T. est tout à fait consciente de la nécessité d'une telle action, elle en recherche les moyens et fait tout pour en préparer les meilleures conditions, car elle sait bien que cette action pour être efficace doit être autre chose qu'un feu de paille ou un grand moment de défoulement sporadique.*

» *Tout autant, cette action doit être unitaire. Toute la stratégie de la C.F.D.T. en ce moment consiste donc à tenter de concilier ce double impératif de l'efficacité et de l'unité sans céder à la surenchère ni à la facilité.*

» *La C.G.T. semble pour l'instant avoir choisi une voie différente en annonçant très publicitairement ses propres initiatives. La C.F.D.T. n'aurait pas de commentaires à faire sur ce qui est le strict droit de la C.G.T. de faire toute seule ce qui lui plaît si celle-ci ne déclarait pas que son attitude non unitaire est la conséquence du peu de volonté d'agir de ses partenaires et plus particulièrement de la C.F.D.T.*

» *La C.F.D.T. entend donc faire savoir aux travailleurs ce que la C.G.T. n'ignore pas : sa volonté d'action pour des solutions aux graves problèmes de l'heure, action syndicale la plus efficace et la plus unitaire possible.* »

DIVISIONS

(Suite de la première page.)

Regardant « *en face les problèmes* », la C.F.D.T. entend « *bâtir l'action au plus près des travailleurs* », en « *s'appuyant sur la crise* » et non pas en la niant.

L'initiative précoce de la C.G.T. et l'attitude de la C.F.D.T. annoncent-elles la rupture définitive de l'unité d'action ? Rien de moins sûr, et l'annonce d'une grève unitaire à la S.N.C.F. le prouve. Si pour des raisons électorales — le renouvellement des conseils de prud'hommes en décembre 1979, mais aussi l'élection présidentielle en 1981 — les syndicats comme les partis de gauche entendent multiplier les décisions unilatérales, tous sont conscients que rien d'efficace ne peut être obtenu sans unité. Et en réagissant à l'initiative cégétiste, la C.F.D.T. s'efforce d'éviter toute polémique. Elle réaffirme même sa volonté d'action — « *des idées sont sous roche* », affirme-t-on pour prendre forme dès septembre — et elle insiste sur « *l'action la plus unitaire possible* ». Précoce, la rentrée sociale 1979 pourrait réserver bien des surprises.

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. ROCARD : la volonté de vaincre peut rassembler la gauche

M. Michel Rocard a estimé jeudi 16 août au micro de TF 1 que la crise actuelle « *est gérée par un gouvernement qui n'a rien prévu ni rien vu venir* ». Le député socialiste des Yvelines a ajouté que des événements difficiles sont à craindre, car « *le gouvernement méprise les organisations syndicales* » et refuse la négociation.

Interrogé sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 1981, M. Rocard a réaffirmé qu'il ne serait pas candidat à la candidature socialiste si M. François Mitterrand s'y présente. Il a précisé : « *Le problème essentiel est celui de l'adhésion de l'ensemble du parti à un projet.* »

Après avoir rappelé qu'à ses yeux ce qui rassemble les socialistes est « *infiniment plus important* » que ce qui les divise, M. Rocard a indiqué que la gauche devrait aujourd'hui s'attacher à « *trouver des réponses précises et adaptées à la crise actuelle* ».

Craignant le « *défaitisme* » de la gauche, le maire de Conflans-Sainte-Honorine a souligné que « *la volonté commune de vaincre l'adversaire peut rassembler la gauche, car M. Giscard d'Estaing peut encore être battu si tout le monde se mobilise et si la gauche offre au pays une vraie perspective de changement* ».

● *M. Charles Hernu*, député (P.S.) du Rhône et maire de Villeurbanne, a déclaré, jeudi 16 août, sur Radio Monte-Carlo, que l'union à la base préconisée par le parti communiste est « *un faux problème* ». « *On sait bien,* a dit M. Hernu, *qu'il n'y a pas d'actions à la base, au parti communiste, si elles n'ont pas été décidées par le secrétaire général et le bureau politique du parti.* »

M. Hernu estime que « *quand Georges Marchais dit : « union » à la base », c'est une façon d'attendre et non pas de fermer la porte* ».

A la S.N.C.F.

LES SYNDICATS DE CHEMINOTS C.G.T., C.F.D.T. ET AUTONOMES DÉPOSENT UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LA PÉRIODE DU 22 AU 24 AOUT.

Les fédérations des cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes) ont déposé un préavis de grève, sur l'ensemble du réseau S.N.C.F., pour la période allant du mercredi 22 août à 6 heure au vendredi 24 août à 8 heures. Il s'agit là, précisent les syndicats dans un communiqué, d'« une première action ayant pour objectif d'être un coup de semonce vis-à-vis des pouvoirs publics et de la S.N.C.F. et devant être de nature à faciliter la riposte massive de l'ensemble de la corporation, en particulier dans la période du 10 au 15 septembre ».

Les trois fédérations « constatent, poursuit le communiqué, que la précipitation manifestée par les pouvoirs publics pour conclure les discussions sur la réglementation du travail aboutit à un projet d'arrêté ministériel inacceptable ». La protestation des syndicats, qui réclament l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des effectifs et la réduction de la durée du travail, porte notamment sur la décision d'affecter sur les trains de marchandises un agent de conduite au lieu de deux.

Le mouvement prévu du 22 au 24 août risque d'entraîner des perturbations dans le trafic ferroviaire, en particulier sur les lignes de banlieue de la région parisienne.

TEXTILES

LES IMPORTATIONS DE TEXTILES ITALIENS

Le réalisme de M. Artom

« *La décision française nous a étonnés.* » M. Guido Artom a l'air sincère. Pourtant, un reflet malicieux dans le regard, un coin du sourire, laissent supposer que le président de la Fédération italienne de l'habillement et du textile, venu en France en « *mission commandée* », ne croit pas un mot de ce qu'il affirme. Nous non plus. Tant pis. Il insiste : « *Le 31 juillet, au cours d'une réunion à Paris, on avait assuré aux autorités italiennes qu'aucune mesure de limitation des importations ne serait prise à brève échéance. Une semaine plus tard, le conseil des ministres décide d'imposer des visas aux importations de pull-over.* » M. Artom se détend, plus ironique que jamais : « *Nos collègues français sont bien puissants...* » Et d'exposer quelques-uns des arguments « *officiels* » que les fabricants italiens ont rassemblés dans une petite brochure : le travail au noir ? Connais pas. La balance commerciale déficitaire ? Encore un malentendu. D'ailleurs la part de l'Italie dans les importations de bonneterie a diminué, etc. Air connu.

Surpris, les producteurs transalpins ? Allons donc... Voilà plusieurs mois qu'ils redoutaient la décision française. Depuis le 11 mai dernier, très précisément, lorsque M. Maurice Schumann, sénateur (R.P.R.) du Nord, était intervenu à la tribune pour réclamer des initiatives du gouvernement en vue de protéger la production française de bonneterie. La réponse embarrassée du gouvernement avait mis la puce à l'oreille de la fédération, et M. Guido Artom avait aussitôt écrit à son homologue français pour lui proposer d'organiser une mission d'information en Italie.

M. Artom a maintenant abandonné sa casquette syndicale, cette fois on aborde les vrais problèmes. Le travail au noir, pourquoi le nier finalement ? « *Il y en a partout, aux États-Unis, en France... En 1978, les effectifs de la maille française ont baissé de 15,5 %... Mais la consommation de fils a augmenté de 10,8 % (en volume). Même en tenant compte de l'amélioration de la productivité, l'écart est étonnant...* » Un bon point. Et un autre : « *60 % des importations italiennes vers la France sont des produits réalisés à façon, sur style et dessin français pour des commerçants, des stylistes et des producteurs français. 25 % environ portent même leur griffe et sont destinés à être réexportés.* » Que vont faire ces donneurs d'ordre ? « *On est en pleine collection. La saison automne-hiver est proche.* » La délivrance des visas peut entraver réellement les livraisons. Or, assure M. Artom, « *les fabricants français ne sont pas équipés pour produire un certain nombre d'articles de mode, très raffinés. Il y a un problème de qualité* »...

Il y a plus grave. La décision française pourrait entraîner des mesures de rétorsion. « *Notre gouvernement a fait appel auprès de la Commission européenne qui examine le cas. En attendant, les choses risquent de s'aggraver. Va-t-on bloquer les importations françaises de champagne, de voitures ?* »

Des menaces ? M. Artom s'en défend, mollement. Un silence. « *Et puis, c'est vraiment bête. Le textile devient européen. Notre vrai problème, c'est la concurrence extra européenne : les États-Unis, qui sont en train de devenir nos concurrents numéro un pour les années 80. La Chine, qui fera tout son développement dans l'industrie légère. Il y a là des possibilités énormes pour exporter du know-how, des techniques. Il y a des chances de coopération importantes au niveau européen. Moi, par exemple, j'ai signé un accord avec mes deux principaux concurrents. Nous produisons en commun notre matière de base, les écrus, afin de réduire les coûts unitaires. On peut aussi...* »

Intarissable... C'est l'industriel qui parle maintenant, dans un langage auquel le patronat textile français nous a peu habitués. « *Il a eu un changement très rapide depuis cinq ans en Italie. Nous sommes l'industrie textile la plus ouverte d'Europe.* » Le message est aussi clair que réaliste. Sera-t-il reçu ?

VÉRONIQUE MAURUS.

Faits et chiffres

Affaires

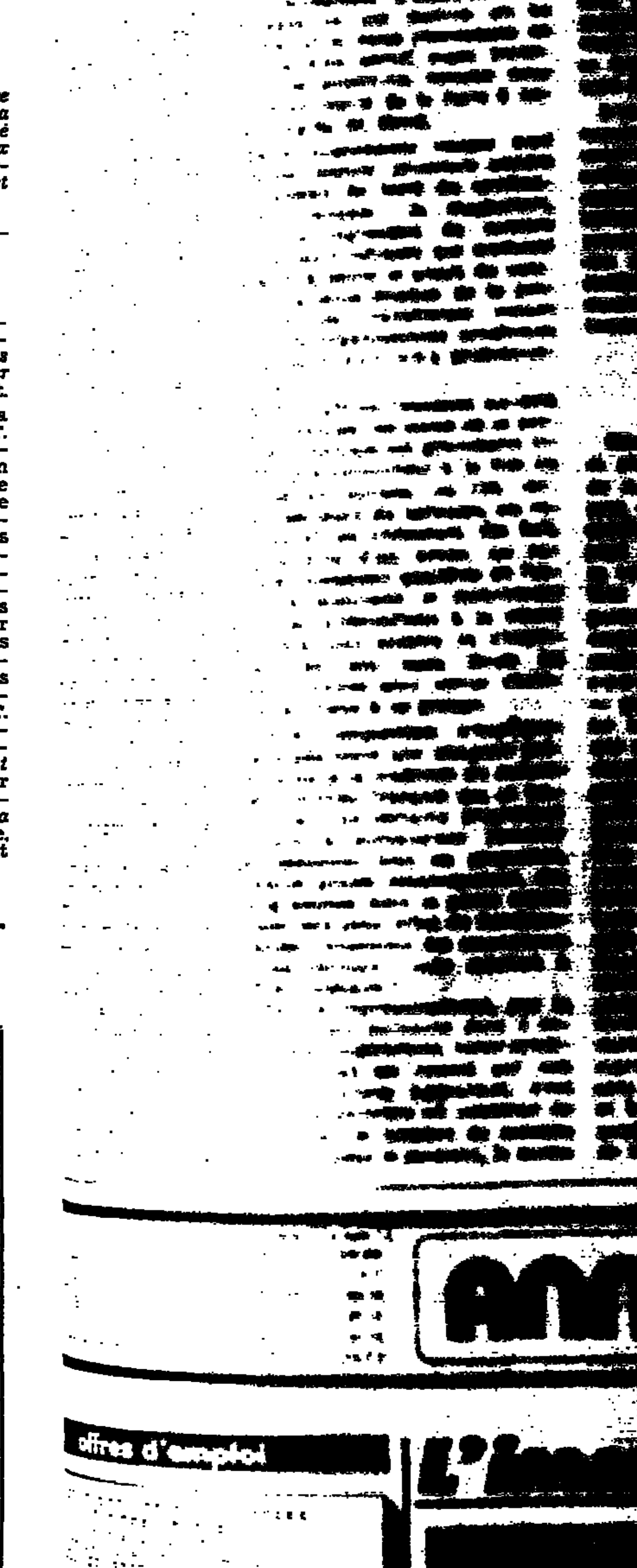
● *Le groupe chimique allemand Bayer* va devoir se séparer de Miles Laboratories, firme pharmaceutique qu'il avait rachetée aux États-Unis à la fin de 1977. Au terme d'une longue enquête, la commission fédérale du commerce a en effet estimé que le rachat de Miles Laboratories, spécialisée dans la fabrication de produits allergènes, tombait sous le coup de la loi antitrust, la part de Bayer aux États-Unis, dans ce secteur, s'élevant au moment de l'opération à près de 40 %.

Agriculture

○ *Nouvelle hausse des M.C.M. britanniques.* — A la suite d'une nouvelle baisse de la livre, les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) britanniques passent de 1,9 % à 3,3 % à partir du lundi 20 août. Tombés à zéro le 6 août dernier, ils avaient été rétablis la semaine suivante.

Conjoncture

● *Accélération de l'inflation.* — Selon un rapport publié jeudi 16 août par le Fonds monétaire international (F.M.I.) l'inflation s'est accélérée dans la plupart des pays riches. Hormis l'Italie et le Danemark dont on ne connaît pas les chiffres, les douze pays dits « industrialisés » ont connu en moyenne un taux annuel d'inflation de 8,3 % en mai.



Crise et avenir du mouvement ouvrier

(Suite de la première page.)

Ne vaut-il pas mieux s'interroger sur les insuffisances de la démarche et du projet des forces populaires ? Est-ce que ce ne sont pas d'abord ces insuffisances-là qui nous ont conduit où nous en sommes ? Ne convient-il pas, en priorité, de trouver en nous-même l'origine de nos difficultés, les raisons pour lesquelles l'opinion publique perçoit une stagnation, voire un déclin des forces syndicales et politiques qui se réclament du socialisme ?

Allons-y franchement. A notre sens, il y a crise de tout le mouvement ouvrier sous deux aspects principaux.

Se reprendre

D'une part, la composition, la représentativité des forces organisées du mouvement ouvrier est restée largement figée depuis trente ans, alors que le salariat s'étendait et se diversifiait rapidement sous l'effet de l'évolution économique, technologique et sociale. Du même coup, les forces populaires répondent mal à l'attente de couches sociales entières pourtant dominées ou exploitées comme les autres et aussi perturbées par l'avenir prévisible.

D'autre part, l'attitude dominante des forces de gauche, face aux incertitudes de la situation, est profondément conservatrice. On ne peut qualifier autrement cette fuite devant les problèmes nouveaux et le terrain mouvant de la crise pour se réfugier dans le repli sur soi, la délectation dans le vieux langage confortable et les recettes rassurantes d'avant-guerre, les tendances au sectarisme ou à l'électoralisme.

Il est grand temps de se reprendre. Au moment où des pans entiers de la société sont destructurés et recomposés, aucune force sociale ou politique ne peut prétendre jouer un rôle décisif sur l'avenir si elle se contente de gérer son fonds à la petite semaine dans l'illusion de conserver ses acquis intacts. La seule façon de préserver ses acquis comme de les enrichir, c'est d'accepter qu'ils changent en les confrontant à des choix, obligatoirement incertains, en les exposant au feu des enjeux dont demain dépend.

On pourrait traiter de la crise du mouvement ouvrier en partant du cahin-caha des partis de gauche. Mais à quoi bon en rajouter ? Regardons-nous plutôt syndicales dont le patronat (de en face, nous les organisations l'UIMM) souligne le « désarroi, l'« affaiblissement indiscutable », ou encore dans l'Usine nouvelle la « grande déprime ».

Nous pouvons relever le défi si nous acceptons d'analyser sans ambages ce qui motive un tel constat et si nous choisissons les moyens d'en sortir, aussi inconfortables soient-ils, comme nous avons entrepris de le faire à notre congrès de Brest.

Deux clignotants rouges sont allumés depuis plusieurs années au tableau de bord du syndicalisme français : la stagnation, voire la régression du nombre totale des syndiqués qui n'atteint déjà qu'à peine le quart du salariat ; la lente érosion de la proportion de travailleurs votant pour les organisations syndicales dans les élections professionnelles.

Si l'on affine l'examen au-delà des moyennes, les zones où la présence syndicale est gravement insuffisante recouvrent à la fois les petites entreprises, les OS, certains secteurs du tertiaire, les retraités et les chômeurs. En fait, depuis plus d'un siècle, les ouvriers (hommes) qualifiés de l'industrie dominent le mouvement syndical, s'identifient à la classe ouvrière tout entière et s'expriment en son nom. Seuls les fonctionnaires sont venus s'intégrer en force à ce groupe.

Cette composition n'explique-t-elle pas toute une imagerie présente dans la tradition du mouvement ouvrier français qui se traduit par une certaine propension verbale à survaloriser l'ouvrier professionnel tout en proposant, comme projet émancipateur, des programmes dont la pente aurait volontiers pour effet de fonctionnariser l'ensemble des travailleurs et de renvoyer toute solution à l'Etat tutélaire ?

Par sa représentativité, par la base sociale militante dont il exprime les aspirations, notre syndicalisme est en retard sur son temps. Facteur aggravant, c'est dans les secteurs où continue de progresser le nombre de salariés qu'il est, pour le moment, le moins présent. Cette situation ne sera pas dépassée en cherchant à agglomérer les catégories sociales et professionnelles nouvelles au noyau censé représenter le cœur de la classe ouvrière, mais en apprenant à diversifier notre appréhension des aspirations du salariat, en acceptant le risque de remise en cause dans la confrontation des réalités.

Par exemple, nous sommes en train de nous rendre compte combien notre syndicalisme, parce qu'il reflète encore largement le seul groupe dominant de type masculin et industriel, est en train de gagner qualitativement à se confronter aux aspirations de type féminin et tertiaire.

L'accession d'un plus grand nombre de femmes aux responsabilités syndicales, malgré les insuffisances et la lenteur du processus, est en train de changer la hiérarchie des revendications, de pousser en avant tout ce qui touche à la durée du travail. La meilleure prise en compte du mouvement d'émancipation des femmes par l'action syndicale enrichit d'une dimension et d'une énergie nouvelles la lutte, démultipliée depuis mai 68, pour l'autonomie individuelle et collective, contre toutes les forces de domination.

Notre syndicalisme, bâti sur la conception que se font de la lutte sociale les ouvriers qualifiés et les fonctionnaires, a laissé la distance s'accroître avec les travailleurs les plus démunis, ceux qui sont aux alentours du SMIC, avec les plus dominés, en particulier dans les petites entreprises, avec les plus délaissés, notamment les retraités ou les chômeurs. De tout temps, le syndicalisme a prétendu parler au nom du prolétariat le plus marginal, des laissés pour compte, mais sans réussir vraiment à y être présent. Rien d'étonnant à ce que ces catégories sociales se retrouvent mal dans le syndicat et, politiquement, votent pour ceux qui les assistent aujourd'hui plutôt que pour ceux qui leur apparaissent trop souvent, au total, comme promettant... de mieux les assister demain.

Rechercher une plus grande représentativité

Ces caractéristiques principales et permanentes de l'insuffisance de la présence syndicale permettent de comprendre combien les syndicats se trouvent jusqu'à présent mal placés pour s'opposer à la volonté patronale de dissociation des statuts sociaux et des garanties collectives. Les employeurs utilisent la crise pour multiplier les intérimaires, les contrats à durée déterminée — plus de la moitié des jeunes ne trouvent un premier emploi que pour une durée limitée, — les entreprises spécialisées dans le gardiennage ou le nettoyage, les activités dites de service, les non-titulaires de la fonction publique. Une telle politique conduit à l'éclatement des contrats salariaux... et de la lutte sociale. Les hors-statuts échappent d'ores et déjà largement à l'influence syndicale, malgré les efforts des militants. Laisser s'aggraver le phénomène serait réduire le syndicalisme — au-delà des proclamations — à la défense corporative des seuls travailleurs qui sont déjà les moins mal protégés et à la fin de tout projet social solidaire, sans lequel il n'y a plus de mouvement ouvrier mais addition contradictoire de groupes de pression.

Pour être surmontées, les limites de la représentativité syndicale appellent un changement radical d'attitude. Ceux qui s'y refusent prétendent détenir à eux seuls les clés de la sortie de la crise et de la construction du socialisme. En fait, ils ne croient pas à la force irrésistible d'un mouvement social irrigué par la confrontation égalitaire de l'ensemble des aspirations des groupes et catégories exploités et dominés. Ils limitent l'action syndicale à quelques revendications dites unifiantes, incapables de répondre à l'extraordinaire complexité du réel. Ils mettent tous leurs espoirs dans une victoire politique, censée résoudre d'en haut les problèmes qu'ils laissent pendants aujourd'hui.

Ils reproduisent tout simplement la terrible erreur historique de ceux qui, de tout temps, ont prétendu penser pour l'ensemble de la classe ouvrière et identifié le pouvoir de la masse des travailleurs à leur propre pouvoir. La seule attitude syndicaliste et socialiste soutenable consiste à opposer un refus définitif à cette nouvelle promesse de bureaucratie et à instaurer comme base première de l'action et de la réflexion les faits, les sujétions et les aspirations réelles de chaque groupe social. Bâtir l'action syndicale au plus près de chaque travailleur, réhabiliter une attitude d'enquête, de soif de connaissances comprendre le pourquoi des réactions individuelles et collectives — quel que soit le temps que cela demande, — instaurer le débat démocratique et la confrontation comme condition d'élaboration d'une démarche et d'objectifs unitaires : il n'y a pas d'autre voie pour rattraper notre retard historique et construire dans le progrès continu de la conscience sociale le syndicalisme de notre temps.

Un tel syndcalisme se doit d'intégrer l'apport des sciences humaines, d'accorder autant d'importance aux phénomènes de rapports de pouvoir et de domination qu'à ceux liés à l'exploitation de la force de travail. Il se doit de mettre sans cesse en cause son langage de bois, ses écarts entre ses déclarations et ses actes.

Les structures syndicales, qu'il s'agisse des syndicats de base des fédérations d'industrie et des unions régionales, doivent faire preuve de mobilité et de capacité d'adaptation. N'oublions pas que les plus grandes entreprises ont un centre de décision unique pour des activités qui recoupent souvent plusieurs industries et plusieurs services tertiaires. Et les grands problèmes transversaux, l'énergie ou l'information par exemple, n'appellent-ils pas des réponses pluridisciplinaires ?

Développer la capacité de proposition

Si elle veut faire progresser solidairement la satisfaction des besoins sociaux, notre action contractuelle doit dépasser les limites de l'entreprise et de la branche et s'efforcer d'imposer de nouveaux lieux de négociation, par exemple au plan local avec les collectivités territoriales.

En enrichissant la vie sociale de nouveaux rapports contractuels, en refusant le tout-à-l'Etat, tout-à-la-loi, réducteur et appauvrissant, caractéristique de l'impuissance et du centralisme, le mouvement syndical peut établir des rapports renouvelés de coopération et d'action convergente avec d'autres forces populaires, partis et associations. C'est ainsi qu'il peut le mieux contribuer à rassembler les conditions d'une réelle union des forces populaires.

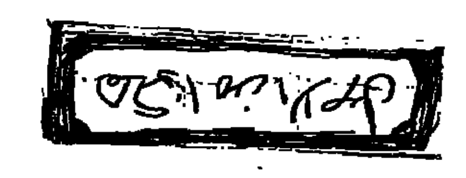
Les progrès unitaires appellent eux aussi un changement de méthodes. Bien sûr, cela ne suffira pas à surmonter les divergences de fond, mais cela permettrait de les aborder dans de meilleures conditions. Les rapports intersyndicaux, par exemple, sont essentiellement perçus, et souvent vécus, comme agressifs, négatifs. Chacun passe vite de la divergence à l'accusation. Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître que la pluralité syndicale, produit de l'histoire et du présent, appelle un débat calme et serein pour rapprocher tout ce qui peut l'être et éclairer, approfondir ce qui divise pour tenter de progresser ensemble ? Au moins, pourrait-il être possible d'orienter positivement l'inévitable émulation qui existe entre la C.F.D.T. et la C.G.T. Qui sait, d'ailleurs, si une telle atitude ne ferait pas tâche d'huile ? Des pays voisins montrent le visage d'un pluralisme syndical bien moins chargé d'agressivité polémique. Le taux de syndicalisation y est plus élevé que chez nous...

Il reste un changement majeur à promouvoir et qui concerne la façon dont les organisations syndicales conçoivent la lutte sociale. Il est urgent de dépasser le simple refus pour développer une capacité de proposition. Urgent de passer de la défense difficile des acquis, dans la tourmente de la crise et sous les coups de boutoir des politiques d'austérité, à l'offensive sur plusieurs points-clés de la réorganisation économique et sociale en cours. Alors, notre action et ses résultats montreront clairement qu'il ne s'agit pas, pour nous, de négocier des reculs mais qu'il est possible, ici et maintenant, de développer une dynamique de changement positif.

EDMOND MAIRE.

Prochain article :

S'APPUYER SUR LA CRISE POUR CHANGER



ÉTRANGER

Les débuts en fanfare de Mme Thatcher

II. — Guérir la « maladie anglaise »

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, un gouvernement conservateur britannique est plus « doctrinaire » que pragmatique. Même si le sévère programme de redressement — et de changement du cadre de la société — n'est pas du goût de tout le monde, Mme Thatcher et son équipe ont incontestablement créé une impression favorable, dont les sondages d'opinion rendent mal compte, en tenant d'entrée de jeu leurs promesses électorales. (« Le Monde » du 17 août.)

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Londres. — Ecoutons encore M. Len Murray, le secrétaire général des TUC. Ses propos nous donnent sans doute une des clés du climat psychologique qui règne en Grande-Bretagne. « *Bien que nous ne soyons pas d'accord avec la stratégie économique du gouvernement (fondée sur l'idée qu'en réduisant les dépenses publiques on encouragera le secteur privé à se développer) et que nous contestions la nécessité pour la Grande-Bretagne d'une nouvelle cure d'austérité (le pétrole de la mer du Nord la rend inutile), nous acceptons un certain nombre d'évolutions.* »

Quelles sont-elles ? M. Murray nous en a cité quatre, qui vont toutes dans le sens de la politique menée par Mme Thatcher.

« *La première*, nous dit-il, *est que tout gouvernement se doit aujourd'hui d'accorder la plus grande attention à la politique monétaire. Le précédent cabinet en était déjà convaincu, et en particulier son chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healay. Chez ses successeurs, le monétarisme exerce une véritable fascination.*

» *Deuxièmement, les TUC sont tout à fait persuadés qu'il est nécessaire de restaurer la rentabilité des entreprises mais*, ajoute M. Murray, *pas d'augmenter la distribution des dividendes, comme cela va se faire, alors que les bénéfices sont en diminution.* » Il insiste en précisant que « *le mot profit a cessé d'être un mot honteux* ».

» *Troisièmement, nous sommes prêts à admettre qu'une certaine priorité dans les dépenses publiques doit être désormais donnée aux investissements du secteur productif, et notamment au secteur productif privé.*

» *Quatrièmement, nous pensons que le moment était venu d'envisager un certain allégement de l'impôt sur le revenu et de réexaminer le système de la fiscalité indirecte.* »

Dans son manifeste électoral, le Labour — ne l'oublions pas — avait lui aussi estimé utile une diminution des impôts directs. M. Denis Healey était personnellement en faveur d'une réduction du taux d'imposition sur la tranche supérieure de revenus. Tout se passe comme si l'électorat britannique avait pensé que des réformes, plus ou moins souhaitées par tous, auraient plus de chances d'être réalisées par ceux qui en faisaient un cheval de bataille que par ceux qui les proposaient du bout des lèvres, par une sorte de concession à la réalité des choses.

Un alignement sur la « norme » européenne

Un autre élément doit être pris en considération. Si radicales qu'elles puissent paraître dans certains domaines, les mesures jusqu'à maintenant prises par le cabinet Thatcher reviennent en fait soit à corriger des situations aberrantes, et qui sont perçues comme telles, soit à aligner le régime britannique sur la norme européenne.

Ainsi de la fiscalité directe, dont le poids, pour chaque contribuable (en proportion de son revenu) restera encore supérieur à ce qu'il est dans la plupart des autres pays, Suède exceptée. Pourtant, l'impôt a été allégé pour tout le monde grâce à un aménagement des tranches et des barèmes. On devient vite un gros contribuable en Grande-Bretagne, à cause de la forte progressivité de l'impôt. Le nouveau taux applicable à la tranche supérieure des revenus est ramené de 83 % à 60 %, comme en France (en Allemagne, le taux maximum est de 56 %). Tel économiste, conseiller du premier ministre, recommande de l'abaisser jusqu'à 50 %, mais Mme Thatcher, sans doute guidée par son flair politique, a décidé, semble-t-il, d'en rester là.

Un autre exemple est fourni par la réduction des aides régionales administrées par le ministère de l'industrie que dirige celui qui se considère comme le théoricien du nouveau libéralisme tory pur et dur : sir Keith Joseph. Le montant des subventions sera par lui diminué d'un tiers en volume au cours des trois prochaines années. Mais il faut savoir que l'actuelle carte des régions assistées en est venue à couvrir 40 % de la population active du royaume. Il est difficile de trouver scandaleux l'objectif de sir Keith, qui est de ramener progressivement ce pourcentage à 25 %, en rendant le système beaucoup plus sélectif.

Les nouveaux ministres ont pareillement beau jeu de se gausser de la « stratégie industrielle » dont leurs prédécesseurs faisaient grand cas pour « régénérer l'outil de production national ». Où est la régénération ? demandent-ils en mettant en doute les capacités de l'Etat à expliquer aux industriels ce qu'ils doivent faire. Mais c'est avec beaucoup plus de précautions qu'on ne l'en croyait capable que Sir Keith liquide l'héritage du passé, et il reste à prouver qu'il poussera jusqu'au bout sa logique. Il a prolongé pendant deux ans les subsides aux chantiers navals, plus malades encore qu'il ne le pensait ; autorisé le NEB (National Enterprise Board, sorte d'IDI en plus grand) à continuer de soutenir British Leyland et Rolls-Royce, tout en l'invitant à vendre dans le public la partie la plus rentable de son portefeuille industriel. Mais pour les aciéries, on tient bon : deux d'entre elles vont être fermées dans des régions déjà sévèrement touchées par le chômage.

« L'éléphant de cirque »

Rogner sur les dépenses publiques est un des chapitres les plus importants du programme conservateur, et le budget n'y est pas allé de main morte. Mais, pour déterminer dans quelle mesure on réduira effectivement le train de vie du secteur public au sens large du terme, il convient de distinguer entre les économies qui portent sur des dépenses déjà engagées et celles qui consistent à renoncer à des projets dont la réalisation avait été plus ou moins promise par le précédent gouvernement. Le programme annoncé est un mélange des deux. Il vise à stabiliser à son niveau actuel la part du secteur public dans le produit national, part qui aurait augmenté de 8 % au cours des quatre années précédentes. Pour l'instant, on travaille fébrilement sur tout le territoire du royaume à réexaminer (*review*) tous les budgets des administrations. Pour beaucoup d'autorités locales, les choix à faire seront douloureux. Selon une méthode héritée des travaillistes, l'Etat fixe en valeur des plafonds de débours (*cash limits*). Si on accroît des dépenses là, il faut les amputer ailleurs. Pour plus d'une municipalité, il faudra réduire les effectifs (par réduction de l'embauche), pour accorder les augmentations de traitement préconisées par la commission Clegg.

L'opposition politique et syndicale ne trouve rien de mieux que de ressortir la thèse défraîchie selon laquelle en coupant « sauvagement » dans les services publics on porte gravement atteinte tant à l'emploi qu'au niveau de vie. L'antienne rend un son connu. A peine adaptée aux circonstances du jour, c'est le vieux credo keynésien. A toute menace de ralentissement de la machine économique, ses fidèles réclament un accroissement des crédits budgétaires. La recette a débouché en Grande-Bretagne sur l'émergence d'un énorme déficit, qu'on espère contenir pendant l'exercice en cours dans les limites de 8,25 milliards de livres, soit environ 78 milliards de francs, contre 9,25 milliards de livres l'an dernier. Satisfaire aux besoins d'emprunts du secteur public (« Public Sector Borrowing Requirements » ou P.S.B.R.) est un souci constant pour les autorités monétaires. Cette préoccupation commande au premier chef la politique du taux de l'intérêt, nettement plus élevé en Grande-Bretagne, sauf périodes exceptionnelles, que dans la plupart des autres pays industriels.

Plus neufs et surtout plus appropriés à la situation apparaissent les arguments du chancelier de l'Echiquier, pour qui il faut, d'une part, réduire le déficit à des dimensions telles qu'« *il cesse*, nous a-t-il dit, *d'être cet éléphant de cirque qui accapare toute l'attention* », et, d'autre part, substituer à la « *politique de la demande* » une autre méthode de gouvernement visant à renforcer l'« *autre aspect de l'économie, celui de l'offre* » (un thème familier aux auditeurs de M. Raymond Barre).

Le programme des réformes

Le zèle réformiste des nouveaux tories ne leur est pas, selon toute apparence, monté à la tête. Ils ne cessent de répéter que le pouvoir politique n'est pas en mesure de changer la société elle-même. Mais il peut modifier les règles du jeu, et ils espèrent que, ce faisant, ils aideront la Grande-Bretagne à se guérir de sa maladie de langueur. La « maladie anglaise », ils sont enclins à l'analyser comme étant surtout une désaffection devant le travail. D'où l'accent mis sur l'aspect « incitatif » des réformes proposées. On cherchera d'abord à compléter et à approfondir les changements déjà introduits. Dans cet esprit, il n'est pas inutile de faire mention particulière du désir de porter de 25 000 à quelque 40 000 livres le seuil à partir duquel sera applicable le taux maximum de l'impôt sur le revenu. « *On effacera ainsi les effets de cinq ans d'inflation* », dit-on.

A l'autre bout de l'échelle existe un autre mécanisme par quoi le travail est découragé. On est bien décidé aussi à s'y attaquer, mais visiblement en hésitant sur les moyens et sur le meilleur moment pour intervenir. En vertu du système actuel, un petit salarié n'a guère intérêt à chercher un emploi plus rémunérateur, car il perdrait du même coup le bénéfice de l'aide sociale aux plus pauvres et pourrait simultanément entrer dans la zone des revenus imposables ; si bien que son gain effectif ne s'améliorerait que d'une façon infime (même si son salaire a, admettons, doublé !). « *C'est ainsi qu'on fabrique des pauvres, en encourageant l'inactivité ou l'indolence* », commente un conseiller du gouvernement.

M. Milton Friedman, un économiste très prisé aujourd'hui, — moins cependant que Hayek, le célèbre contradicteur de Keynes pendant les années 30 — avait proposé un système de crédit d'impôt destiné, selon lui, à remédier à cet inconvénient, tout en assurant un revenu minimum à chacun. Le bon sens de Mme Thatcher lui fait considérer avec suspicion cette solution.

Alors qu'en France réclamer un relèvement des droits de succession et se déclarer partisan de l'impôt sur les plus-values vous donne une bonne réputation de réformiste, en Angleterre ce serait aujourd'hui plutôt le contraire. Dans la taxation des plus-values (capital gains), le gouvernement voit un « impôt sur l'inflation » qu'il convient de réduire à de plus petites proportions (mais le point de départ n'est pas le même qu'en France). Dans quel dessein ? Notamment et surtout en vue de diminuer par ce biais l'imposition des héritages.

Dire, comme on le fait parfois, que la nouvelle politique vise à démanteler l'Etat - Providence, c'est aller vite en besogne : même si les tories cherchent à redonner vie à la médecine privée, il n'est pas question de toucher aux dispositions essentielles de la sécurité sociale. Mais, tant au niveau des particuliers que des entreprises, on voudrait créer de nouveaux réflexes. « *Si on veut protéger chacune des conséquences de ses propres folies, on ne rencontrera plus que des fous.* » C'est un jugement d'Herbert Spencer (1) qu'on cite volontiers à Whitehall.

En attendant, le gouvernement a été pris de court par certains effets de sa propre politique. Il n'avait, par exemple, nullement prévu la remontée spectaculaire de la livre sterling, qui inquiète beaucoup d'industriels (mais pas tous). Il ne prévoit pas davantage aujourd'hui à quel point l'afflux des capitaux extérieurs risque de neturaliser ses efforts pour maîtriser la croissance de la masse monétaire. Il y a encore deux mois, il espérait que, l'accueil favorable du patronat aidant, les perspectives économiques s'amélioreraient, favorisant le lancement de l'expérience. Il se trouve aujourd'hui confronté aux prévisions pessimistes du C.B.I. (l'équivalent du C.N.P.F.), assombries par une forte baisse des bénéfices. Il est douteux toutefois que Mme Thatcher se laissera détourner de la route qu'elle s'est tracée, comme ce fut le cas au début de cette décennie pour le gouvernement conservateur de M. Heath, avec qui elle n'aimerait certainement pas être comparée.

« *De toute façon, ce n'est jamais le bon moment pour changer : on a toujours d'excellentes raisons pour penser que cela aurait été plus facile hier et que ce le sera de nouveau demain* », a dit un de ses ministres.

Le danger pour les nouveaux gouvernements est peut-être que, trop sûrs de détenir la vérité, ils en oublient d'expliquer leurs difficultés et leurs mobiles au public, qui les observe sans toujours comprendre ni leur enthousiasme ni les obstacles que doit franchir la Grande-Bretagne, malgré son pactole de la mer du Nord, pour rattraper le temps perdu. C'est alors, à en croire un vieux connaisseur de la « chose publique » de son pays, Lord Plowden (auteur, il y a vingt ans, d'un rapport célèbre sur les dépenses publiques) que « *le mécontentement populaire pourrait à nouveau prendre pour cible le gouvernement* ».

FIN

(1) Philosophe britannique du siècle dernier.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 17 août, la Pologne n'est pas le premier pays communiste à émettre un emprunt sur le marché occidental. Avant elle, la Hongrie a procédé à deux reprises, en 1975 et 1977, à des opérations financières de ce genre. L'emprunt hongrois de 1975 avait été émis en Allemagne et s'élevait à 100 millions de deutschemarks.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	4,2625	4,2650	— 55	— 30	— 65	— 35	— 120	— 70
$ can. ...	3,6415	3,6445	— 60	— 35	— 80	— 45	— 160	— 100
Yen (100).	1,9590	1,9620	+ 50	+ 75	+ 135	+ 170	+ 430	+ 475
DM	2,3250	2,3275	+ 70	+ 90	+ 155	+ 180	+ 455	+ 500
Florin ...	2,1170	2,1195	+ 15	+ 35	+ 50	+ 70	+ 120	+ 165
F.B. (100).	14,5205	14,5363	— 220	— 95	— 405	— 230	— 755	— 400
F.S. (100)	2,5695	2,5725	+ 180	+ 205	+ 395	+ 420	+ 1095	+ 1150
L. (1 000)	5,1970	5,2025	— 145	— 100	— 330	— 250	— 1170	— 1020
£	9,4245	9,4340	— 295	— 235	— 585	— 510	— 1385	— 1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 5/16	6 11/16	6 7/16	6 13/16	6 7/16	6 13/16	6 3/4	7 1/8
$ E.-U. ..	11 1/16	11 7/16	12	12 1/8	11 3/8	11 3/4	11 7/16	11 13/16
Florin ...	8 1/2	9 1/8	8 3/4	9 3/16	9	9 5/16	9 3/16	9 15/16
F.B. (100).	11	12	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8	11 3/8	11 7/8
F.S.	5/8	3/4	1 3/16	1 9/16	1 5/16	1 11/16	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	11	12	12 1/8	13 1/8	13 3/8	14 3/8	14 3/4	15 5/8
£	13 3/8	14 1/8	14	14 1/2	14 3/16	14 11/16	14	14 1/4
Fr. franç..	9 7/8	10 1/8	10 7/8	11 1/8	11	11 1/2	12 5/16	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Pour lutter contre l'inflation et soutenir le dollar

Les autorités américaines portent le taux de l'escompte à 10,5 %

La réserve fédérale des Etats-Unis a relevé, jeudi *16 août*, son taux d'escompte d'un demi-point, portant celui-ci à 10,5 %, niveau jamais atteint jusqu'à maintenant (1). Déjà, le taux de l'escompte avait été relevé de 9,5 à 10 % le 20 juillet dernier. Cette décision, qui va renchérir le crédit, intervient vingt-quatre heures après que les principales banques américaines aient relevé leur « prime rate » ou taux d'intérêt pour les crédits commerciaux privilégiés (*le Monde* du 17 août). Elle intervient également deux semaines après la nomination de M. Paul Volcker à la tête de la Réserve fédérale. Lorsqu'il avait pris ses fonctions, M. Volcker avait affirmé publiquement son intention de renforcer la lutte contre l'inflation, la hausse des prix de détail atteignant maintenant aux Etats-Unis un rythme annuel supérieur à 13 %.

La décision de M. Volcker montre que les dirigeants américains ont accepté une certaine dose de récession économique comme prix de lutte contre l'inflation. Elle est aussi la marque concrète d'une volonté nouvelle de défendre le dollar, qui avait à nouveau glissé à la suite du relèvement des taux d'intérêts dans plusieurs pays européens, et de l'annonce des effets négatifs qu'aura sur la balance des paiemens américains la nouvelle hausse du prix du pétrole.

L'indice de la production industrielle aux Etats-Unis a baissé de 0,1 % en juillet, par rapport à juin. Cette baisse a pour cause principale un fléchissement sensible de la production automobile (— 3 % par rapport à juin). Déjà, en juin, l'indice avait baissé de 0,1 %, après avoir augmenté de 1,1 % en mai et de 1,4 % en avril. En un an (juillet 1979 comparé à juillet 1978), la production industrielle est en hausse de 3,4 %.

D'autre part, les mises en chantier de logements ont fortement décliné en juillet aux Etats-Unis, apportant une nouvelle preuve d'un début de récession économique, a indiqué, jeudi 16 août, le Département du commerce.

Les mises en chantier de logements sont tombées au rythme annuel de 1 799 000 unités en juillet, soit 7 % de moins que le niveau de juin (1 935 000 unités) et 14 % de moins que le chiffre de juillet 1978. Les constructions de logements avaient progressé, en 1978, au rythme annuel de deux millions d'unités.

Selon un économiste de la National Association of Homebuilders, les mises en chantier de logements devraient être cette année inférieures de 20 % à celles de l'an dernier. Durant les sept premiers mois de l'année, les constructions de logements ont baissé de 7 % par rapport à la même période de l'an dernier.

(1) A son plus bas niveau historique, le taux d'escompte américain était tombé à 1 % : c'était en 1939, époque où l'économie américaine était très déprimée. Entre 1970 et 1973, ce taux était situé entre 4,75 et 5,75 %. Il avait augmenté en 1974 pour atteindre 8 % en avril. Il était ensuite redescendu pour s'inscrire à 6,5 % en 1978. Depuis, il a été progressivement relevé pour atteindre jeudi son plus haut niveau historique.

DES BANQUES JAPONAISES ACCORDENT A LA CHINE 8 MILLIARDS DE DOLLARS DE PRÊTS

Tokyo (A.F.P.). — Un accord vient d'être signé pour l'octroi, par trente et une banques japonaises, de deux prêts totalisant 8 milliards de dollars à la Chine, apprend-on à Tokyo. Il s'agit là des premiers prêts consentis à la Chine par des banques privées japonaises. Un accord de principe pour ces deux concours avait été annoncé en mai dernier.

Le premier prêt, à court terme, d'un montant de 6 milliards de dollars, sera remboursable après six mois et portera un intérêt supérieur de 0,25 % au taux moyen des eurodollars. Le second prêt, de 2 milliards de dollars, portera un intérêt de 0,50 % supérieur au taux des eurodollars et sera remboursable après quatre ans et demi.

ENVIRONNEMENT

QUATRE MOIS APRÈS LE NAUFRAGE

Le traitement de la nappe de pétrole du « Gino » va commencer au large de la Bretagne

Six millions de francs viennent d'être débloqués par le premier ministre pour que soit neutralisée la nappe de pétrole s'étendant par 120 mètres de fond autour du « Gino », le tanker libérien coulé il y a trois mois et demi au large de la Bretagne.

A moins de 100 kilomètres des plages du Finistère, 40 000 tonnes de pétrole reposent au fond de l'océan. Ce gisement n'est autre que le contenu de l'épave du *Gino*, coulé le 28 avril dernier, après une collision avec un bateau norvégien. Le produit — une sorte de goudron plus lourd que l'eau, baptisé « carbon black » — était destiné à la raffinerie de Port-Jérôme (Seine-Maritime), où il devait être transformé en poudre de carbone entrant dans la fabrication des pneumatiques.

Les analyses indiquent que cet hydrocrabure contient une proportion assez élevée (4 grammes par tonne) de composés benzéniques. Ces substances cancérigènes pourraient être absorbées par les organismes marins, puis concentrées par les poissons et les coquillages. La cargaison du *Gino* ne risque pas de provoquer une marée noire, mais elle est potentiellement dangereuse.

Heureusement, la zone ou repose l'épave est interdite à la pêche, car la marine nationale y immerge des explosifs. Autre circonstance atténuante, le produit est peu soluble. Il n'empêche que la présence de ces 40 000 tonnes de goudron préoccupe les pouvoirs publics, les syndicats et les écologistes. La fédération C.F.D.T. des industries chimiques réclame « *des informations précises* » et demande que « *des mesures de récupération soient engagées* ».

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) s'inquiète de ce nouveau dépôt d'hydrocarbures au large du Finistère. Elle souligne qu'il vient s'ajouter aux 40 000 tonnes de brut échappées de l'*Amoco-Cadiz* qui ont coulé et sont piégées au fond. Au printemps de cette année, soit un an après la marée noire, on trouvait encore dans les abers 6 à 7 grammes de pétrole par kilo de vase, soit mille fois la concentration habituelle.

Le cargo libérien est posé sur un fond de sable. Ses panneaux de cale ont sauté et sa coque qui contient environ 36 000 tonnes de produits pâteux, est disloquée. Le pétrole fuit très lentement et la nappe épaisse de 10 à 60 centimètres couvre déjà une cinquantaine d'hectares. On l'évalue à 4 000 tonnes environ.

Une soucoupe plongeante du Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) a exploré le site. Les poissons ne paraissent pas incommodés, mais les chalutages opérés par l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) révèlent que les coquilles Saint-Jacques ont fui les abords de l'épave.

Que faire pour neutraliser la cargaison du *Gino* ? Les spécialistes ont envisagé d'enfouir l'épave et la nappe qui l'entoure sous une colline de sable. Solution coûteuse et bien aléatoire. La « tombe » ainsi érigée devrait être surveillée pendant des années et rien ne dit qu'elle ne laisserait pas échapper, un jour, son contenu. Aussi, le gouvernement a-t-il décidé de tenter de confiner la nappe de manière à ce qu'elle ne s'étende plus. On pourrait soit l'entourer d'un talus de 3 kilomètres de long, soit creuser une fosse et y pousser le carbon black. Puis on essaierait de pomper la pâte. Pour cela, il faut soit la rendre fluide en la réchauffant, soit la fragmenter mécaniquement et la remonter sous forme d'émulsion.

Plusieurs entreprises privées ont proposé leurs services. L'Institut français du pétrole et le Centre national d'exploitation des océans seront associés aux travaux. C'est le préfet maritime de Brest, l'amiral de Casanove, qui coordonnera les opérations. Le gouvernement vient de l'autoriser à engager des dépenses jusqu'à concurrence de 6 millions de francs.

Si l'on parvient à confiner puis à pomper la nappe on sera alors en mesure de vider à leur tour les cuves du *Gino*. Ces manœuvres inhabituelles par 120 mètres de fond ne peuvent s'effectuer que par temps calme. Le confinement de la nappe pourrait commencer au cours des prochaines semaines mais le pompage lui-même n'est guère envisagé avant le printemps 1980.

Une première évaluation avait chiffré le coût des travaux à une trentaine de millions de francs. L'expérience du *Boehlen*, ce pétrolier est-allemand naufragé près d'Ouessant en octobre 1976, incite à la prudence. Pour récupérer par 100 mètres de fond 2 000 des 9 000 tonnes de pétrole qu'il contenait, il fallut dix mois de travaux. Trois hommes y trouvèrent la mort et la facture finale se monta à 143 millions de francs dont moins de la moitié fut couvert par les assurances.

Cette fois, les conditions financières semblent plus favorables. L'armateur du *Gino* va déposer ce jours-ci auprès du tribunal de commerce de Brest un fond de garantie de 4 millions de dollars (17 millions de francs). Mais la convention internationale de Bruxelles signée en 1971 et qui vient d'entrer en application permet de réclamer aux assureurs des navires créant une pollution marine jusqu'à 54 millions de dollars (230 millions de francs). La marine nationale, qui va passer contrat avec des entreprises de travaux sous-marins, est donc théoriquement assurée de récupérer ce qu'elle dépensera.

MARC AMBROISE-RENDU.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 AOUT

EFFRITEMENT DES ACTIONS REPRISE DE L'OR

La coupure du 15 août n'a pas modifié la tendance des actions françaises, les ventes bénéficiaires provoquant un nouvel effritement des indices ce jeudi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance tout aussi calme que les précédentes, l'indicateur instantané affichait un repli d'environ 0,5 %.

Seul le compartiment pétrolier a cependant subi une baisse générale. Il est vrai que Esso vient de publier un communiqué destiné à tempérer un peu l'ardeur que les boursiers ont déployé sur ce titre après l'annonce d'une découverte d'hydrocarbure dans le Béarn... Du coup, l'action a, avec Aquitaine, enregistré la plus forte baisse de la séance (— 5 %), suivi par la Française des pétroles (— 3 %) et les Pétroles B. P. (— 1,3 %).

Parmi les autres replis, signalons celui... qui aurait pu se produire sur les Galeries Lafayette si « l'on » ne s'était employé à en soutenir efficacement le cours, après l'escroquerie dont vient d'être victime le magasin en question (voir en dernière page).

« L'indice de la Chambre syndicale (CAC) bute sur le niveau psychologique des cent points, c'est logique... », *disait un des rares « chartistes » présent au palais.*

Sur le marché de l'or, en dépit du recul enregistré jeudi matin à Londres (mais les cours ont monté le 15 août), le lingot s'est redressé jusqu'à 43 100 F, contre 42 600 F le 14 août. Le dollar, encore un peu plus soutenu après la nouvelle hausse des taux d'intérêts américains, n'y est, cette fois, pour rien. Cette remontée internationale du métal jaune, même si elle est éphémère, aura en tout cas permis au napoléon de reprendre son mouvement de hausse : + 2 F à 400 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/8	17/8
1 dollar (en yens) ..	217 25	217 55

LONDRES

Déprimé par le manque d'affaires, le marché se replie encore et l'indice des industrielles enregistre une baisse de 2 points, à 477,7.

Or (ouverture) (dollars) : 294 70 contre 297 65

VALEURS	CLOTURE 16/8	COURS 17/8
Beecham	147 ...	145 ...
British Petroleum (1) ..	12 ...	11 53/64
Courtaulds	90 ...	90
De Beers	7 43	7 50
Imperial Chemical ..	345 ...	344 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	298 ...	297 ...
Shell	332 ...	326 ...
Vickers	159 ...	159 ...
War Loan 3 1/2 %	34 1/8	34 1/16
*West Driefontein	46 ..	46 1/8
*Western Holdings ..	32 1/4	32 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Triplement des résultats semestriels de Royal Dutch-Shell

Les bénéfices du groupe Royal-Dutch-Shell se sont élevés à 1 328 millions de livres sterling pour les six premiers mois de l'année contre 394 millions seulement à l'issue du premier semestre de 1978.

Dans un communiqué, le groupe explique ce triplement des résultats par le relèvement des prix du pétrole brut intervenu au cours de cette période. La revalorisation des stocks qui en a découlé a gonflé le bénéfice de 680 millions de livres, alors qu'en 1978 la légère baisse des prix du brut au cours des six premiers mois avait entraîné une perte de 60 millions de livres. De même, les fluctuations de change, qui avaient à cette époque amputé les profits d'environ 191 millions de livres, se sont traduites cette fois par un gain de 124 millions.

Le groupe, qui reconnaît avoir amélioré ses marges bénéficiaires (tandis que les ventes de produits ont légèrement diminué), a répondu par avance aux critiques qui pourraient suivre la publication de ses résultats : « Cet accroissement est indispensable au financement des stocks et des investissements. Pour ce semestre seul, nous avons réalisé 1 095 millions de livres de dépenses de capital (contre 981 millions un an plus tôt) », ajoutait-on au siège du groupe...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

NEW-YORK

Léger repli technique

Le marché est resté très actif jeudi à Wall Street (47,36 millions d'actions ont changé de mains, contre 46,25 millions) mais l'indice Dow Jones s'est légèrement replié à 884,04 (— 1,8).

Le nombre de baisses a été quelque peu supérieur à celui des hausses (797 contre 697 et 415 inchangées) mais, selon les professionnels du Big Board, « ce phénomène est logique, après l'envol de ces dernières séances ».

Certes, l'annonce d'une production industrielle en repli de 0,1 % en juin et d'un nombre de mises en chantier de logements en baisse de 7 % pour le même mois, n'a certes pas fait plaisir aux opérateurs. Reste que ces chiffres illustrent simplement la récession prévue de longue date par Wall Street. Personne n'a donc été véritablement surpris, et le recul des cours s'explique principalement par la masse de ventes bénéficiaires qui s'est abattue sur la cote...

VALEURS	COURS 16/8	COURS 17/8
Alcoa	52 1/8	55 3/4
A.T.T.	58 3/4	58 1/2
Boeing	48 1/4	47 1/4
Chase Manhattan Bank ..	43 1/4	42 7/8
Du Pont de Nemours	44 1/4	44 1/8
Eastman Kodak	57 5/8	57 1/8
Exxon	53 7/8	53 3/8
Ford	42 3/8	41 3/4
General Electric	55 ...	54 1/2
General Foods	34 1/2	34 7/8
General Motors	59 1/8	59 1/4
Goodyear	15 1/8	15 1/4
I.B.M.	72 ...	71 5/8
I.T.T.	29 3/4	28 4/4
Kennecott	25 ...	24 7/8
Mobil Oil	38 3/4	38 1/8
Pfizer	34 3/8	34 7/8
Schlumberger	84 ...	81 7/8
Texaco	27 1/2	27 1/2
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 1/8
Union Carbide	43 1/2	42 7/8
U.S. Steel	22 7/8	23 1/4
Westinghouse	21 1/4	21 1/4
Xerox	68 5/8	67 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	14 août	16 août
Valeurs françaises ..	112,7	111,9
Valeurs étrangères ..	125,5	126,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,6	98,9

BOURSE DE PARIS - 16 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 80	2 638	S.P.E.G.	249 50	250	Locabail	...	221 50	Immobinvest.	147 50	147 80
5 %	52 10	2 889	U.A.P.	564 ..	564 ..	Locabail (immob.)	363 ..	362	Cie Lyon. Imm.	169 20	169 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

17/8	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
220	East Kodak..	241 10	243 40	243 50	243 30
48	East Rand	40 ..	40 ..	41 50	39 40
126	Ericsson...	133 90	132 50	138 ..	133 ..
220	Exxon Corp..	232 80	236 60	236 ..	236 60
175	Ford Motor..	184 50	182 10	182 10	182 ..
114	Free State.	111 60	116	114 80	117 30
210 ..	Gen. Electric	227 50	231 70	232 10	231 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
185 ..	U. Min. 1/10	185 50	187	187	185 50
157 ..	Unit. Techn..	182 30	185	185	185
220 ..	West Driet.	184	190	198	200
74	West Deep.	85 50	87 20	87 30	87 20
153 ..	West Hold.	137 90	140 20	140 20	137 50
250 ..	Xerox Corp..	289 50	290	289 50	290
0 82	Zambia Corp.	0 82	0 82	0 83	0 83

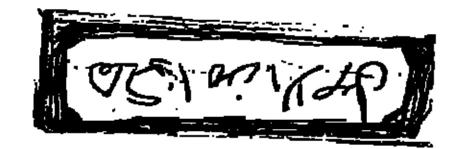
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 243	4 286	4 140	4 350
Allemagne (100 DM) ..	233 ...	232 970	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 548	14 543	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 01	211 920	205 ...	216 ..
Danemark (100 krd) ..	80 880	80 850	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 930	84 850	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 563	9 521	9 250	9 750
Italie (1 000 lires) ...	5 199	5 200	5 ..	5 400
Suisse (100 fr.)	257 940	257 320	250 ...	263
Suède (100 krs)	100 940	100 990	97 ..	102 500
Autriche (100 sch.) ...	31 910	31 875	30 950	32 450
Espagne (100 pes.) ...	6 427	6 457	6 200	6 600
Portugal (100 esc.) ...	8 875	8 630	8 200	9 600
Canada ($ can. 1) ...	3 623	3 638	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 963	1 965	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/8
Or fin (kilo en barre) ..	42400 .	43000 .
Or fin (en lingot)	42600 .	43100 ..
Pièce française (20 fr.)	398	400 .
Pièce française (10 fr.)	272 .	268 10
Pièce suisse (20 fr.)	342 .	350 ..
Union latine (20 fr.) ..	340 10	330 .
Souverain	488	492
Pièce de 20 dollars ..	1828	1836
Pièce de 10 dollars ..	982	975 20
Pièce de 5 dollars ..	..	540
Pièce de 50 pesos ...	1667	1662 .
Pièce de 10 florins	355 ..	354 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La marée noire mexicaine : mort d'un plongeur.* — L'un des plongeurs américains, qui travaillait, par 50 mètres de fond, pour tenter de juguler la fuite du puits Ixtoc-One, dans le golfe du Mexique, est mort après la rupture de la canalisation qui l'alimentait en oxygène. D'autre part, les plages du Texas *ont été polluées*, sur une trentaine de kilomètres par la nappe de pétrole qui, depuis le 3 juin, est poussée vers la côte par le vent. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 17 août 1979 a été tiré à 502 909 exemplaires.

DÉNOUEMENT DANS LE CONFLIT DE L'EX-« FRANCE » ?

Deux remorqueurs néerlandais vont aider le « Norway » à quitter Le Havre

De notre correspondant

Le Havre. — « Norway » était toujours amarré au quai de l'Oubli vendredi matin 17 août dans le fond du port du Havre, et sans doute le vent très violent (force 7) qui soufflait depuis la veille sur les côtes normandes était-il le seul élément qui prolongeait, par ses effets, l'action engagée par les syndicats au début de la semaine.

On ne voit plus qui, à présent, pourrait s'opposer au départ du navire. Après l'évacuation par la police jeudi matin 16 août de l'écluse François-Ier, « Norway » peut, assisté de remorqueurs, se diriger vers la haute mer.

Quant aux syndicats de marins et officiers C.G.T. de la Compagnie de remorquage havraise des Abeille, ils ont fait savoir ce matin à la direction qu'ils maintenaient leur position et qu'ils n'assisteraient pas « Norway » pour passer l'écluse dont les deux quais sont toujours occupés par les C.R.S. En revanche, les capitaines et marins qui, par ailleurs, assurent normalement leur travail en ce qui concrene tout le reste du trafic portuaire, ont précisé qu'ils ne s'opposeraient pas à ce qu'une autre société accomplisse les opérations de remorquage ; précision dictée peut-être par la situation inconfortable des marins cégétistes qui ont toujours bien précisé qu'ils n'étaient pas en grève. En fait, en refusant d'assister « Norway », ils se livrent à une « grève sélective » et il y a là un point du Code du travail qui est soulevé et qui... pourrait, par voie de conséquence, provoquer des poursuites judiciaire. *Mais*, au Havre, on n'y croit pas vraiment.

Deux remorqueurs néerlandais de 3 000 chevaux en provenance de Terreneuzen (Pays Bas) devaient fanchir les digues du Havre en fin de matinée. Mais ces deux navires, aidés par « l'Abeille-Bretagne » et « l'Abielle-Provence », de la société Abeille international, ne pourront sans doute pas tirer « Norway » de sa position avant la nuit, à cause des conditions atmosphériques.

M. Oheix, directeur commercial de la compagnie Abeille international, a précisé : « Répondant à l'appel d'offre, nous avons remporté le marché et obtenu le remorquage du « France » malgré une solide concurrence, en baissant nos prix, car il s'agissait pour nous de réaliser une très belle affaire publicitaire. Mais, avec l'occupation de l'écluse, nous avons été victimes d'un cas de force majeure qui a retardé le remorquage de plusieurs *jours et nous* pose maintenant de très sérieux problèmes avec nos autres clients. »

Quant aux métallos C.G.T. de la réparation navale, ils devaient se rendre vendredi à Deauville pour manifester. Le secrétaire général de l'union locale C.G.T., M. Henri Batard, a annoncé que les manifestations allaient se multiplier dans les jours à venir. Après le défilé, jeudi matin, dans les rues du Havre, défilé qui a réuni près de mille personnes, scandant « Pas de flics dans le port », la période de l'après-écluse est commencée.

PATRICK PESLIER.

Chiffres et nostalgies

Les cris du cœur, les barouds d'honneur, les cortèges, les banderoles et autres calicots, les polémiques politiques, qui, au Havre, autour de la deuxième mort du paquebot *France*, alimentent depuis plus d'une semaine la chronique maritime, sont bien compréhensibles mais étaient prévisibles. Ils soulèvent une série de questions spécifiquement économiques que la nostalgie, quasi unanime, ne saurait éluder.

Il faut sortir de l'amalgame couramment entretenu selon lequel les crises de la marine marchande, des chantiers navals, des entreprises de réparation navale (qu'on se souvienne du feuilleton inachevé de Terrin, à Marseille), des croisières sous pavillon français, obéiraient aux mêmes causes et ne seraient qu'une seule et même chose.

La compétitivité des chantiers français

Les entreprises havraises pouvaient-elles emporter le contrat de transformation du *Norway ?* Il eût d'abord fallu qu'elles le veuillent. Or, les quatre entreprises concernées n'ont jamais manifesté d'enthousiasme dans cette affaire, craignant de voir leurs outils de travail trop longtemps immobilisés et certains de leurs habituels clients, mécontents, se tourner vers des concurrents étrangers, à Lisbonne, à Palerme, à Scaramanga en Grèce), à Singapour. C'est une des raisons pour lesquelles l'offre qu'elles ont faite à M. Klosters était dans un premier temps très élevée (360 millions de francs environ).

Toutefois, le marché aurait pu être emporté par la France si le gouvernement avait accepté d'aider les entreprises havraises dans des proportions comparables aux subventions qu'accorde le ministère des transports à certains chantiers navals (ceux de l'Atlantique à Saint-Nazaire, de La Ciotat, de Dunkerque, de La Seyne ou de Dubigeon à Nantes) lorsqu'il s'agit de la construction de navires neufs.

Ainsi, c'est une somme de 300 à 450 millions de francs (le gouvernement n'a jamais voulu publier le chiffre exact de peur de remontrances de la Commission de la C.E.E.) qui a été accordée à deux grands chantiers français cet hiver pour que la commande de quatre navires porte-conteneurs destinés à un armement polonais soit passée en France. La raison déterminante de cette aide publique était la situation sociale très grave dans la région de Saint-Nazaire et de La Ciotat.

Toutefois, les chantiers de construction et de réparation français peuvent, lorsqu'ils le veulent, se montrer très compétitifs. C'est le cas notamment des Ateliers français de l'Ouest, à Brest où sont réparés de très nombreux grands pétroliers, et de la C.M.R. à Marseille.

D'autre part, la commande d'un grand paquebot de croisière pour la Home Line a été passée il y a quelques semaines aux chantiers de La Seyne, ce qui montre que les entreprises françaises de ce secteur sont capables, techniquement et financièrement, de construire tous les genres de navires. Dans le cas du *Norway*, l'avance dont bénéficiaient les chantiers allemands était toutefois certaine (voir l'article ci-contre) d'autant plus que l'armement allemand Hapag Lloyd vient de confirmer la construction par les chantiers de Brême — notamment celui qui réparera le *Norway* — d'un paquebot dénommé *Europa*, de 27 000 tonneaux.

Le statut des marins

Il est illusoire de croire que le *France* (très gros consommateur de carburant, conçu pour les traversées difficiles de l'Atlantique, non pour « lécher » les îles des Antilles), aurait pu, dans les circonstances économiques actuelles, être exploité sous pavillon français pour faire des croisières. Le statut des marins français est sans doute le plus avantageux du monde (1). La loi interdit que des marins étrangers soient embarqués sur des navires français, sauf à de rares exceptions. Les syndicats, et notamment la C.G.T., veillent rigoureusement — excluant toute négociation — à ce que cette loi ne soit pas transgressée.

Ce qui a d'ailleurs provoqué, à l'automne dernier, un long conflit dans la marine marchande car Paquet (seul armement français à exploiter encore trois navires de croisière) avait décidé d'embarquer cent soixante-dix marins indonésiens pour les services d'hôtellerie. Selon l'armateur, sans cette possibilité, la compagnie aurait accusé un déficit annuel d'au moins 12 millions de francs. Les pays qui font naviguer des bateaux à passagers dans la mer des Caraïbes ont d'ailleurs tous recours à des équipages en grande partie composés de marins du tiers-monde, ce qui allège considérablement les charges d'exploitation puisque le coût des équipages français représente près de 35 % du prix de revient de l'exploitation d'un bateau de croisière.

Les silences de M. Akram Ojjeh

Outre cette série de questions auxquelles il faudrait en adjoindre d'autres (pourquoi la solidarité ouvrière ne s'étend-elle pas à l'ensemble des marins de commerce, à l'ensemble des ports français, aux quinze mille dockers ?), il faut adresser au moins une interpellation au groupe Tag et à M. Akram Ojjeh, le précédent propriétaire du France.

L'homme d'affaires saoudien reste en effet dans cette affaire singulièrement discret. Loin sont ses propos, maintes fois et ostensiblement répétés, selon lesquels il était un grand ami de la France et il voulait répandre à l'étranger le renom de la culture, de la civilisation et des traditions françaises. En quelques mois, et après s'être fait facilement une large publicité, il aura revendu le plus grand paquebot du monde à peu près au prix auquel il l'avait acheté et dispersé aux enchères de *Monte-Carlo* les joyaux de la collection Wildenstein.

Oublie-t-il déjà qu'au début de juin 1978, rejetant catégoriquement des rumeurs de revente du paquebot, il avait, sans le démentir, laissé un de ses porte parole officiels déclarer : *« Ce navire n'est pas seulement pour nous une affaire financière, c'est un symbole ; même s'il nous coûte de l'argent tel qu'il est ancré actuellement au port du Havre, sans emploi, nous ne nous en séparerons à aucun prix. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les marins français, allemands, belges, néerlandais, suédois se situent dans le peloton de tête, bien avant les marins britanniques notamment. En France, les navigants bénéficient de la retraite à cinquante-cinq ans. Ils ont droit à dix-sept jours de congé par mois d'embarquement. Un second capitaine (avec une ancienneté moyenne) touche environ 10 000 F par mois.

● *Les armateurs : de lourdes pertes financières.* — Le blocage du port du Havre, à l'occasion du départ du *Norway*, a entraîné *« de lourdes pertes financières »* pour les armateurs, estime dans un communiqué le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.). Celui-ci *« proteste avec vigueur »* contre cette *« entrave à leur activité »* qui *« transforme ceux qui en sont victimes en otages dans des affaires auxquelles ils sont totalement étranger ».*

● *M. Rufenacht : Attitude irresponsable de la C.G.T.* — Pour M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de la Seine-Maritime, l'attitude du P.C. est comparable à celle *« des groupuscules irresponsables qui détournent des avions ».* L'ancien secrétaire d'Etat ajoute : *« Les dirigeants communistes font peser sur les activités maritimes et portuaires du Havre un chantage intolérable. Intolérable au plan des principes, car il ne faut pas oublier que le* France *est aujourd'hui un paquebot étranger, et que rien ne nous autorise à l'empêcher de circuler librement. Intolérable pour le renom et le maintien de la compétitivité des ports français. Qui nous fera confiance demain si aujourd'hui nous nous comportons comme des pirates ? (...) ».*

Des liens traditionnels unissent les armateurs scandinaves aux entreprises allemandes

De notre correspondant

Bonn. — Deux arguments semblent avoir poussé le propriétaire du *Norway*, M. Knut Klosters, à confier les travaux de réparation et d'aménagement de l'ex-paquebot *France* aux chantiers navals Hapag-Lloyd de Bremerhaven plutôt qu'au groupement d'intérêt économique formé par quatre sociétés françaises : les délais de livraison plus courts de deux mois et demi offerts par Hapag-Lloyd Werft et, d'autre part, les habitudes de travail qui unissent traditionnellement les armateurs norvégiens aux industriels ouest-allemands, ce qui incite les transporteurs scandinaves à témoigner une confiance particulière dans la capacité des entreprises allemandes à respecter leurs engagements.

La différence de prix entre l'offre française et celle du chantier de Bremerhaven serait en revanche plus réduite qu'on ne l'avait cru au début de la semaine. Jeudi 16 août, un porte-parole de Hapag-Lloyd Werft indiquait que *« le contrat, qui n'est pas encore signé, car des points de détail restent à régler »*, porterait sur une somme comprise entre 80 et 90 millions de marks (186 à 209 millions de francs). La proposition du G.I.E. français (dans sa deuxième version) avoisinait 230 millions de francs pour une durée de travaux de dix mois contre trente-deux semaines ici, à partir du moment où le *Norway* sera à Bremerhaven.

Sur le plan des capacités de production, Le Havre n'était sûrement pas handicapé par rapport aux chantiers de réparation navals de Hapag-Lloyd, moins importants et moins réputés, par exemple, que ceux, voisins, de Blohm und Voss à Hambourg. En 1978, les premiers ont réalisé un chiffre d'affaires de 85,1 millions de marks, soit une partie infime de celui de la compagnie de navigation maritime Hapag-Lloyd, qui a atteint 2,4 milliards de marks. La même année, Blohm und Voss a enregistré des résultats près de dix fois supérieurs avec 781 millions de DM de vente. Un porte-parole de cette firme s'est d'ailleurs déclaré surpris de la relative rapidité avec laquelle M. Klosters a tranché. *« Nous étions sur les rangs, mais nous ne nous attendions pas à ce que la décision intervienne avant la fin du mois »*, confie le responsable de Blohm un Voss, avant de laisser entendre qu'il y a *« peut-être anguille sous roche entre l'armateur norvégien et Hapag-Lloyd, dans la mesure où cette dernière société parait avoir été au courant du dossier* Norway *avant tout le monde. »*

« Artistes »

En dehors de ce possible accord secret entre l'armement Klosters et Hapag-Lloyd, il semble une fois de plus que les remarquables capacités d'adaptation des industriels allemands aient finalement emporté la décision. Commerçants redoutables de par leur opiniâtreté et leur rapidité de réaction en toutes circonstances, ces *« artistes de la gestion »* — selon l'expression d'un homme d'affaires français bon connaisseur de la R.F.A. — sont capables de s'adapter beaucoup plus vite que la plupart de leurs concurrents étrangers aux situations nouvelles.

Dans ces conditions, les patrons et syndicats ouest-allemands sont unanimes à critiquer l'attitude des syndicalistes français qui empêchent depuis maintenant plusieurs jours le *Norway* d'être remorqué jusqu'en R.F.A.

Le quotidien des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* écrivait jeudi que *« les exigences syndicales de toutes sortes ont contribué à dissuader les propriétaires des quatre chantiers du Havre de faire tous les efforts nécessaires pour remporter ce marché, ce qui — avec l'aide de l'Etat — aurait pu être possible ».* Le député social-démocrate Claus Grobecker, représentant des salariés, et, à ce titre, vice-président du conseil de surveillance du groupe Hapag-Lloyd, qualifiait pour sa part d'*« incompréhensible pour les travailleurs des chantiers navals allemands le comportement du syndicat français C.G.T. ».* Le marché du Norway a été remporté d'une manière d'autant plus loyale par la R.F.A., affirme M. Grobecker qu'*« à la demande du gouvernement français, les subventions possibles pour ces travaux ont été supprimées ».*

Plus « cynique » enfin, un responsable de la chambre de commerce et d'industrie de Hambourg a fait remarquer que *« si les Français persistent dans leur attitude actuelle, nous finirons bien par emporter la commande de deux nouveaux bateaux de croisière dont M. Klosters a promis d'étudier en priorité la construction par des chantiers français ».*

(Intérim.)

M. GEORGES SÉGUY EN APPELLE A LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« L'action courageuse des travailleurs de la construction et de la réparation navale, soutenue par les autres professions du port, par tous les travailleurs havrais et par l'opinion publique, a pris au dépourvu le gouvernement, qui avait choisi le calme d'une nuit d'été, veille de fête, pour livrer subrepticement le France *à son acquéreur étranger sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit »*, a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., lors d'une conférence de presse, réunie le jeudi 16 août, à Paris.

« La C.G.T. entend ne pas se résigner à l'évasion d'un million d'heures de travail à l'étranger, a-t-il indiqué. *Nous proposons, aujourd'hui même, aux syndicats d'Allemagne fédérale et de Norvège, une concertation sur les raisons de notre position afin que s'exprime, entre les travailleurs des trois pays, la solidarité ouvrière internationale qui est de tradition dans les conflits de ce type. »*

M. Séguy a ajouté : *« La réglementation française ne rendrait pas aisée l'intervention de remorqueurs étrangers. Nous ne resterions pas indifférents si une telle décision d'intervention était prise avec la complicité du gouvernement. La colère des travailleurs en serait plus grande. »*

LES OCCIDENTAUX FERAIENT DE NOUVELLES PROPOSITIONS POUR DÉBLOQUER LES NÉGOCIATIONS M.B.F.R. DE VIENNE.

Selon le *New York Times*, qui cite des officiels du département d'Etat, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest seraient tombés d'accord pour présenter, au mois d'octobre, de nouvelles propositions à la conférence de Vienne sur la réduction équilibrée des armements en Europe centrale (M.B.F.R.). Ces négociations sont embourbées depuis plusieurs mois, les Occidentaux et les pays du pacte de Varsovie ne parvenant pas à se mettre d'accord sur l'évaluation des effectifs stationnés dans la région concernée. La France ne participe pas à la négociation de Vienne.

Selon le quotidien new-yorkais, les propositions des Occidentaux iraient bien au-delà des mesures destinées à renforcer la confiance entre les deux blocs prévues par les accords d'Helsinki, puisque :

— L'OTAN et le pacte de Varsovie annonceraient à l'avance toute manœuvre concernant une division (entre dix mille et quinze mille hommes) ;

— Chaque signataire annoncerait toute rotation de troupes en Europe centrale et effectuerait cette rotation par des moyens et des itinéraires fixés à l'avance ; la partie adverse pourrait installer des inspecteurs aux points d'entrée et de sortie utilisés par ces troupes ;

— Des appareils occidentaux seraient autorisés à surveiller le territoire est-européen et des appareils des pays socialistes pourraient surveiller le territoire occidental.

LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS SE RALENTIT EN FRANCE

L'augmentation de la consommation d'essence des automobilistes français s'est ralentie au cours des sept premiers mois de cette année, indiquent les dernières statistiques du comité professionnel du pétrole. Les livraisons d'essence et de super ont progressé de 1,8 % au cours de cette période (par rapport à la même période de 1978) alors que la tendance était à une croissance de 2,9 % l'an passé.

En revanche, l'augmentation des livraisons de juillet 1979 par rapport à juillet 1978 est de 9 %. Cela s'explique par la faiblesse des livraisons de juillet 1978 qui succédaient à deux mois de stockage en prévision d'une hausse des prix.

Pour le fuel domestique la progression des livraisons de juillet 1978 sur juillet 1979 est de 83,4 %. Cependant, pour le comité professionnel du pétrole, c'est le niveau de juillet 1979 (1,14 million de tonnes) qui est normal.

PATRICK ELIÈS GAGNE LA COURSE DE « L'AURORE »

La cinquième étape de la course de *l'Aurore* ayant été annulée en raison des coups de vents annoncés, le classement général de cette course en solitaire a été établi après quatre étapes. C'est Patrick Eliès qui a gagné en 254 h. 45 min. devant Olivier Moussy à 14 h. 12 min., Gilles Gahinet à 14 h. 44 min., et Philippe Poupon à 20 h. 36 min.

● *M. Edmond Goubert*, ancien député, est mort, le 13 août, à Bangalore (Inde).

[Né le 29 juillet 1894 à Pondichéry, greffier en chef du tribunal de l'ancien établissement français, il avait été élu, le 17 juin 1951, à l'Assemblée nationale par 90 053 voix sur 90 667 votants. Au Palais-Bourbon, il était apparenté au groupe de l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance). Son mandat a pris fin avec le rattachement de Pondichéry à l'Inde en 1954.]

● *Sept travailleurs immigrés*, tous délégués, qui faisaient la grève des loyers, ont été expulsés par la police, mardi 14 août, d'un foyer de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), indique le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), qui précise que ving-deux autres résidents de ce même foyer sont menacés d'expulsion à partir du 24 août.

● *Une bombe de forte puissance* a explosé, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 août, au siège provincial du conseil général basque à Saint-Sébastien. L'explosion a causé d'importants dégâts matériels. — *(A.F.P.)*